CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

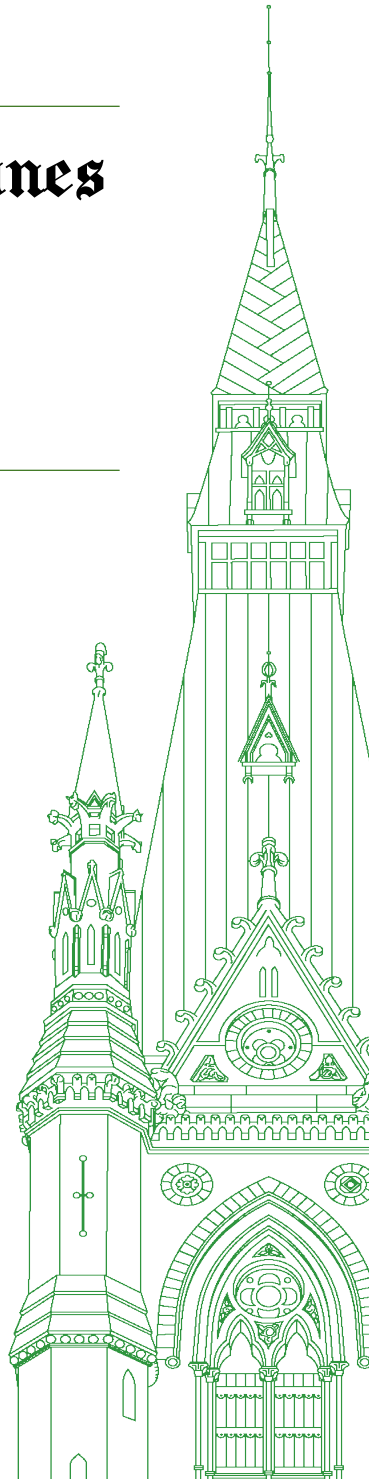
Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 167

Le mercredi 18 novembre 2026



Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 18 novembre 2026

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

● (1400)

[*Traduction*]

Le Président: Nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par le député de Dartmouth—Cole Harbour.

[*Les députés chantent l'hymne national.*]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À HAMILTON

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, les élections municipales ont eu lieu il y a quelques semaines, et je tiens à saluer les choix qu'ont faits les habitants d'Hamilton pour l'avenir de notre grande ville. Je félicite tout particulièrement Keanin Loomis d'avoir gagné la confiance des habitants d'Hamilton, de Flamborough à Stoney Creek et de la montagne jusqu'au North End. Les gens d'Hamilton se sont prononcés, et j'ai hâte de travailler avec le maire pour bâtir une ville plus forte, plus abordable et plus sûre pour tous.

Je tiens également à féliciter les conseillers municipaux nouvellement élus et réélus, en particulier ceux qui représentent ma circonscription, Hamilton-Centre: Maureen Wilson, Cameron Kroetsch, Nrinder Nann et Jason Farr.

Enfin, je remercie la mairesse sortante, Andrea Horwath, de son leadership et des années qu'elle a consacrées au service d'Hamilton. Ce fut un plaisir de travailler avec elle pour répondre aux besoins des habitants de la ville. Je lui offre mes meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

* * *

LA LITTÉRATIE DES ÉLÈVES

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour sonner l'alarme sur un problème des plus préoccupants que l'establishment libéral refuse de reconnaître à sa juste mesure. Au Canada, un enfant de 9 ans sur trois ne sait pas lire. Quant aux élèves de 10e année, ils accusent jusqu'à trois ans de retard dans les compétences de base en lecture par rapport aux élèves du même niveau il y a 25 ans. Ces chiffres sont tirés d'une étude récente de la Aristotle Foundation for Public Policy.

Le gouvernement libéral peut chercher à se décharger de cette responsabilité en affirmant qu'elle relève exclusivement de la compétence d'autres ordres de gouvernement, mais chacun de nous ici, à Ottawa, devrait se sentir investi du devoir de donner aux élèves canadiens les moyens de réaliser leur plein potentiel. Le gouvernement libéral ne peut plus continuer à détourner le regard des difficultés que vivent les enfants canadiens. Ils font partie intégrante de l'avenir de notre pays, et le gouvernement doit commencer à les traiter comme tels.

Les mères, les pères, les enfants et tous les Canadiens méritent mieux.

* * *

LA BANQUE ALIMENTAIRE GURU NANAK

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner le travail remarquable de la banque alimentaire Guru Nanak, un organisme qui améliore concrètement la vie des gens dans Fleetwood—Port Kells.

Fondé en pleine pandémie en 2020, cet organisme est devenu la première banque alimentaire établie par la communauté sikhe au Canada, et il est entièrement géré par des bénévoles. Depuis sa fondation, il a distribué plus de 84 000 boîtes de denrées alimentaires, remis plus de 80 000 trousses d'accueil à des étudiants étrangers et à de nouveaux arrivants, et offert un soutien lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence.

Je tiens à remercier les bénévoles, les donateurs et les dirigeants de la banque alimentaire Guru Nanak de leur service exceptionnel et de leur engagement à aider les personnes dans le besoin.

* * *

● (1405)

KEN NEWANS

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, dimanche dernier, jour de la Coupe Grey, Calgary a perdu une légende de la radiodiffusion sportive lorsque Ken Newans s'est éteint paisiblement à l'âge de 95 ans. « Noodles », comme on l'appelait affectueusement, a commencé sa carrière en radiodiffusion en 1956 à Moose Jaw, puis il s'est installé à Calgary en 1968 pour se joindre à CFCN, où il est resté jusqu'à sa retraite en 1996.

Au cours de sa longue carrière, il a couvert 7 Jeux olympiques et 30 matchs de la Coupe Grey, il a animé 12 saisons à titre de commentateur radio des Stampeders de Calgary et il a soutenu pendant des décennies le football amateur, notamment le programme de football des Dinos de l'Université de Calgary. En 1981, il se trouvait à Baden-Baden, en Allemagne de l'Ouest, pour couvrir l'attribution des Jeux olympiques d'hiver de 1988, un moment dont de nombreux Calgariens se souviennent sûrement. Il a déclaré plus tard que la couverture des Jeux olympiques de 1988 à Calgary avait été le point culminant de sa carrière.

Lauréat de nombreux prix, dont son intronisation au Temple de la renommée du football canadien, M. Newans manquera au milieu du sport et de la radiodiffusion de Calgary, ainsi qu'à toute une génération d'amateurs de sport de la ville. Qu'il repose en paix.

* * *

[*Français*]

LE CERCLE DES FERMIÈRES SAINTE-ODILE

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, le 8 septembre dernier, le Cercle des fermières Sainte-Odile, dans la circonscription de Beauport—Limoilou, a fêté ses 50 ans d'existence.

Le Cercle regroupe 69 membres qui ont le même désir de travailler très fort chaque année pour s'améliorer et apprendre de nouvelles techniques dans leur domaine respectif, avec une imagination et une créativité sans limite. Avec plus de 2 000 heures de bénévolat, l'année dernière seulement, on peut dire que les fermières ont à cœur leur organisation. Elles sont à l'écoute des besoins du milieu et elles font ce qu'elles peuvent pour apporter leur aide à la communauté.

Je tiens à souligner la ténacité et la fierté de cette organisation au courant des 50 dernières années, et je leur souhaite encore de belles années à redéfinir l'artisanat et le bénévolat québécois.

* * *

GLEN CONSTANTIN

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, hier, à Québec, une page importante s'est tournée avec l'annonce du départ de Glen Constantin comme entraîneur-chef du Rouge et Or de l'Université Laval.

En 25 saisons à la tête de l'équipe, il aura remporté 11 Coupes Vanier, 237 victoires et quelques défaites. Il a fait du Rouge et Or une véritable puissance du football universitaire canadien et fait rayonner la ville de Québec partout au pays.

Depuis hier, au-delà des records, ce qui résonne le plus fort dans les hommages, c'est l'impact qu'il a eu directement auprès des gens, particulièrement pour les joueurs et les jeunes. Ce qu'on retient, c'est sa générosité, son écoute et sa passion qui ont laissé une marque qui dépasse largement les limites du terrain.

L'héritage de Glen Constantin sur notre jeunesse et sur la ville de Québec va bien au-delà de ses championnats. Je lui dis merci pour tout, *coach*, et bon succès pour la suite.

[*Traduction*]

LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Uqaqtittiji*, le budget de 2026 propose d'affecter des sommes considérables à la souveraineté dans le Nord, à la baisse du coût de la vie, au bien-être et aux infrastructures qui contribuent à l'édification du pays, avec des retombées potentielles pour les Inuits et les Nunavummiuts.

Dans la foulée de l'Initiative: Les enfants inuits d'abord, le Pirutsiagutiit a été constitué en partenariat avec l'Inuit Tapiriit Kanatami dans le but de pérenniser un financement stable afin que les familles et les enfants inuits obtiennent les services en matière de santé et de bien-être dont ils ont besoin. Le budget vise également à aider les collectivités nunavutoises en finançant des infrastructures récréatives et culturelles modernes; pensons par exemple au remplacement de l'aréna Kipsigak, à Igloolik, qui a malheureusement été ravagé par un incendie. La réforme du programme Nutrition Nord Canada représente également une avancée positive, puisqu'elle fera baisser le prix du panier d'épicerie tout en favorisant la distribution de produits alimentaires en circuit court.

Je salue l'attachement du gouvernement à donner aux communautés inuites et aux autres collectivités de l'Arctique les moyens de s'épanouir.

* * *

LE BUDGET

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): La dette nationale n'arrête pas de grimper, monsieur le Président, et les Canadiens sont en droit de savoir ce qu'on fait exactement de l'argent de leurs impôts.

Le budget de 2026 promet des économies de 8,6 milliards de dollars sans pour autant expliquer, ventilation à l'appui, comment on entend concrètement les réaliser. Le gouvernement a promis à répétition de juguler ses dépenses en services-conseils, mais celles-ci demeurent pourtant en hausse. Voilà maintenant que le premier ministre réserve plus de 1 demi-milliard de dollars à une initiative sur la forêt tropicale au Brésil, alors même que, chez nous, Parcs Canada doit éliminer son programme de chiens de recherche et de sauvetage ainsi que des emplois nécessaires à l'entretien et à la sécurité dans les parcs.

Les Canadiens méritent un gouvernement qui accorde la priorité aux besoins des Canadiens. Alors que nos concitoyens assument le fardeau de notre dette nationale en hausse tout en composant avec la crise du coût de la vie, l'argent de leurs impôts devrait être consacré aux services, aux infrastructures et aux programmes de soutien qui profitent directement aux familles canadiennes et non englouti dans les juteux honoraires d'experts-conseils ou des projets à l'étranger.

* * *

● (1410)

[*Français*]

LA MAISON DES ARTS SAINT-FAUSTIN

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, depuis 30 ans, la Maison des arts Saint-Faustin fait vivre les arts visuels et la culture au cœur de notre région.

Portée par des bénévoles passionnés, elle offre aux artistes professionnels et aux amateurs un lieu pour exposer, créer et partager leur talent avec notre communauté. De l'audace, elle n'en manque pas. Pensons notamment à son exposition, unique au Québec et au Canada, consacrée au dadaïsme, un mouvement artistique qui bouscule les conventions et qui nous invite à voir l'art autrement.

Derrière ces 30 années de culture, il y a beaucoup de travail, de persévérance et d'abnégation pour maintenir vivant ce lieu de rencontre et de découverte. Aujourd'hui, la Maison des arts Saint-Faustin a besoin de notre solidarité afin de poursuivre sa mission. Mobilisons-nous pour lui permettre de vivre encore 30 autres années de culture, d'audace et de créativité.

Vive la culture en région.

* * *

[*Traduction*]

LA CAMPAGNE DE SICKKIDS

Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une chose qui unit tous les députés, c'est bien la profonde conviction que chaque enfant mérite la chance de grandir en santé et d'avoir une vie bien remplie. Quand un enfant tombe gravement malade, l'univers de toute une famille est bouleversé. Dans ces moments empreints de peur et d'incertitude, SickKids est là pour aider. Reconnu comme le chef de file mondial des hôpitaux pédiatriques, SickKids représente ce qu'il y a de mieux au Canada.

Dans le cadre de sa campagne *Heal the Future*, SickKids fait progresser la santé de précision pour les enfants afin que chaque enfant reçoive les bons soins au bon moment, ce qui permet d'obtenir un diagnostic plus rapidement, des traitements plus personnalisés et de meilleurs résultats pour les familles et les enfants partout au Canada et ailleurs. Cet après-midi, j'invite tous mes collègues à se joindre à moi et à l'un de mes concitoyens, Cohen Lane, qui a recueilli plus de 100 000 $ pour SickKids, afin de lancer la campagne *Heal the Future*, car un avenir meilleur pour le Canada est un avenir meilleur pour nos enfants.

* * *

LE BUDGET

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, le nouveau budget montre que les libéraux choisiront toujours de dépenser encore plus, qu'importe le prix. Au cours des cinq prochaines années, ils ont l'intention de faire gonfler la dette de 765 milliards de dollars. Malheureusement, tout ce que les Canadiens reçoivent en échange de leurs impôts c'est une dette encore plus lourde. La directrice parlementaire du budget confirme que le service de la dette est le poste budgétaire qui connaît la croissance la plus rapide. On attend des contribuables qu'ils paient 2 milliards de dollars de plus pour le service de la dette que pour le Transfert canadien en matière de santé. D'ici 2030, les paiements d'intérêts dépasseront de 17 milliards de dollars les dépenses de soins de santé.

Bien que les libéraux aient promis de protéger le Transfert canadien en matière de santé pendant la campagne, le budget fédéral prévoit de le réduire de 2 % en 2028. Les premiers ministres des provinces ont déclaré que ces compressions en santé conduisent à un précipice financier. Le personnel infirmier de la Saskatchewan n'a pas eu d'augmentation salariale depuis quatre ans. Le député libéral de Nord de la Saskatchewan n'a annoncé que des mauvaises nouvelles depuis qu'il siège au Cabinet. Ça ne devait pas être très différent de l'époque où il faisait partie du gouvernement néo-démocrate de la province qui avait réduit et fermé 54 hôpitaux en Saskatchewan.

Je répète: que font les libéraux pour les Canadiens, mis à part multiplier les dettes et les mauvaises nouvelles?

* * *

HOMMAGE AU SERVICE COMMUNAUTAIRE

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à Nora Findlay, une femme extraordinaire de Bristol.

Nora a commencé à servir sa communauté alors qu'elle n'avait que 11 ans, en faisant du bénévolat à l'hôpital local. Au cours des 80 années qui ont suivi, tout en élevant 10 enfants et en prenant soin de 16 enfants en famille d'accueil, elle a trouvé le temps de s'investir dans sa collectivité, notamment à la foire de Shawville, au hockey mineur, au patinage artistique, auprès de son église et à l'association communautaire de Bristol. Son dévouement remarquable lui a valu la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec en 2023.

Je tiens à remercier chaleureusement Nora pour tout ce qu'elle a fait pour notre collectivité. Elle est un véritable modèle pour nous tous. Son exemple nous rappelle que notre pays et nos collectivités sont plus forts lorsque nous prenons soin les uns des autres.

* * *

● (1415)

L'ÉCONOMIE

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget a confirmé ce que ressentent les Canadiens. Le gouvernement dépense et emprunte de plus en plus tout en laissant de moins en moins d'argent dans les poches des Canadiens.

Selon la directrice parlementaire du budget, le gouvernement prévoit contracter 765 milliards de dollars de nouveaux emprunts au cours des cinq prochaines années. Inutile de blâmer un gouvernement étranger: cette situation est le fruit des décisions du gouvernement libéral. Nos propres obstacles réglementaires et fiscaux ont créé un environnement commercial non concurrentiel qui fait fuir les investisseurs. Ce n'est pas un gouvernement étranger qui nous a mis dans cette situation; c'est notre propre gouvernement. Entre 2015 et 2024, plus de 1 billion de dollars d'investissements ont quitté le Canada. Aujourd'hui, 42 % des fabricants canadiens ont déménagé ou envisagent de déménager leur production ailleurs.

Une fois de plus, le problème vient de chez nous, et il est temps de remettre de l'ordre dans nos affaires. Les Canadiens se rendent compte que ce sont les politiques du gouvernement libéral qui rendent le Canada moins attrayant pour construire, investir et faire...

Le Président: La députée de Terrebonne a la parole.

[*Français*]

DES CITOYENS HONORÉS POUR LEUR SERVICE

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, des hommes et des femmes ont choisi de servir notre pays et d'assurer notre sécurité, parfois au prix du sacrifice ultime. La semaine passée, nous avons eu l'occasion de les reconnaître. Lors de la parade du Souvenir à Terrebonne, j'ai eu l'occasion de remettre la Médaille de la députée à M. Roger Laliberté et au major Dave Armstrong.

M. Laliberté, vétéran du Royal 22e Régiment, est un fier citoyen de Terrebonne. Il a servi le Canada avec honneur et continue aujourd'hui de faire rayonner les valeurs de mémoire et de solidarité. Le major Armstrong, membre des Forces armées canadiennes, préside L'Amicale des Vétérans de Terrebonne et est un citoyen profondément engagé dans sa communauté. Par leur service, leur dévouement et leur engagement continu envers les autres, M. Laliberté et le major Armstrong incarnent les valeurs qui font la force de notre pays.

À eux, ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui ont servi et qui servent encore dans l'uniforme canadien, nous exprimons notre profonde gratitude.

* * *

[*Traduction*]

L'AIDE INTERNATIONALE

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, dans le Canada des libéraux, les copains et les donateurs du Parti libéral sont les seuls qui prospèrent, pendant que l'ensemble des Canadiens paient la note. Les libéraux font grimper le solde de la carte de crédit nationale en y ajoutant des dépenses internationales. Nous envoyons des millions de dollars au Vietnam pour acheter du riz respectueux de l'égalité des sexes. Nous avons envoyé des millions de dollars au Congo pour des projets de culture de haricots *woke*. Et maintenant, nous envoyons un demi-milliard de dollars au Brésil pour sa forêt pluviale. Je ne savais pas que les Canadiens devaient payer le Brésil pour qu'il n'ait pas à détruire sa forêt pluviale.

Le premier ministre cherche à ajouter des éléments intéressants à son curriculum vitæ mondial au lieu de se concentrer sur les Canadiens. Chez nous, un nombre record de 2,35 millions de Canadiens ont recours à une banque alimentaire chaque mois. Les neuf premiers mois de l'année ont été marqués par les pires chiffres en matière de faillites qu'on ait connus depuis la grande récession, et les jeunes Canadiens ont renoncé à leur rêve d'accéder à la propriété.

Il est temps que les libéraux fassent passer les intérêts du Canada en premier. Les Canadiens sont forcés de réduire leurs dépenses. Il est temps que les libéraux fassent la même chose avec leurs projets d'aide étrangère *woke*.

* * *

LE BUDGET

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2026 contient de bonnes nouvelles, comme l'a souligné le ministre des Finances. Le Canada affiche des résultats supérieurs à ceux des autres membres du G7, le budget de fonctionnement sera équilibré d'ici l'année prochaine, et nous mettons l'accent sur les gens, la croissance et la souveraineté.

J'ai été ravie de voir 22 milliards de dollars consacrés à des mesures visant à rendre la vie plus abordable, car le gouvernement reconnaît les difficultés que vivent les Canadiens et il leur apporte son aide. Il est formidable que l'on continue de mettre l'accent sur le logement abordable, car il s'agit de la priorité numéro un dans ma circonscription. Le plan visant à mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans est également une excellente nouvelle.

Cette croissance se poursuit grâce à des investissements dans 27 projets d'édification nationale, à la diversification de nos échanges commerciaux, au soutien apporté aux entreprises et aux travailleurs en cette période difficile et, enfin et surtout, à la protection de notre souveraineté, grâce à un plan ciblé visant à renforcer nos défenses, à protéger nos enfants en ligne et à sécuriser nos données.

Le budget de 2026 est tellement bon que je vais voter en sa faveur pour la première fois en 11 ans.

QUESTIONS ORALES

● (1420)

[*Français*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'autre jour, j'ai parlé à Nikki, qui a dû attendre durant quatre ans une chirurgie pour son dos. Il y a 6 millions de Canadiens qui n'ont pas de médecin de famille. En même temps, le premier ministre propose une augmentation massive de l'immigration. Il propose d'avoir 650 000 nouveaux résidents permanents, un nombre 50 % plus élevé que le record sous Justin Trudeau.

Comment le premier ministre compte-t-il soigner les Canadiens en ajoutant 650 000 résidents permanents?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs prétendent se soucier de la pression qui pèse sur notre système de santé. Bonne nouvelle, j'ai réservé 5 000 places supplémentaires pour les médecins. J'ai accordé la priorité aux professionnels de la santé dans le cadre d'Entrée express. Ce gouvernement a investi 100 millions de dollars dans la reconnaissance des compétences et 5 milliards de dollars dans les hôpitaux. Je continue de maintenir l'immigration à un niveau soutenable. Si c'est vraiment leur souhait, les conservateurs devraient appuyer notre plan.

[*Traduction*]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'autre jour, j'ai parlé à Nikki, qui a attendu quatre ans avant d'être opérée au dos. Elle a dû travailler malgré la douleur parce que, bien sûr, compte tenu de la situation économique, elle ne pouvait pas se permettre de prendre congé.

Six millions de Canadiens n'ont pas de médecin. Des Canadiens meurent sur des listes d'attente, mais le premier ministre prévoit accueillir un nombre record de 650 000 nouveaux résidents permanents, soit 50 % de plus que l'année où le nombre de nouveaux résidents permanents avait été le plus élevé sous Justin Trudeau.

Comment le premier ministre s'attend-il à accueillir autant de nouveaux arrivants à un moment où les Canadiens ne peuvent pas obtenir les soins de santé de base dont ils ont besoin?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes déterminés à nous battre pour Nikki et pour tous les Canadiens qui ont besoin de soins de santé et qui les méritent.

Les conservateurs prétendent se soucier des Canadiens et des soins de santé. J'ai réservé 5 000 places dans le plan d'immigration pour des professionnels de la santé, auxquels j'ai donné la priorité au moyen de notre système Entrée express. Le gouvernement a investi 100 millions de dollars dans la reconnaissance des titres de compétence et 5 milliards de dollars dans les hôpitaux.

Nous continuerons de rendre notre plan d'immigration durable, stable et responsable.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, si la ministre faisait réellement venir 5 000 nouveaux médecins, nous n'aurions pas besoin d'accueillir 650 000 nouveaux résidents permanents. Pire encore, selon la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, des milliers d'immigrants déjà présents au pays ne peuvent obtenir leur permis d'exercice et 13 000 médecins sont dans la même situation selon l'Association médicale canadienne. Nous avons proposé un programme de certification Sceau bleu qui leur permettrait d'exercer à l'échelle nationale et de travailler dans nos hôpitaux.

Pourquoi le premier ministre ne met-il pas ces mesures en place avant de faire venir un nombre record de 650 000 nouveaux résidents permanents?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral aide les provinces et les territoires à délivrer des permis d'exercice aux nouveaux arrivants qui sont des professionnels de la santé grâce à notre Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, une mesure contre laquelle le député d'en face a voté à maintes reprises.

Les conservateurs tiennent un double discours. Ils prétendent se soucier des nouveaux arrivants qui souhaitent mettre leurs compétences à profit au Canada, mais ils leur mettent des bâtons dans les roues à la moindre occasion.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les libéraux dépensent beaucoup d'argent, c'est juste qu'ils ne délivrent pas le moindre permis d'exercice aux médecins. C'est pas mal la même chose qu'avec l'argent qu'ils jettent par les fenêtres alors que les Canadiens ont le ventre et le frigo vides. Le premier ministre...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Le chef de l'opposition peut reprendre du début.

L'hon. Pierre Poilievre: Ils dépensent énormément d'argent, monsieur le Président. Ils n'accomplissent absolument rien pour Canadiens qui vivent ici. Pendant que les gens au Canada ont le ventre vide, le frigo vide et le portefeuille vide, le premier ministre, lui, jette l'argent par les fenêtres au bénéfice d'autres pays. D'après le rapport de la directrice parlementaire du budget, les dépenses sous la gouverne du premier ministre ont grimpé de 333 milliards de dollars, et 60 % de ces dépenses se rapportent à des activités courantes. L'argent est là, puis il disparaît du jour au lendemain, comme le demi-milliard de dollars consenti au Brésil.

Pourquoi le premier ministre envoie-t-il notre argent à l'étranger alors que, ici même, nos concitoyens n'ont pas les moyens de s'alimenter?

● (1425)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Je sais que c'est mercredi, monsieur le Président, mais j'ai une bonne nouvelle pour le chef de l'opposition: elle s'intitule « Maîtres chez nous ». C'est le budget de 2026. C'est l'essence même de notre pays: gagner en résilience, investir dans notre croissance et viser l'abordabilité. Le budget renferme pour plus de 22 milliards de dollars en mesures relatives au coût de la vie qui donneront un coup de pouce aux Canadiens. Nous verrons bien si les conservateurs feront quelque chose à la Chambre, c'est-à-dire voter pour le projet de loi que nous avons présenté et qui aiderait 12 millions de Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous défendrons toujours les intérêts des Canadiens et nous bâtirons un Canada fort.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les libéraux se rangent du côté de gouvernements étrangers corrompus, en accordant un demi-milliard de dollars à un pays dont l'économie est encore plus grande que celle du Canada, sous prétexte que cette initiative concerne la forêt tropicale, cette même forêt que l'entreprise du premier ministre a contribué à détruire. Neuf mille hectares de terres ont été détruits par Brookfield. Aujourd'hui, le premier ministre prend un demi-milliard de dollars provenant des contribuables canadiens, soi-disant pour défendre cette même cause. Cette somme fait partie d'un fonds de 13 milliards de dollars, ce qui représente près de 1 000 $ par famille canadienne. Comment les Canadiens peuvent-ils payer leurs propres factures?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles pour le chef de l'opposition. Il va avoir l'occasion d'appuyer le secteur forestier canadien. Nous mettons en place le tout premier programme forestier national et investissons 6,5 milliards de dollars dans ce secteur. Il a la possibilité de voter en faveur de cette mesure. Voyons ce qu'il va faire.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas les moyens de payer leurs factures, et le premier ministre gaspille leur argent partout dans le monde au profit de pays étrangers et de sociétés étrangères. Qu'il s'agisse du riz respectueux de l'égalité des sexes au Vietnam, de la forêt pluviale au Brésil, soi-disant, avec son ami Lula ou d'innombrables autres entreprises à l'étranger qui n'aident en rien à payer les factures, pourquoi le premier ministre est-il si heureux d'envoyer notre argent à l'étranger? Pourquoi ne donne-t-il pas la priorité aux Canadiens, pour changer?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, le député a l'occasion de nous appuyer. Il a l'occasion d'appuyer les 18 000 emplois à Darlington, les milliers d'emplois liés à Pacific Link, les milliers d'emplois liés au développement de l'industrie du gaz naturel liquéfié et les milliers d'emplois liés aux énergies propres. Que font les conservateurs? Chaque fois, ils votent contre la motion.

Questions orales

[*Français*]

L'ÉTHIQUE

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, il y a, dans le système mis en place pour encadrer l'éthique et les risques de conflits d'intérêts du premier ministre, un filtre, une forme d'alarme. Ce n'est pas censé être déclenché souvent, bien sûr. Or ça a sonné 29 fois, dont une douzaine depuis juin seulement, et le compteur tourne encore. Dès que le premier ministre parle d'investissement et de commerce, il y a une alarme qui retentit quelque part. Il y a donc une inquiétude.

Le premier ministre ne s'inquiète-t-il pas du fait qu'être premier ministre et propriétaire d'actions et d'options dont la valeur est influencée par ses décisions risque de le placer en conflit d'intérêts?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre, comme l'ensemble des députés de ce côté-ci de la Chambre, suivent avec rigueur les règles en matière d'éthique, notamment les dispositions relatives aux conflits d'intérêts.

J'invite le chef du deuxième parti de l'opposition à, lui aussi, rester en conformité avec ces règles en matière d'éthique, comme nous tous.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Quand Brookfield prend de la valeur, le premier ministre augmente ses avoirs. M. Beber, le chef de l'exploitation de Brookfield, l'a dit au comité de l'éthique, tout comme il a dit que le premier ministre pouvait se départir de ses options; il éliminerait ainsi toute apparence de conflit d'intérêts.

Afin de mieux s'acquitter de ses responsabilités de premier ministre, sans un regard nécessairement méfiant de la population, le premier ministre ne devrait-il pas soit faire preuve d'une complète transparence sur ses avoirs et ses gains, soit vendre ses parts?

Le premier ministre ne souhaite-t-il pas que l'alarme anti-conflit d'intérêts ne sonne plus?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de l'indiquer, le premier ministre suit avec rigueur les dispositions relatives au cadre mis en place par le commissaire à l'éthique. Tous les députés de la Chambre doivent aussi suivre avec rigueur ces dispositions.

● (1430)

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a choisi d'être premier ministre. C'est un choix légitime. Posséder des actions est aussi un choix légitime, sauf qu'il se peut que les deux soient, à une certaine mesure, devenus incompatibles. Le filtre qui avertit de possibles conflits d'intérêts est la démonstration la plus claire qu'on ne peut pas prendre des décisions comme premier ministre qui auront pour effet d'augmenter la valeur de ses propres placements. Le premier ministre peut vendre ses actions, mais il n'en a pas exprimé l'intention.

Pourquoi ne fait-il pas la seule chose qui justifierait la confiance, c'est-à-dire choisir entre être un investisseur ou être premier ministre et se départir de ses options dans Brookfield?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre suit avec rigueur les dispositions et les engagements qu'il a pris auprès du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

* * *

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, d'autres rapports critiquent le budget. Voici ce que la directrice parlementaire du budget, Annette Ryan, a déclaré:

> Les mises en chantier sont en baisse. Le financement est en hausse. Et le gouvernement prend du retard sur sa promesse de doubler la cadence de construction résidentielle. Il semble aussi s'être éloigné de son engagement antérieur de construire 500 000 logements par année, alors qu'il propose, dans le budget de 2026, d'approuver les demandes de 200 000 résidents permanents supplémentaires au Canada.

Le premier ministre avait promis lors de la dernière campagne électorale de « bâtir des logements à une échelle et une vitesse jamais vues depuis la Seconde Guerre mondiale ». Que s'est-il passé?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je sais que c'est mercredi, et il faut le rappeler aux conservateurs. Je vais citer un premier ministre provincial conservateur. Un certain Scott Moe, premier ministre de la Saskatchewan, a dit ceci au sujet du budget: « Je dirais que c'est probablement le meilleur budget que nous ayons eu depuis 10 ans. » On voit que c'est un visionnaire.

Je veux aussi parler du premier ministre désigné de la Colombie-Britannique. Peut-être que les députés d'en face aimeront mieux sa déclaration: « Le budget fédéral présenté aujourd'hui prouve que la Colombie-Britannique est essentielle au succès économique du Canada. »

Partout au pays, les Canadiens comprennent que nous devons bâtir le Canada, régler la crise de l'abordabilité et défendre la souveraineté du pays. Nous allons bâtir un Canada plus fort.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget a déclaré que les paiements d'intérêts « constituent déjà la dépense dont la croissance est la plus rapide dans le cadre budgétaire ». Elle a dit que ces paiements « atteindront 85,5 milliards de dollars en 2030-2031 ». C'est plus que ce que le gouvernement dépense pour les soins de santé publics.

Le gouvernement ne se contente pas de réduire le recours aux services des Commissionnaires; il suspend maintenant la plupart des activités des cadets jusqu'au printemps prochain.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre a promis une « gestion fiscale responsable ». Or, en quoi est-il responsable de consacrer davantage d'argent au paiement des intérêts qu'aux soins de santé publics, de réduire le recours aux services des Commissionnaires et de suspendre les activités des cadets?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes mercredi, alors j'ai d'autres bonnes nouvelles. Parlons de la Chambre de commerce du Canada: elle a affirmé que le budget représentait un changement marqué « dans la manière dont le gouvernement encourage le type d'investissements et de réinvestissements des entreprises dont le Canada a besoin ».

Ce sont précisément les objectifs du budget de 2026: la rigueur budgétaire, des investissements visionnaires, la défense de la souveraineté et des mesures visant à rendre la vie des Canadiens plus abordable. Les Canadiens d'un océan à l'autre le comprennent. Ensemble, nous allons bâtir un Canada fort.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget a mis au jour l'astuce comptable du premier ministre: 136 milliards de dollars de dépenses rebaptisées « investissements ». En réalité, le premier ministre n'a pas équilibré le budget de fonctionnement. Il a mis en place un stratagème comptable pour embellir les chiffres, puis s'est vanté d'avoir équilibré le budget de fonctionnement. Or, selon les définitions initiales, ce budget restera déficitaire pendant au moins cinq ans encore.

Pourquoi le premier ministre raconte-t-il aux Canadiens que le budget de fonctionnement est équilibré, alors qu'il sait que ce n'est pas le cas?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le cabinet du chef de l'opposition s'enfuit en Colombie-Britannique pour travailler au service du premier ministre de cette province. Soit dit en passant, ce dernier estime que notre budget est le meilleur qu'il ait vu depuis une décennie. Nous partageons l'avis du premier ministre de la Colombie-Britannique.

Nous allons bâtir un Canada fort tout en prenant soin des plus vulnérables. Nous allons majorer de 50 % l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, et la mégadéduction à la productivité va stimuler les investissements en capital dans notre pays comme jamais auparavant.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, le député a clairement éludé la question, mais j'aimerais préciser que le ministre des Finances a effectivement déclaré avoir agi ainsi au nom de la transparence. Il invente des définitions au nom de la transparence, puis il les utilise de manière incohérente, toujours au nom de la transparence. En plus, les résultats ne peuvent pas être reproduits de manière indépendante à partir des renseignements publics, tout ça au nom de la transparence, bien entendu. Or, comme par hasard, ce stratagème comptable transforme 136 milliards de dollars de dépenses en investissements, ce qui permet d'équilibrer le budget de fonctionnement.

Croit-il réellement que les Canadiens sont assez naïfs pour croire à son stratagème ou pense-t-il que la vérité n'a plus d'importance?

● (1435)

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2026 s'intitule « Maîtres chez nous ». Ce leader est passé maître dans l'art de semer la discorde au sein de son caucus et de son cabinet.

Nous avons un plan pour bâtir un Canada fort. Nous avons un plan pour investir au Canada et stimuler les investissements dans les projets. Nous investirons dans les grands projets, les infrastructures et le logement. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan pour bâtir une économie forte. Eux n'en ont tout simplement pas.

LE LOGEMENT

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre libéral avait promis de dépenser moins et d'investir davantage, mais le verdict est tombé. Même la gardienne de la rigueur budgétaire parlementaire a dit que ce budget prévoit de dépenser plus et d'emprunter davantage. Il s'agit de 765 milliards de dollars de nouveaux emprunts nets.

La directrice parlementaire du budget a également confirmé que le gouvernement avait renoncé à sa promesse de construire 500 000 logements par année. Au lieu de cela, le nombre de mises en chantier a chuté à seulement 200 000, alors que les libéraux prévoient d'accueillir un nombre record de 654 000 nouveaux résidents permanents. Quand le premier ministre remettra-t-il aux Canadiens les clés qu'il leur a promises? Il leur a déjà refilé l'hypothèque.

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à être clair. Le gouvernement a toujours accordé, et il continue de le faire, une attention toute particulière à l'offre de logements et à la construction de logements abordables à une échelle sans précédent. Je vais citer quelques réactions au budget de 2026. Le mouvement civique Build Canada affirme qu'il s'agit d'un budget qui favorise les constructeurs. L'Association canadienne de la construction a quant à elle déclaré: « Le budget adopte une approche prudente sur le plan financier tout en réalisant d'importants investissements ».

Les experts du secteur, c'est-à-dire ceux qui construisent les logements dont nous avons besoin, se prononcent en faveur du budget de 2026 pour soutenir la construction.

* * *

[*Français*]

LES FINANCES

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, au Québec comme ailleurs au Canada, présentement, des familles peinent à payer leur loyer et leur épicerie. Pendant ce temps-là, ici, à Ottawa, on prévoit 765 milliards de dettes sur cinq ans, un triste record. L'Institut économique de Montréal rappelle que le gouvernement prévoit un déficit de plus de 62 milliards de dollars l'an prochain et que ce sont malheureusement les générations futures qui vont devoir payer leur carte de crédit.

Quand le gouvernement libéral va-t-il enfin arrêter ses dépenses inutiles et réduire le déficit?

Marie-Gabrielle Ménard (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, comme mes collègues, la semaine passée, j'étais dans ma circonscription. Dans Hochelaga—Rosemont-Est, 39 000 personnes bénéficient de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels.

Mon collègue appelle ça des dépenses inutiles; je lui offre un tour guidé dans Hochelaga et je l'invite à répéter ça à voix haute dans ma circonscription. Je pense que ça va être mal reçu.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, les 19 milliards de dollars en consultants, ça en est des dépenses inutiles. Je peux aller faire le tour d'Hochelaga quand elle veut.

Les libéraux manipulent les chiffres pour faire croire que le budget de fonctionnement sera équilibré. La directrice parlementaire du budget révèle qu'il classe plus de 35 milliards de dollars en investissement en capital, ce qui ne respecte pas la norme internationale. Si le gouvernement appliquait la norme internationale, on découvrirait un déficit de fonctionnement chaque année pendant cinq ans. C'est ça, la vérité.

Comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à un gouvernement qui manipule les chiffres?

Marie-Gabrielle Ménard (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de savoir que mon collègue va venir dans Hochelaga. J'ai plein de bonnes adresses à lui présenter.

Nous allons parler de différentes choses, en fait. La mégadéduction va aider les petites entreprises. Nous en sommes tous fiers. On n'a qu'à regarder les réseaux sociaux, ce sont les endroits préférés. Ça permet de maintenir des emplois, puis ça permet d'augmenter notre productivité et notre compétitivité.

Nous sommes capables de faire fleurir notre économie sans oublier les mesures qui soutiennent directement la population.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, les libéraux continuent leur dérapage avec le projet de loi C-39.

Hier, nous avons voté sur un amendement simple. Il s'agissait d'empêcher le fédéral d'autoriser des projets en contournant les lois environnementales dans les parcs nationaux et dans les aires marines protégées. Bien, voyons donc: ils ont voté contre. Avec le projet de loi C-39, même les parcs nationaux vont être à la merci des promoteurs de pétrole, de gaz, de mines, de nucléaire et j'en passe.

Qu'est-ce qu'ils attendent pour dénoncer cette dérive?

● (1440)

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, je vais le répéter, comme je l'ai déjà fait plusieurs fois en ce lieu. Notre projet de loi C-39 ne réduit pas les normes environnementales. Qu'est-ce que ça nous aide à faire? Ça nous aide à construire des projets, de bons projets qui vont nous aider à avoir des réseaux d'électricité plus importants, dont nous avons besoin pour atteindre la carboneutralité.

J'espère que mon collègue va nous appuyer en votant en faveur du projet de loi C-39.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, c'est épouvantable, ce que les libéraux sont en train de faire avec le projet de loi C-39. Hier soir, ils se sont donné le pouvoir de bâtir des projets sans respecter les lois environnementales dans les parcs — dans le parcs nationaux Forillon, de la Mauricie ou de l'Archipel-de-Mingan — et même dans le fleuve.

J'en appelle aux élus libéraux du Québec. Il doit en avoir quelques-uns de l'autre bord qui n'ont pas encore bu le Kool-Aid à saveur de pétrole.

Qu'attendent-ils pour dénoncer le projet de loi C-39?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, si on regarde la stratégie pour la nature, si on regarde tous les investissements que nous faisons dans les parcs nationaux, mais aussi dans la protection et la conservation de la nature partout au pays, on voit que c'est une priorité pour le gouvernement. Nous allons continuer de protéger ce que les Canadiens ont à cœur, soit la nature, tout partout au pays.

* * *

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, en raison de la demande accrue, le temps d'attente moyen pour les services de santé au Canada est passé à 31 semaines, et plus de 23 000 Canadiens sont morts en 2024-2025 pendant qu'ils attendaient de recevoir des soins. Le taux de chômage chez les jeunes est de 13,7 %, et les mises en chantier de projets d'habitation ont diminué de 10 %.

Le logement est en baisse, le chômage est en hausse et les délais d'attente augmentent. Pourtant, la ministre prévoit accueillir plus de 650 000 nouveaux résidents permanents l'année prochaine. Comment peut-elle justifier cela comme étant viable?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, parlons un instant du chômage chez les jeunes et de l'obstruction des députés conservateurs, qui votent continuellement contre les intérêts des jeunes. Pensons notamment au programme Emplois d'été Canada, dont tous les députés profitent dans leur propre circonscription, ainsi qu'aux 8 milliards de dollars alloués à Équipe Canada fort, une initiative qui permet de former de nouveaux apprentis et de nouveaux gens de métier, et qui aide les gens, comme ceux de l'Association canadienne de la construction, à trouver les talents dont ils ont besoin.

Ces députés tiennent un double discours. Ils ne veulent pas faire partie de la solution. Ils font de l'obstruction pour faire de l'obstruction. Ce n'est pas ce dont les Canadiens ont besoin ni ce qu'ils veulent.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le ministère de l'Immigration a averti le premier ministre qu'une augmentation rapide de l'immigration exercerait des pressions sur les systèmes de soins de santé, mais il a ignoré cet avertissement et, l'an prochain, il accueillera près de 1 million de nouveaux arrivants.

Lorsque deux familles attendent d'avoir accès au même rarissime lit d'hôpital, on ne peut pas rejeter la faute sur un nouvel arrivant qui est venu au Canada pour améliorer son sort. Le premier ministre admettra-t-il qu'il est le seul à blâmer, car il fait venir trop de gens trop rapidement pour que le parc immobilier et les systèmes de soins de santé soient en mesure de répondre à la demande?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait très bien que ce qu'elle dit n'est pas vrai…

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il est interdit d'accuser quelqu'un de mentir. La ministre pourrait peut-être reformuler.

L'hon. Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, ces informations ne sont pas exactes. En fait, la majorité des personnes qui obtiendront le statut de résident permanent l'an prochain habitent déjà ici, paient des impôts, travaillent, s'occupent des enfants dans les garderies, nourrissent les gens à la maison et viennent en aide aux malades hospitalisés. Elles sont déjà ici avec un statut de résident temporaire. De quels immigrants aimerait-elle se débarrasser? Voudrait-elle bien nous le dire?

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, pensons à ce que la ministre vient de dire. Elle vient d'admettre que les 5 000 personnes à qui elle allait accorder une place sont déjà ici et qu'elles travaillent déjà. Il y a déjà 6 millions de Canadiens qui n'ont pas de médecin, même si ces personnes sont déjà ici. Pourquoi le premier ministre ferait-il venir 1 million de personnes de plus au Canada? Ces personnes auront également besoin de lits d'hôpitaux et d'imagerie diagnostique.

Ma question à la ministre est la suivante.

Des voix: Oh, oh!

● (1445)

Le Président: La députée peut poursuivre, mais sans reprendre depuis le début.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, pour 1 million de nouveaux arrivants au Canada, il faut prévoir des lits d'hôpital et des chirurgies. Ma question à la ministre est la suivante: quel lit d'hôpital le premier ministre compte-t-il offrir à ce million de nouveaux arrivants, celui qui n'existe pas ou celui que quelqu'un ici attend déjà?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les chiffres de la députée sont inventés de toutes pièces. Notre plan en matière d'immigration vise à maintenir le contrôle de notre système. Il vise à garantir un traitement équitable aux personnes qui se trouvent déjà au pays. Voici ce qu'a dit un médecin hongkongais à ce sujet:

> La mesure à durée limitée présentée dans le plan sur les niveaux d'immigration de cette année redonne espoir à notre communauté de Hong Kong. En résorbant l'arriéré de demandes dans le cadre des voies d'accès pour les résidents de Hong Kong, non seulement le Canada tiendra son engagement, mais il pourra également tirer parti d'une main-d'œuvre précieuse dans le secteur de la santé qui se trouve déjà au pays et qui contribue à notre économie.

[*Français*]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, une immigration réussie et responsable repose d'abord et avant tout sur la capacité d'accueil. Qui dit « capacité d'accueil » parle de logement. La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit 223 000 logements. C'est la moitié de ce que le premier ministre avait promis. Du même souffle, le premier ministre veut ajouter 654 000 nouveaux résidents permanents. Qu'on calcule ça comme on le veut, il va manquer de logements.

Pourquoi le gouvernement a-t-il une politique migratoire irresponsable dont les premières victimes sont les immigrants eux-mêmes?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'ai pris des mesures décisives pour rétablir l'équilibre et le contrôle du système d'immigration. Le nombre de résidents temporaire a diminué en 2026. Les loyers demandés ont baissé pendant 25 mois consécutifs. Les conservateurs ne semblent pas entendre ce que je dis, mais TD Economics dit que le ralentissement rapide de la croissance démographique du Canada témoigne d'un allégement de la pression exercée sur les infrastructures sociales et économiques...

Le Président: L'honorable député de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk a la parole.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, tout le monde sait au Canada que le premier ministre et le président de Télésat sont des amis de longue date. C'est bien correct, mais ça cause des problèmes d'éthique. Télésat a déjà reçu 5 milliards de dollars de ce gouvernement libéral. Il est en voie d'avoir 5 autres milliards de dollars pour des contrats de la défense.

Oui ou non, est-ce que le premier ministre peut assurer à la Chambre qu'il n'a participé à aucune discussion sur ce sujet? Comme on le sait, ce serait illégal.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, cette assurance a été donnée.

* * *

[*Traduction*]

LE BUDGET

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent que nous bâtissions une économie plus forte, plus abordable et plus indépendante. Notre plan repose sur un principe simple: travailler fort ouvre des possibilités, et les travailleurs canadiens et la main-d'œuvre canadienne occuperont une place centrale pour bâtir une économie plus forte et plus résiliente. Cependant, alors que nous bâtissons une économie plus forte, nous savons que l'abordabilité demeure une préoccupation bien réelle.

Le ministre des Finances peut-il expliquer aux gens de Peterborough en quoi le budget de 2026 apporte plus de certitude et de soutien aux travailleurs à faible et moyen revenus?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Peterborough de son excellent travail. Elle a raison de souligner que, dans le budget de 2026, nous avons annoncé l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui aidera les Canadiens à faible revenu à continuer de travailler et de contribuer à l'économie du Canada tout en leur permettant de garder un peu plus d'argent dans leurs poches. Ainsi, leur famille recevra jusqu'à 3 100 $ de soutien par année. Les quelque 2 millions de travailleurs canadiens qui en bénéficieront verront ainsi leur sécurité financière renforcée. Cela signifie que 240 000 Canadiens de plus sortiront de la pauvreté...

Questions orales

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, les libéraux et la ministre de l'Industrie n'ont absolument rien fait pour empêcher la vente de l'usine Stellantis, à Brampton, et nous savons maintenant pourquoi. Le 14 juillet, quatre députés libéraux, dont la députée de Brampton-Centre, ont visité l'usine avec des représentants de Roshel. La ministre de l'Industrie n'a rien fait pour empêcher cela depuis la signature du protocole d'entente en septembre.

La ministre va-t-elle vraiment prendre la parole à la Chambre et faire comme si elle s'opposait à la vente alors que des députés libéraux ont visité l'usine en juillet et qu'elle n'a pas intenté de poursuites pour empêcher la vente?

● (1450)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, la priorité absolue du gouvernement est de protéger les emplois touchés par les droits de douane américains, qui n'ont d'ailleurs toujours pas été dénoncés par le chef de l'opposition. Les députés peuvent avoir l'assurance que nous continuerons de nous battre pour ces emplois. À Hamilton, nous nous sommes battus et nous avons remporté la victoire contre Stelco. Nous ferons la même chose à Brampton.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, mes collègues savent-ils ce qui manquait dans cette réponse? Elle ne contenait aucun démenti de ce que je viens de dire, ce qui en dit long sur la situation. Voici ce que nous savons. Nous savons qu'elle a émis un avis de défaut il y a 10 mois et qu'elle n'a rien fait. Nous savons que des députés libéraux ont visité l'usine en juillet avec des représentants de Roshel. Ils savaient ce qu'il en était. Ils n'ont rien fait pour y mettre fin. Le protocole d'entente a été conclu en septembre. Ils n'ont rien fait pour y mettre fin. Pourquoi la ministre ne ferait-elle pas preuve d'un peu d'honnêteté?

Quand avez-vous su que l'usine allait être vendue? Pourquoi n'a-t-elle pas intenté une action en justice pour mettre fin à cette vente dès que vous l'avez appris?

Le Président: Personne ne m'en a informé.

La ministre de l'Industrie a la parole.

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, la seule entreprise avec laquelle nous négocions est Stellantis, ce qui a toujours été clair. Les députés savent-ils ce qui est également clair?

J'aimerais rappeler à la Chambre ce que mon collègue de Dufferin—Caledon a déjà dit. Il a affirmé que nous avions des contrats solides assortis de garanties d'emploi avec Stellantis. Les députés souhaitent-ils savoir autre chose? Cette affirmation est vraie. Soit l'entreprise protège les emplois, soit elle nous rembourse notre argent.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais obtenir des précisions. Le premier ministre a dit qu'il avait qualifié la vente de Stellantis de trahison. Nous avons ensuite appris, grâce à un reportage de CTV, que non seulement le gouvernement libéral connaissait les modalités de la vente, mais aussi qu'il avait participé aux discussions tenues à huis clos à son sujet sans rien faire pour l'arrêter.

J'ai une question pour la ministre de l'Industrie. Quand a-t-elle appris qu'on envisageait de vendre Stellantis, et qu'a-t-elle fait pour protéger les travailleurs de l'automobile de Brampton avant la conclusion de l'entente?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas de grand secret. Nous négocions depuis des mois, depuis un an, en fait, avec Stellantis, Unifor et le gouvernement de l'Ontario. Nous avons toujours affirmé que toute solution devait comprendre des mesures de protection pour les travailleurs, point final.

Qu'on y pense un instant: Stellantis n'aura d'autre choix que de payer la note. Si l'entreprise va de l'avant avec la vente, il n'y a pas de problème. Les députés savent-ils ce qui se passera? Elle devra rembourser des centaines de millions de dollars au gouvernement et aux contribuables canadiens, un point, c'est tout.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, nous savons ce que Stellantis a fait, mais ce que je demandais, c'est ce que la ministre de l'Industrie a fait pour protéger les travailleurs de Stellantis. Les travailleurs de Brampton méritent qu'on leur rende des comptes. On ne peut pas faciliter les négociations entourant une vente derrière des portes closes, puis prendre la parole à la Chambre et prétendre qu'on s'oppose à cette vente.

J'ai une question simple à poser à la ministre de l'Industrie. Assumera-t-elle sa responsabilité et nous dira-t-elle enfin pourquoi elle n'a rien fait pour protéger les emplois des travailleurs de Stellantis?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, ma position est claire. Si Stellantis va de l'avant avec la vente, nous irons chercher notre argent. Pendant ce temps, si l'entreprise veut garder les emplois au Canada, nous sommes prêts à mettre en place un train de mesures énergiques pour soutenir les travailleurs. Les députés savent-ils ce qui se passera...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je veux entendre le reste. La ministre peut poursuivre.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je les entends chahuter et parler d'aide aux entreprises parasites. Les députés se rendent-ils compte qu'alors qu'ils parlent de subventions aux entreprises parasites, nous nous concentrons sur la protection des emplois? Nous allons faire le travail.

* * *

● (1455)

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, la saga de Télésat se poursuit. Dan Goldberg, un ami du premier ministre, procède actuellement à la restructuration de la dette de Télésat. On leur a accordé un sursis d'un mois et fixé une nouvelle échéance qui fait qu'ils n'auront rien à payer avant que Chambre se prononce sur une dépense de 1,6 milliard de dollars pour le programme pour lequel Télésat a déjà reçu des milliards de dollars.

Le gouvernement a-t-il l'intention de venir encore une fois à la rescousse de l'ami du premier ministre?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas ce que le député veut laisser entendre, mais il est évident que notre pays a des lignes directrices très claires et très rigoureuses en matière de conflits d'intérêts. Tous les députés doivent les respecter. J'espère que le député les respecte également.

Jamil Jivani (Bowmanville—Oshawa-Nord, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, un porte-parole du gouvernement affirme qu'il n'y a rien à signaler et que nous ne devrions pas poser de questions. Le Cabinet du premier ministre a pourtant admis, dans une lettre adressée au comité de l'éthique, qu'il ne s'est intéressé à Dan Goldberg qu'après que nous avons soulevé la question et que Télésat a commencé à attirer l'attention du public. La question demeure.

Viendront-ils encore une fois à la rescousse de l'ami du premier ministre?

Ont-ils l'intention d'agir dans l'intérêt des contribuables et d'appuyer notre demande visant à ce que le comité de l'éthique se penche sur cette affaire?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis sûr que de nombreux députés de ce côté-ci de la Chambre aimeraient comprendre de quoi le député se fait le porte-parole.

Le premier ministre a scrupuleusement suivi toutes les lignes directrices en matière de divulgation et d'éthique et toutes les règles que les élus doivent respecter.

[*Français*]

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, ceci est connu: le premier ministre entretient une amitié de longue date avec le président-directeur général de Télésat. Or, depuis 2019, le gouvernement libéral a engagé plus de 5 milliards de dollars d'argent canadien auprès de cette entreprise. La Loi sur les conflits d'intérêts est pourtant très claire: les amis d'un titulaire de charge publique peuvent soulever un enjeu de conflit d'intérêts.

Est-ce que le premier ministre accepte de soumettre sans tarder l'ensemble de ce dossier à un examen du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre s'est soumis aux demandes du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Il a fait toutes les divulgations proactives, entre autres, qui devaient être faites et suit avec rigueur les dispositions qui sont contenues là-dedans.

* * *

[*Traduction*]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Monsieur le Président, en juillet, le ministre des Finances libéral a donné 100 millions de dollars à l'entreprise Millar Western Forest Products pour protéger des emplois canadiens. Or, quelques semaines plus tard, Millar Western a annoncé une suspension temporaire de ses activités à son usine de Quesnel, dans ma circonscription. Puis, exactement 100 jours plus tard, l'entreprise a annoncé que l'usine fermait ses portes pour une durée indéterminée, ce qui signifie que des centaines d'emplois ont été perdus dans ma collectivité, juste avant Noël.

Le ministre savait-il que Millar Western allait mettre fin à ses activités à Quesnel lorsqu'il lui a donné les 100 millions de dollars?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients des droits de douane injustes et inéquitables qui sont imposés à cette industrie. Nous comprenons à quel point la situation est difficile pour toutes les collectivités touchées. C'est pourquoi nous avons prévu 2,5 milliards de dollars pour soutenir l'industrie. C'est aussi pourquoi, dans ce budget, les députés ont l'occasion de voter en faveur de la toute première stratégie forestière nationale, qui prévoit une somme de 6,5 milliards de dollars pour transformer l'industrie. J'espère sincèrement qu'ils voteront en sa faveur.

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Monsieur le Président, je le dirai plus lentement pour le ministre. Les libéraux ont les moyens de donner 500 millions de dollars pour sauver la forêt tropicale au Brésil, puis 100 millions à Millar Western. Ai-je mentionné que Millar Western appartient à une société d'investissement américaine? Le ministre des Finances lui a carrément donné 100 millions de dollars pour protéger des emplois au Canada et, 100 jours plus tard, des centaines d'emplois ont été perdus dans ma circonscription.

Ils ont pris l'argent sans demander leur reste. Qui alors le ministre protège-t-il vraiment: les travailleurs canadiens ou les actionnaires américains?

● (1500)

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous nous préoccupons vraiment des forêts. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour sauver les forêts tropicales. C'est pour cette raison que nous sommes en train d'élaborer la première stratégie forestière nationale de l'histoire de ce pays: 6,5 milliards de dollars qui favoriseront la transformation de l'industrie, notamment les usines en Alberta. Monsieur peut voter pour…

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le ministre peut s'interrompre un instant. Je n'ai entendu que la moitié de son intervention à cause du bruit. Il est important que la présidence puisse entendre ce qui se dit.

Je demande au ministre de reprendre sa réponse à partir du milieu, si cela lui est possible.

L'hon. Tim Hodgson: Monsieur le Président, comme je disais, nous nous préoccupons des forêts tropicales, et nous nous préoccupons aussi des travailleurs de l'industrie forestière du Canada. C'est pour cette raison que nous prévoyons un montant de 2,5 milliards de dollars pour les aider à faire face aux droits de douane injustes et abusifs. C'est pourquoi ils ont la possibilité d'appuyer notre stratégie forestière: 6,5 milliards de dollars dans la toute première stratégie forestière nationale. J'espère qu'ils l'appuieront.

[*Français*]

LA SANTÉ

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veillent les uns sur les autres. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de nos proches aidants. En tant que médecin, j'ai pu constater directement le rôle essentiel que jouent les proches aidants auprès des Canadiens les plus vulnérables. Qu'ils soient rémunérés ou non, ils prennent soin de nous lorsque nous en avons le plus besoin et il est temps de les reconnaître.

Le ministre des Finances peut-il nous indiquer quelles mesures sont prises dans le budget pour soutenir nos proches aidants?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée d'University—Rosedale de sa question et de son excellent travail comme députée et comme médecin.

Elle parle d'une mesure phare du budget de 2026: rendre le crédit d'impôt pour les proches aidants remboursable. C'est une mesure de soutien importante pour ceux qui aident nos proches. C'est une mesure essentielle qui va reconnaître le travail des proches aidants partout au pays. Cela va permettre de soutenir 180 000 proches aidants au pays et de sortir 15 000 personnes de la pauvreté au pays. Nous allons continuer d'appuyer les Canadiens.

[*Traduction*]

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, en juin, la ministre de la Santé a promis une vérification indépendante par un tiers du scandale PrescripTIon, évalué à 300 millions de dollars. Plus de 150 jours plus tard, les Canadiens attendent encore la vérification promise et la moindre forme de reddition de comptes. Pendant ce temps, les dirigeants d'Inforoute quittent la scène après avoir empoché des millions de dollars de l'argent des contribuables. Les libéraux prétendent maintenant qu'ils ont embauché un vérificateur indépendant.

Ma question est simple: qui la ministre a-t-elle embauché pour effectuer la vérification, et à quelle date la vérification sera-t-elle terminée?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours dit que nous communiquerions les conclusions de l'examen et de la vérification dès que nous les aurions. J'ai hâte de communiquer les résultats, ainsi que les prochaines étapes, dès que le travail sera terminé. Nous en aurons plus à dire très bientôt.

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, ma question était pourtant simple. J'aimerais vivre dans une société où règne la confiance et où le gouvernement est ouvert et transparent. Quand 300 millions de dollars de fonds publics disparaissent, les Canadiens s'attendent à ce qu'une vérification soit faite. La ministre de la Santé l'a promise il y a cinq mois.

Pourquoi ne dit-elle pas simplement le nom du vérificateur qu'elle a embauché? Un gouvernement ouvert et transparent ne devrait avoir aucun problème à répondre.

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours dit que nous communiquerions les conclusions de l'examen et de la vérification dès que nous les aurions. J'ai hâte de communiquer les résultats à tous les députés. J'en aurai plus à dire très bientôt.

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, est-ce une blague? La question est simple. Quel est le nom du vérificateur? Nous vivons dans une démocratie. La ministre peut s'exprimer librement. Les gens présents à la tribune attendent des réponses simples à des questions simples.

Quel est le nom du vérificateur qu'elle a embauché?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je dirai à mon collègue que je ne plaisante pas sur un sujet aussi sérieux que la santé des Canadiens. Je lui dirai aussi que la vérificatrice générale a confirmé que le gouvernement adopte la bonne approche dans ce dossier. J'en aurai plus à dire très bientôt.

* * *

● (1505)

LE LOGEMENT

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, un Canada où nous sommes maîtres chez nous est un Canada où chacun peut se sentir en sécurité chez lui. Pour de nombreux Canadiens, en particulier les jeunes, l'achat d'une première maison représente l'un des plus grands engagements financiers de leur vie. Bien que nous prenions des mesures pour faire construire davantage de logements et les rendre plus abordables, nous savons qu'il reste encore du travail à faire.

Le ministre des Finances peut-il expliquer à la Chambre comment le gouvernement aide les jeunes Canadiens à réaliser leur rêve d'accéder à la propriété?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Brampton-Centre de défendre les intérêts des jeunes Canadiens.

En fait, elle a raison. Le gouvernement prend des mesures pour qu'il soit encore plus facile pour les jeunes Canadiens d'accéder au marché immobilier. Grâce au budget de cette année, nous élargirons l'assurance prêt hypothécaire afin de contribuer à réduire le coût de la construction de logements. Cette mesure s'appuie sur notre partenariat avec l'Ontario visant à réduire les droits d'aménagement et à éliminer la TVH sur les maisons neuves, ce qui permettra à tous les acheteurs d'économiser jusqu'à 200 000 $.

De ce côté-ci de la Chambre, nous ferons tout en notre pouvoir pour soutenir les jeunes Canadiens.

* * *

L'ÉCONOMIE

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, un père seul se trouve à la caisse d'un supermarché. Il place sur le tapis du lait, du pain, du bœuf haché, des bleuets, des pommes de terre, du beurre et des carottes. Le montant total grimpe. Quand les boîtes à jus passent à la caisse, l'angoisse s'empare de lui. Il a dépassé son budget. Imaginons-le en train de bloquer la file d'attente, avec ses enfants, en expliquant au caissier qu'il n'a pas les moyens de payer. Pendant ce temps, le premier ministre vient de s'engager à verser plus d'un demi-milliard de dollars à un communiste brésilien dans le cadre d'une collecte de fonds pour sauver des arbres.

Avant qu'un autre père canadien ne doive subir ce genre d'humiliation, le premier ministre va-t-il appeler le Brésil pour lui faire savoir que les familles canadiennes ne financeront pas son projet national d'aménagement paysager?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, nous avons à cœur de soutenir les Canadiens. On le voit avec notre programme visant à rénover 1 million de logements, l'Allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, et le travail que nous faisons sans relâche.

Je tiens toutefois à rectifier une partie de la mésinformation véhiculée sur le financement alloué au Fonds pour la conservation des forêts tropicales. Tout d'abord, il s'agit d'un prêt accordé à un fonds cogéré par la Norvège. Ce fonds servira à protéger 1 milliard d'hectares de forêts tropicales dans 70 pays. Parmi les autres bailleurs de fonds figurent l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. C'est en fait une bonne chose.

* * *

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je me permets de citer le premier ministre: « Selon la structure du marché, l'oligopole peut, dans certaines circonstances, entraîner davantage de concurrence tout en ayant moins d'acteurs. » Quel charabia orwellien! Les Canadiens paient déjà des tarifs de téléphonie cellulaire parmi les plus élevés au monde. Où est la logique?

Pourquoi le premier ministre défend-il les fusions d'entreprises et les oligopoles qui ne feront qu'aggraver la hausse des prix pour les Canadiens en pleine crise du coût de la vie? Va-t-il s'opposer au regroupement stratégique de Telus et Québecor?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, bien entendu, ma déclaration sur cette question reste valable. Nous avons pris connaissance de la proposition faite par Québecor à Telus et nous ferons le travail qui s'impose. Nous actualiserons notre politique.

Comme on le sait, des changements géopolitiques et technologiques majeurs sont en cours, et nous devons veiller à protéger notre souveraineté tout en cherchant à réduire les coûts pour les Canadiens. Des processus bien définis sont en place au Bureau de la concurrence, au CRTC et dans la législation, et nous les respecterons.

[*Français*]

Luc Berthold: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Durant la période des questions orales, la ministre de l'Industrie a induit la Chambre en erreur en indiquant que le chef de l'opposition officielle n'avait jamais condamné les droits de douane américains. Or, le 1er février 2025, il a dit que les conservateurs...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: C'est noté. Je remercie l'honorable député.

Le député semble vouloir invoquer le Règlement à un autre sujet.

● (1510)

Luc Berthold: Monsieur le Président, mon micro était fermé quand je vous ai demandé de demander à la ministre de retirer ses propos.

Affaires courantes

AFFAIRES COURANTES

[*Traduction*]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 13 pétitions.

* * *

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES PRODUITS D'ÉPICERIE ET DU LOGEMENT

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-42, Loi visant certaines mesures liées à l'abordabilité et au logement.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, les rapports suivants: le rapport de la délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe concernant la 25e réunion d'hiver, tenue à Vienne, en Autriche, du 19 au 20 février; le rapport de la délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe concernant la 33e session annuelle, tenue à La Haye, aux Pays-Bas, du 4 au 8 juillet; et le rapport de la délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe concernant la mission d'observation électorale en Hongrie, du 10 au 13 avril.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 10e rapport du Comité permanent de la justice et des droits de la personne, qui porte sur le projet de loi C-223, Loi modifiant la Loi sur le divorce.

Le Comité a étudié le projet de loi et a convenu d'en faire rapport à la Chambre avec des propositions d'amendement.

[*Français*]

PATRIMOINE CANADIEN

Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les deux rapports suivants du Comité permanent du patrimoine canadien: le 10e rapport, intitulé « État des secteurs du journalisme et des médias », et le 11e rapport, intitulé « État des espaces de création et de représentation au Canada ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à chacun de ces deux rapports.

[*Traduction*]

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer un rapport dissident sur l'étude sur les espaces de création réalisée par le comité du patrimoine. Cette étude arrive à un moment déterminant, car le gouvernement libéral cherche activement à renforcer ses liens avec le Parti communiste chinois.

Dans notre rapport dissident, nous abordons l'état des espaces de création et de représentation partout au Canada. Au cours de notre étude, nous avons entendu comment le Parti communiste chinois cible et intimide des organisations artistiques au Canada, y compris Shen Yun, qui a fait l'objet de menaces d'attentats à la bombe, et dont des spectacles ont été annulés en raison de l'ingérence du gouvernement chinois.

Les conservateurs ont présenté une motion simple au comité pour condamner cette situation, mais les libéraux ont voté contre. Les témoignages nous rappellent que la sûreté et la sécurité sont des besoins fondamentaux, et que des secteurs comme les arts du spectacle en pâtissent s'ils n'en bénéficient pas. Quand le gouvernement ferme les yeux, il met en péril les artistes canadiens, les institutions culturelles et la souveraineté du pays.

Notre rapport demande au gouvernement d'assumer ses responsabilités et de faire en sorte qu'aucun régime étranger ne puisse intimider les Canadiens ou réduire au silence l'expression artistique sur notre territoire.

Je dépose aussi le rapport dissident des conservateurs à propos d'une étude sur le journalisme réalisée par le comité du patrimoine. L'étude du comité soulève de graves préoccupations au sujet de l'état du journalisme au Canada et du rôle que le gouvernement libéral joue dans la création d'un environnement médiatique qui favorise les médias soutenus par le gouvernement tout en faisant preuve d'une hostilité considérable à l'égard du journalisme indépendant et axé sur la communauté.

Qu'on pense aux graves allégations de culture toxique en milieu de travail et de partialité politique à CBC/Radio-Canada sur lesquelles un ministre a fermé les yeux, aux subventions gouvernementales qui profitent de manière disproportionnée aux médias traditionnels établis, aux journalistes indépendants qui se voient refuser l'accès à des conférences de presse du gouvernement ou aux petits médias qui sont laissés pour compte parce qu'on leur refuse un soutien financier, tout cela brosse un tableau profondément troublant du paysage médiatique canadien.

Notre rapport propose toutefois des solutions, par exemple une plus grande reddition de comptes à CBC/Radio-Canada, un soutien plus équitable envers le journalisme indépendant, l'abrogation des dispositions issues du projet de loi C-18 et l'offre d'un plus grand choix aux Canadiens en matière de journalisme. Les Canadiens méritent un paysage médiatique diversifié, équitable, équilibré et indépendant.

● (1515)

[*Français*]

Le Président: Je crois que le député de Drummond demande de déposer un rapport complémentaire en annexe au 10e rapport.

La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Le Président: Le député de Drummond a la parole.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, à mon tour, j'aimerais déposer une opinion complémentaire au 10e rapport, le rapport présenté par ma collègue de Hamilton Mountain sur l'état des secteurs du journalisme et des médias, qui a été réalisé par le Comité permanent du patrimoine canadien.

Le Bloc québécois partage les grands constats du rapport sur l'état du journalisme et des médias: l'écosystème médiatique est fragilisé, le journalisme joue un rôle essentiel dans notre démocratie et il faut préserver une information professionnelle, rigoureuse et indépendante. Nous souhaitons toutefois émettre une réserve importante concernant la manière dont certains témoignages ont été présentés et intégrés aux conclusions du rapport.

Notre désaccord ne porte pas sur le droit des témoins de s'exprimer. Le Parlement doit demeurer un lieu où des opinions différentes peuvent être entendues. Les citoyens et les organisations ont pleinement le droit de critiquer les médias, de signaler des erreurs et de demander des comptes. Aucun journaliste ne doit être soustrait à la critique.

Cependant, entendre une opinion ne signifie pas lui reconnaître la même valeur qu'une expertise journalistique. Le journalisme repose sur des exigences précises: la vérification des faits, l'indépendance éditoriale, l'équilibre, l'absence de conflits d'intérêts et la reddition de comptes. Un rapport parlementaire consacré à cette profession doit donc distinguer clairement le journalisme, l'opinion et le militantisme.

Le Bloc québécois reconnaît qu'il existe de nouveaux acteurs dans l'industrie de la couverture des nouvelles et que cet univers vit des changements importants à notre époque, mais il est faux de prétendre que des groupes comme Rebel News, dont les méthodes ne respectent aucun des critères fondamentaux du journalisme, ou HonestReporting Canada, qui appelle au harcèlement des journalistes quand la couverture du conflit Israël-Hamas leur semble biaisée, méritent la même considération que les chercheurs universitaires, les médias d'information reconnus et les autres experts objectifs. C'est correct qu'ils participent au débat public. Ils sont libres de présenter leurs lectures de l'actualité. Notre réserve concerne plutôt la manière dont elles ont été présentées dans le rapport, qui peut donner l'impression qu'elles se situent au même niveau que des médias et des organisations journalistiques soumis à des normes professionnelles reconnues. Toutes les voix peuvent être entendues, mais toutes ne relèvent pas pour autant du même exercice journalistique.

Enfin, le rapport recommande d'améliorer la littératie médiatique. Il devrait lui-même appliquer cette exigence en distinguant clairement les différentes formes de discours. Pour le Bloc québécois, cette rigueur est indispensable à la crédibilité du rapport et au respect de la profession journalistique. Protéger la liberté d'expression et reconnaître la spécificité du journalisme professionnel sont deux responsabilités complémentaires et non contradictoires.

[*Traduction*]

PÉTITIONS

LES PRESTATIONS PARENTALES

L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions au nom de citoyens de ma circonscription. La première concerne les prestations parentales de l'assurance-emploi et la tragédie d'une mortinaissance. Les signataires demandent qu'à la suite d'une mortinaissance, les parents aient droit aux prestations parentales de l'assurance-emploi qui leur avaient été promises et que le gouvernement honore cette promesse.

● (1520)

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur les changements climatiques et la protection de l'environnement. Les signataires signalent que les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient au pays et ailleurs dans le monde. Ils exhortent le gouvernement du Canada à honorer ses engagements, à garantir la réalisation des objectifs de réduction des émissions du Canada pour 2030 et 2035, ainsi qu'à renforcer les politiques permettant de les atteindre, pour l'amour de nos enfants et de nos petits-enfants.

LA RECHERCHE AGRICOLE

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, en janvier, le ministre de l'Agriculture a publié son plan visant à supprimer 665 postes et à fermer sept centres de recherche au Canada. Au printemps, le ministre a également confirmé que six postes de scientifiques seraient supprimés dans le cadre de ce plan au Centre de recherche et de développement de Brandon. Il s'agit d'une décision franchement contre-productive et malavisée à un moment où le Canada est confronté à des crises liées à l'abordabilité, à la souveraineté alimentaire et à la sécurité alimentaire.

Les signataires demandent au gouvernement du Canada: de reconnaître le rôle essentiel de la recherche agricole dans le soutien aux agriculteurs, la sécurité alimentaire et la croissance économique; de revenir immédiatement sur sa décision de fermer les sept centres de recherche et de supprimer 665 postes, dont les six postes de scientifiques au Centre de recherche et de développement de Brandon; et de s'engager à maintenir et à renforcer les capacités de recherche dans le domaine de l'agriculture à Brandon et dans la région de Westman.

L'IMMIGRATION ET LA CITOYENNETÉ

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, des pétitionnaires de Mission—Matsqui—Abbotsford s'inquiètent de la croissance démographique, qui a exercé une pression excessive sur le logement, l'emploi et les systèmes de santé du pays. Une vague d'immigration insoutenable a submergé les infrastructures essentielles. L'afflux de nouveaux arrivants a dépassé le rythme de construction de logements. Les hôpitaux et les cliniques ont du mal à répondre à la demande. Les délais d'attente pour les interventions chirurgicales et les consultations médicales atteignant des niveaux sans précédent dans certaines régions du Canada. Cet afflux de gens suscite des inquiétudes quant à une pression à la baisse des salaires et une concurrence sur le marché du travail, en particulier dans les secteurs peu qualifiés.

Par conséquent, les signataires prient le gouvernement du Canada de rebâtir le système d'immigration afin qu'il serve les intérêts des citoyens canadiens, qu'il soit équitable et ordonné, et qu'il accorde la priorité aux contributions économiques et à la croissance durable. Ils demandent au gouvernement de maintenir le taux de croissance démographique en dessous du rythme de construction de logements et de la création d'emplois et de respecter l'accessibilité aux soins de santé.

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, je présente une pétition lancée par Crystal Braunwarth, de Burnaby, et soutenue par 5 585 signataires. La pétition souligne que l'industrie cinématographique canadienne soutient plus de 181 000 emplois et génère plus de 10,2 milliards de dollars en activités annuelles de production.

Les signataires prient le gouvernement du Canada d'éliminer la formule de rajustement à la baisse du crédit d'impôt fédéral pour services de production de sorte que les incitatifs fiscaux provinciaux à la production ne réduisent plus le montant du crédit. Ce changement renforcerait la compétitivité du Canada, attirerait les investissements et protégerait les emplois des travailleurs canadiens de l'industrie cinématographique et télévisuelle.

LES DISTINCTIONS MILITAIRES

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir au nom de nombreux anciens combattants aux quatre coins du pays, d'autant plus que nous venons de souligner le jour du Souvenir à l'occasion des cérémonies qui se sont tenues d'un océan à l'autre. Les signataires sont préoccupés par ce qu'on appelle couramment l'« usurpation de hauts faits », c'est-à-dire le port non autorisé d'insignes et de décorations militaires.

Le problème sévit depuis de nombreuses années au Canada, et les anciens combattants m'ont demandé de présenter cette pétition en leur nom afin de réclamer la modification de l'article 419 du Code criminel, qui porte sur l'emploi illégitime d'uniformes ou de certificats militaires, afin de reclasser cette infraction en infraction mixte, ce qui permettrait aux procureurs de réclamer des peines plus sévères à l'endroit des usurpateurs de hauts faits qui ont affiché un insigne en public.

C'est pour moi un honneur de présenter cette pétition au nom de 301 Canadiens.

LES SOINS DE SANTÉ

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui l'honneur de présenter la pétition e-6982.

Elle a été lancée par Richard Hackett, un concitoyen qui est devenu militant par amour pour son fils. Son fils manifeste un TDAH mais, après plus de quatre ans, il n'arrive toujours pas à avoir une consultation en ergothérapie.

M. Hackett et les plus de 12 000 signataires de la pétition réclament un accès universel à l'éducation et aux soins de santé dans notre pays, à l'issue de négociations avec les provinces. Ce serait certes tout un exploit, mais je refuse de sous-estimer l'enthousiasme et la détermination de Richard Hackett et encore moins son amour pour son fils. C'est pour moi un honneur de présenter une pétition en son nom.

● (1525)

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Will Greaves (Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter deux pétitions provenant de citoyens de ma circonscription, Victoria.

Le budget

La première reconnaît que, dans le contexte de la guerre en Iran qui a débuté plus tôt cette année, on prévoit que les sociétés pétrolières et gazières mondiales réaliseront jusqu'à 90 milliards de dollars de profits excédentaires.

Le Canada est aux prises avec une crise du coût de la vie et subit les répercussions de la crise climatique. Les signataires de la pétition demandent au gouvernement fédéral d'étudier la possibilité d'instaurer une taxe de 75 % sur les profits excédentaires des entreprises du secteur des combustibles fossiles, afin que les profits qu'elles tirent du contexte géopolitique actuel puissent servir à financer les investissements essentiels auxquels s'attendent les Canadiens, notamment dans les énergies renouvelables, le transport en commun et un réseau électrique est-ouest.

La deuxième pétition va dans le même sens. Elle reconnaît les graves répercussions des changements climatiques sur notre pays et sur les Canadiens d'un océan à l'autre. Elle demande au gouvernement fédéral d'investir dans les industries durables et d'œuvrer à la décarbonation de notre économie, notamment en réduisant les subventions accordées à l'industrie des combustibles fossiles et en investissant dans les infrastructures propres, la rénovation des bâtiments et le transport actif.

LES OPIOÏDES

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre après mon voisin de Victoria, qui a présenté d'excellentes pétitions.

Les habitants de Saanich—Gulf Islands m'ont demandé de présenter cette pétition, qui rappelle au gouvernement que la crise des opioïdes contaminés demeure une urgence de santé publique, bien que le gouvernement ne la reconnaisse pas comme telle. Ils soulignent que, depuis 2016, il y a eu plus de 34 000 décès liés aux drogues au Canada. J'ai vérifié les chiffres dernièrement et, bien qu'ils aient légèrement diminué, le nombre total de décès continue d'augmenter en 2026.

Les signataires demandent au gouvernement du Canada de déclarer une urgence de santé publique en raison de la crise du fentanyl et des opioïdes contaminés, de suivre les recommandations des experts, de décriminaliser la possession de drogues non réglementées à des fins de consommation personnelle, de réduire la stigmatisation et les obstacles aux soins, ainsi que de fournir un approvisionnement sûr en drogues réglementées, afin que nous puissions poursuivre le traitement de la toxicomanie et traiter ce problème comme une crise de santé et non comme un problème de justice pénale.

LE PONT ROUGE

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola.

Pour la septième fois, je prends la parole pour présenter une pétition au nom de mes concitoyens qui demandent au gouvernement fédéral le financement nécessaire pour la reconstruction rapide du pont rouge, un ouvrage emblématique important qui relie la terre ferme au territoire des Tkqaqtiemlúps te Secwépemc.

Il est très important que des fonds fédéraux soient affectés à ce projet, car il est temps que la circonscription de Kamloops—Thompson—Nicola profite aussi du financement fédéral.

[*Français*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui la pétition e-7344, qui porte sur le service ferroviaire de passagers dans le Bas-Saint-Laurent. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que VIA Rail rétablisse un service ferroviaire quotidien, fiable et accessible, permettant des arrêts à des heures raisonnables dans les gares de la région, ainsi que des mesures pour améliorer la ponctualité et la fiabilité du service. Je remercie l'ensemble des gens qui ont signé cette pétition.

* * *

[*Traduction*]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si les questions n^{os} 1490, 1491, 1492, 1493, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1506, 1507, 1508 et 1509 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement sous forme électronique.

● (1530)

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[*Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.*]

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Français*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 17 novembre, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Carleton.

J'ai pris le temps de lire attentivement le budget déposé ici le 5 novembre dernier par le ministre des Finances.

La semaine dernière, j'étais dans ma circonscription, Beauport—Limoilou, et j'ai pris le temps de discuter avec plusieurs citoyens. Bien sûr, nous avons parlé du budget et des mesures qui l'accompagnent. J'ai aussi pu parler des actions qui vont être menées au cours des prochains mois et des prochaines années. En discutant avec les citoyens, je me suis pris au jeu. Je me suis pris au jeu de rêver. Afin de pouvoir bien expliquer la portée des engagements du budget, j'ai pris le temps d'expliquer ma vision, et je vais en faire part aujourd'hui.

Je me suis projeté dans le temps, en 2050. Voici ce que j'ai vu: dans 25 ans, dans Beauport—Limoilou, comme partout au Canada, l'économie sera dynamique, prospère, verte et diversifiée. Nos travailleurs, qu'ils habitent en ville ou en région, pourront compter sur des options de transport efficaces, tout en contribuant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre et à désengorger nos routes au quotidien, et pourront profiter de notre immense et magnifique territoire.

Le train à grande vitesse, ou TGV, est la route à prendre vers une meilleure qualité de vie. Dans 25 ans, mes filles et mes garçons, avec leur famille, pourront habiter en campagne et venir travailler en ville, sans perdre leur temps précieux dans des embouteillages. Dans 25 ans, mes petits-enfants pourront revenir à la maison les fins de semaine, sans devoir y consacrer trop de leurs économies durement gagnées. Qui sait? Dans 25 ans, ma femme et moi serons peut-être ces grands-parents qui ne pourront plus conduire pendant de longues heures, mais qui pourront aller visiter leurs petits-enfants, sans que nos enfants s'inquiètent de nous voir prendre la route. Dans 25 ans, pour mes enfants, mes petits-enfants et les générations qui suivront, le TGV sera une réussite.

Je vois aussi l'impact qu'aura la mégadéduction sur nos entreprises d'ici et dans ma circonscription, Beauport—Limoilou. C'est grâce à la mégadéduction que le Canada se donne les moyens de stimuler l'investissement de nos entreprises d'ici et des investissements étrangers. C'est une mesure historique pour stimuler l'économie canadienne.

Imaginons 25 ans d'investissement. Je vois des entreprises à la fine pointe de la technologie, des entreprises installées ici qui génèrent d'importantes retombées économiques dans leur communauté. Je vois un pays transformer une plus grande partie de ses ressources naturelles ici même, fabriquer davantage de composantes industrielles et exporter plus de produits finis plutôt que principalement des matières premières. Je vois des entreprises beaucoup plus productives grâce à la robotisation, à l'intelligence artificielle et à des équipements modernes. Je vois des emplois mieux rémunérés qui permettent aux entreprises de verser de meilleurs salaires, d'investir dans la formation, de créer davantage d'emplois qualifiés. Je vois un commerce international plus diversifié. Je vois des entreprises plus compétitives, qui pourront faire davantage d'exportations vers l'Europe, l'Asie et d'autres marchés. Je vois une prospérité mieux répartie entre les régions. Les entreprises situées à Québec, au Saguenay, en Abitibi ou dans les Maritimes pourraient avoir davantage de possibilités de moderniser leurs installations et de créer des emplois de qualité, sans avoir rien à envier aux grands centres.

Voici ce que je ne vois pas en 2050: je ne vois pas d'itinérance. Je vois une société qui s'est prise en main, qui prend soin des siens. Je vois de la dignité humaine. Nous avons réussi à briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion et à donner aux personnes les conditions nécessaires pour retrouver la confiance en elles et reprendre leur place dans la communauté. Nous avons réussi à favoriser un sentiment d'appartenance, les relations humaines et la participation à la vie communautaire. Nous avons réussi à améliorer la sécurité et la qualité de vie collective, à créer des quartiers où des personnes vulnérables, les familles, les aînés et l'ensemble des citoyens peuvent cohabiter dans un environnement plus sécuritaire et accueillant. Nous avons réduit les préjugés et la discrimination, favorisé une société où les personnes sont reconnues pour leurs valeurs humaines plutôt que jugées selon leur situation résidentielle. Enfin, nous avons renforcé la cohésion sociale.

● (1535)

Quand je me réveille, quand je sors de mes rêves, une chose me dérange, une chose dont mon instinct me dit de me préoccuper.

Et si nous ne faisions rien?

Nos sommes dans un pays riche, un pays stable sur le plan géopolitique, un pays sans guerre, un pays avec le plus haut taux de population instruite au monde, un pays avec la dette la plus basse des pays du G7.

Alors, pourquoi faisons-nous tout cela? Pourquoi changer les choses?

Pourquoi y a-t-il autant de mesures qui se comparent à la sortie de la Seconde Guerre mondiale en matière d'investissement national?

Je crois que la question se pose et qu'elle est importante. Je dirais même qu'elle est essentielle afin de comprendre ce qui s'en vient et j'ai pris le temps d'y réfléchir.

J'ai passé 20 ans à travailler dans les finances avec les citoyens, à financer des maisons, à faire des placements des REER et des REEE pour leurs enfants. Ensuite, j'ai financé des entreprises, des chaînes de montage, des agrandissements d'usine et de la robotisation. J'ai calculé que, dans ma carrière, j'ai rencontré plus de 5 000 personnes pour discuter de leurs finances et j'ai visité plus de 500 entreprises dans plus de 20 secteurs d'activités différents. Ce qui m'est apparu évident, c'est la réponse à la question: pourquoi faisons-nous tout cela?

La réponse se trouve dans une autre question: quel est le coût de l'inaction? Quel est l'envers de la médaille?

Si nous ne faisons rien aujourd'hui et si nous laissons les choses aller comme elles sont, qu'est-ce qui pourrait arriver?

Je vais donner un exemple concret d'inaction: comparons les villes de Détroit et de Seattle depuis les années 1970. Ce sont deux villes qui étaient de grandes puissances industrielles, mais elles ont connu des trajectoires économiques très différentes.

Détroit était le symbole de la puissance automobile américaine dominée par General Motors, Ford et Chrysler. Seattle dépendait fortement de l'industrie aéronautique, particulièrement de Boeing, et elle traversait aussi une crise majeure au début des années 1970. Aujourd'hui, Seattle est un centre mondial de la technologie, de l'aéronautique et de l'innovation, tandis que Détroit a subi plusieurs décennies de déclin avant d'amorcer un redressement.

L'enseignement, ici, est important. La richesse actuelle ne garantit pas la prospérité future. Sa capacité de se diversifier, d'attirer des talents et de s'adapter aux transformations économiques est déterminante. Voici quelques statistiques concernant l'exemple que je viens de donner. La population de Détroit en 1970 était de 1,5 million d'habitants. En 2025, elle comptait 650 000 habitants. Seattle a fait l'inverse. Sa population est passée de 530 000 à 785 000 habitants. En ce qui concerne les revenus médians des ménages, entre 2020 et 2024, on parle de 40 000 $ par année à Détroit et de 123 000 $ par année à Seattle. Le taux de pauvreté s'élève à 32 % à Détroit et à 9,9 % à Seattle.

Alors, que retenons-nous de cet exemple?

Trois éléments économiques nous apparaissent. Le premier, c'est de diversifier. Il faut diversifier notre économie, nos partenaires et nos secteurs d'activités. Le deuxième, c'est d'investir. Il faut investir dans le talent et l'innovation. Il faut favoriser la création de nouvelles entreprises dans de nouveaux secteurs économiques. Le troisième, c'est d'anticiper les changements. Il faut agir pendant que l'économie est encore forte plutôt qu'attendre qu'une crise impose des transformations qui sont souvent douloureuses.

Il faut toujours avoir une pensée à court, moyen et long terme dans nos décisions et ne pas attendre les pénuries pour bouger, car, nous le savons, l'histoire est remplie d'exemples où les gouvernements ont attendu une crise avant d'investir massivement et d'innover. Nous prenons dès maintenant notre avenir en main, que ce soit avec des mesures pour mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans, avec la mégadéduction afin d'inciter les très petites mais également les très grandes entreprises à investir dès maintenant afin d'agir pour réaliser leurs rêves, ou avec la construction d'un train à grande vitesse qui permettra aux générations futures de rester en contact.

Ça va bien au Canada aujourd'hui et il faut dès maintenant écrire notre futur.

● (1540)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je salue mon collègue de la région de Québec le député de Beauport—Limoilou et je le remercie de son propos. En effet, des milliers de personnes ont eu recours à ses services pour faire de la planification financière. Je le remercie et je le félicite.

Ma question comporte deux éléments. Tout d'abord, concernant son allégorie avec où nous serons dans 20 ou 25 ans, il a parlé du TGV et d'un scénario où ses enfants vivront en campagne pour, après ça, aller en ville. Je voudrais lui rappeler que les stations du TGV se retrouveront à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Laval, Ottawa, Peterborough et Toronto. Je ne sais pas laquelle de ces villes va être en campagne, mais ça risque de mal aller si une de ces villes devient de la campagne.

Plus sérieusement, sur la question de la dette, il s'est projeté dans les 25 ans à venir.

Est-ce qu'il sait qu'au moment où on se parle, la dette est à 1,3 billion de dollars et, en 2030, elle sera à 1,8 billion de dollars? Quel sera le montant de la dette en 2050 avec la gouvernance libérale?

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, que j'apprécie beaucoup et qui vient de la région de Québec, de sa question. Rapidement, parlons du TGV, qui n'est pas un TGF. On parle vraiment d'un TGV.

À l'époque où j'étais à la chambre de commerce, on avait fait beaucoup d'études sur les déplacements. Beaucoup de gens quittaient les régions pour les emplois dans les grands centres. Le but était justement de pouvoir rapprocher les emplois des gens. Toutes les études qu'on avait faites à l'époque pointaient vraiment vers le TGV, qui facilitait les choses autant pour les gens d'affaires que pour les familles.

Quant à la dette, nous avons présentement le taux de dette le plus bas du G7. Comme je le disais dans mon discours, il ne faut pas attendre, attendre et attendre. C'est maintenant qu'il faut agir pour justement préparer notre avenir.

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Beauport—Limoilou de son discours, qui était une lecture perspicace, je dirais, de l'état de l'économie d'aujourd'hui, de ses besoins et de ses défis. Mon collègue est un expert en financement d'entreprises. Il a présidé la chambre de commerce chez lui. Il est toujours en contact étroit avec les entreprises de chez lui. J'aimerais qu'il me rapporte les échos de ce qu'il entend de la part des dirigeants d'entreprises du Québec. J'aimerais qu'il me les rapporte par rapport aux dispositions que nous avons prises dans notre budget la semaine dernière.

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. C'est un collègue que j'apprécie beaucoup. La semaine dernière, j'étais encore en visite dans ma circonscription auprès d'entrepreneurs qui vivent des moments difficiles, mais qui travaillent fort et qui s'adaptent présentement. Comme le dit l'expression, il ne faut pas attendre qu'il arrête de pleuvoir, il faut apprendre à danser sous la pluie. C'est ce que nos entreprises sont en train de faire. Elles sont résilientes. On voit, comme gouvernement, qu'on est en train de s'adapter.

Je donne un exemple bien simple. À l'époque, la Banque de développement du Canada, ou BDC, ne finançait rien. Il était impossible de financer même une petite vis pouvant aller dans un avion qui pouvait aller à la défense. Aujourd'hui, la BDC a des milliards de dollars en réserve pour pouvoir soutenir les entreprises.

J'ai revu d'anciens entrepreneurs qui m'expliquaient que, à l'époque, on n'était pas capable d'obtenir du financement. Aujourd'hui, c'est soutenu par le gouvernement auprès des banques traditionnelles. Alors, présentement, on aide vraiment les entreprises à traverser ce moment et à préparer leur avenir.

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue nous a beaucoup parlé de ses rêves et de sa vision de l'avenir. Cependant, je vais lui parler de la réalité. Le déficit, présentement, dans le budget, est à plus de 62 milliards de dollars. Combien est-ce que ça coûte en intérêts? C'est 234 millions de dollars par jour.

Mon collègue nous vante beaucoup son expertise en économie. Est-il à l'aise avec le fait qu'on paie plus en intérêts sur la dette qu'on envoie d'argent au Québec pour financer le programme de soins de santé et de services sociaux? Pour lui, quelle est la priorité? Est-ce payer de l'intérêt sur une dette ou prendre soin du monde?

● (1545)

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, effectivement, tout ce qui est relatif à la dette est important. Quand j'étais dans les banques, on en parlait souvent. Cependant, on est dans une situation très particulière, comme le député le sait très bien. Il sait très bien que, pour les gens de sa circonscription comme pour ceux de la mienne ou des autres, c'est le coût de la vie qui est important.

Je trouve ça un peu ironique de venir donner des chiffres et des chiffres quand les gens ont besoin de soins dentaires dans sa circonscription et qu'il vote contre les soins dentaires. On pourrait donner beaucoup d'exemples comme ça. Présentement, les gens nous parlent du coût de la vie. C'est le coût de la vie qui est important. Il faut prendre des mesures pour aider les gens immédiatement. C'est de ça qu'ils ont besoin, si on veut rester dans l'immédiat.

[*Traduction*]

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du budget de 2026, qui s'intitule « Maîtres chez nous ».

En cette période charnière, le budget se veut une réponse aux obstacles et aux perspectives qui se présentent pour le Canada. Le monde est en mutation. Sur bien des plans, nos certitudes se sont effondrées. Le contexte économique mondial évolue, les tensions géopolitiques s'intensifient et les effets des changements climatiques qui s'accélèrent bouleversent le monde qui nous entoure. Malgré tout, notre pays reste solide comme le roc. Grâce aux mesures proposées dans le budget de 2026, le Canada et les Canadiens seront prêts à tirer parti de la conjoncture. C'est pour ces raisons et pour d'autres encore qu'à mes yeux, le budget de 2026 constitue la feuille de route dont notre pays a besoin pour que nous soyons véritablement maîtres chez nous.

N'en doutons pas: la lutte contre les changements climatiques relève de l'impératif moral et économique. Partout au Canada, les effets individuels et collectifs croissants des changements climatiques se font sentir. Bien des communautés autochtones et des régions nordiques sont particulièrement en danger.

Parallèlement, le marché mondial des énergies propres est en plein essor. Nous devons créer des industries et des chaînes d'approvisionnement peu polluantes et concurrentielles afin de nous positionner au mieux pour profiter des perspectives qui s'ouvrent. Le gouvernement ne peut pas bâtir à lui seul une économie concurrentielle et peu carbonée. Réussir cette transformation requiert une mobilisation de toutes les sphères de la société canadienne, aussi bien les provinces et les territoires que les peuples autochtones, les entreprises, les groupes d'intérêt et les Canadiens eux-mêmes.

Si nous voulons transformer cette ambition commune en mesures concrètes, nous avons besoin d'une approche claire et coordonnée pour développer l'énergie propre, améliorer l'abordabilité et renforcer la compétitivité économique du Canada. C'est là qu'intervient la stratégie nationale d'électrification. Cette stratégie permettrait de développer l'accès à une source d'énergie fiable et propre, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en contribuant à des bienfaits à long terme pour la santé et l'environnement. Ces investissements soutiendraient également les emplois spécialisés, créeraient des débouchés et favoriseraient une participation accrue à l'économie axée sur l'énergie propre.

En s'appuyant sur l'avantage du Canada en matière d'électricité propre, la stratégie d'électrification du gouvernement repose sur

quatre piliers clés: la construction, la transition, la transformation et l'innovation. Premièrement, nous construisons des infrastructures et développons la production et le transport d'électricité propre, fiable et abordable pour répondre aux besoins de notre économie en pleine croissance. Deuxièmement, nous effectuons une transition en accélérant l'électrification des transports, des bâtiments et des industries afin de réduire les émissions et de migrer vers des sources d'énergie plus propres. Troisièmement, nous effectuons une transformation en améliorant l'efficacité énergétique et la productivité pour aider les ménages et les entreprises du Canada à réduire leurs factures d'électricité et à renforcer leur compétitivité. Enfin, nous innovons en soutenant la mise au point et le déploiement de carburants et de technologies propres au Canada afin de créer des industries, de favoriser la création d'emplois au Canada et de renforcer notre position dans l'économie mondiale de l'énergie propre. Ensemble, ces quatre piliers établissent un cadre pour bâtir une économie canadienne plus propre, plus abordable et plus concurrentielle.

Le budget de 2026 permet de mettre ce plan à exécution grâce aux nouveaux investissements proposés pour chaque pilier. Nous sommes en train de construire le réseau d'électricité du Canada en instaurant un plus grand degré de certitude afin de favoriser l'investissement dans les énergies propres, notamment en prolongeant les crédits d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre et dans les technologies propres jusqu'en 2040. Nous aidons les Canadiens à adopter des technologies électriques en proposant le nouveau programme de remise pour les thermopompes, en soutenant financièrement jusqu'à 820 000 ménages qui souhaitent installer une thermopompe électrique. Nous proposons également d'accorder des fonds au programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro qui permettra d'installer jusqu'à 55 000 bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques en vue de faciliter l'adoption accrue de ces véhicules.

Le nouveau budget du Canada propose de renouveler le programme des installations industrielles et manufacturières vertes. Rebaptisé la transition stratégique vers des installations industrielles à haute efficacité énergétique, le programme contribuera à optimiser l'efficacité énergétique des installations industrielles et manufacturières du Canada, les aidant ainsi à demeurer compétitives à mesure que la demande de produits à faible empreinte carbone augmente.

● (1550)

Nous stimulons également l'innovation grâce au renouvellement proposé de l'initiative de soutien au secteur des technologies propres du Programme d'aide à la recherche industrielle. Ce programme aiderait les petites et moyennes entreprises canadiennes à commercialiser des technologies propres, en soutenant le développement et la mise en œuvre de solutions nécessaires à une économie à faibles émissions de carbone.

La lutte contre les changements climatiques ne consiste pas seulement à relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, mais aussi à exploiter l'électricité propre pour bâtir un Canada plus fort, plus abordable et plus prospère pour les générations à venir. Combinés, ces investissements aideraient le Canada à produire plus d'énergie propre, à passer aux technologies électriques, à gaspiller moins d'énergie et à mettre de nouvelles technologies sur le marché. Ils soutiendraient les fondements de la transformation et de la construction d'une économie canadienne compétitive et carboneutre.

Le budget

Le budget de 2026 aiderait les Canadiens à gérer les coûts qu'ils doivent assumer au quotidien et à renforcer les voies d'accès à l'emploi et aux débouchés économiques grâce à un financement visant à soutenir la rénovation de près de 1 million de logements, le tout afin d'aider les familles canadiennes à réduire leurs coûts énergétiques. Ce financement permettrait d'offrir un soutien accru aux ménages ayant un revenu faible à moyen tout en favorisant les rénovations des immeubles de grande taille. Ces investissements contribueraient également à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à soutenir les possibilités d'emploi dans les domaines de la construction, de l'efficacité énergétique et des métiers spécialisés. Prenons l'exemple d'une famille qui vit dans une vieille maison et qui peut recevoir des factures de chauffage élevées pendant les hivers canadiens en raison d'une mauvaise isolation et d'un système de chauffage inefficace. En modernisant l'isolation, en remplaçant les fenêtres et en installant une thermopompe écoénergétique, cette famille pourrait réduire considérablement sa consommation d'énergie et ses factures mensuelles de services publics. Ces investissements dans l'efficacité énergétique peuvent rendre la vie plus abordable pour les Canadiens tout en favorisant l'emploi et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Je suis fier de défendre l'amélioration du rendement énergétique des maisons, notamment au moyen de l'étude que j'ai proposée au comité de l'environnement afin d'aider les Canadiens à rendre leur maison plus écoénergétique. Alors que le Canada s'efforce de doubler la capacité de son réseau électrique, nous devons veiller à ce que la transition vers une économie plus propre soit abordable et équitable. Partout au pays, trop de Canadiens ont du mal à payer l'énergie dont ils ont besoin pour chauffer, climatiser et alimenter leurs maisons en électricité.

La pauvreté énergétique n'est pas simplement une question d'abordabilité. C'est aussi une question de santé, de logement et de qualité de vie. C'est pourquoi je suis fier de travailler aux côtés de la sénatrice Mary Coyle en tant que parrain à la Chambre des communes du projet de loi S-251, Loi établissant une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté énergétique. Le projet de loi prévoit la mise en place d'une stratégie nationale coordonnée pour mesurer, réduire considérablement et, enfin, éliminer la pauvreté énergétique au Canada. Il reconnaît qu'à mesure que nous modernisons notre réseau électrique et que nous accélérons la transition vers une énergie plus propre, nous devons également nous attaquer aux obstacles financiers.

L'avenir du Canada est loin d'être assuré. Nous pouvons toutefois être sûrs que les Canadiens se montreront à la hauteur de la situation, comme c'est toujours le cas, et qu'ils y feront face en unissant leurs efforts et en démontrant leur volonté commune de saisir toutes les occasions qui se présenteront à eux. Le budget de 2026 est le plan du gouvernement visant à tirer parti des atouts du Canada, c'est-à-dire sa population, son territoire et son ouverture aux échanges commerciaux avec le reste du monde, et à mettre notre pays et notre économie sur la voie de la croissance et de la réussite future.

Une autre chose est certaine: ce sont les Canadiens qui décideront de notre avenir. Nous sommes désormais, et pour toujours, maîtres de notre destinée, de la terre de nos aïeux.

● (1555)

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola.

Je dois avouer que, malheureusement, ce discours semblait avoir été écrit par un bureaucrate.

Au bout du compte, nous devons nous demander si la population canadienne est plus avancée. Au bout du compte...

Des voix: Oh, oh!

Frank Caputo: Monsieur le Président, nous entendons parler d'une personne dont le père était un bureaucrate. Je félicite le père du député. Je l'aime bien.

Au bout du compte, comme députés, je pense que nous devrions rédiger nos propres discours. Le député pourrait peut-être nous en parler.

Le Canadien moyen n'est pas plus avancé après 11 ans de gouvernement libéral. Pourtant, nous entendons des discours qui ne nous disent absolument rien sur la façon dont les Canadiens pourront améliorer leur sort. Il ne faudrait surtout pas oublier le fardeau fiscal, qui atteint 44 000 $ de plus pour le citoyen moyen.

Bruce Fanjoy: Monsieur le Président, je remercie le député de démontrer pourquoi son parti continue de perdre. Il est vraiment remarquable qu'il n'ait rien appris depuis plus de 18 mois.

Une voix: Qui a écrit votre discours, monsieur Fanjoy?

Bruce Fanjoy: Monsieur le Président, c'est moi…

Le vice-président adjoint (John Nater): Tâchons de réduire les échanges de part et d'autre du parquet.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets a la parole.

[*Français*]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue et je trouve que les libéraux sont joviaux lorsqu'il est question d'électrification. Ils se gargarisent de ce qu'ils voient dans le budget, mais, quand on regarde le portrait de plus près, on se rend compte que, dans l'ensemble du bouquet énergétique canadien, l'électrification représente 17 %. Au Québec, si on regarde le panier énergétique, on voit que 40 % vient de l'hydroélectricité. Les libéraux disent qu'ils vont doubler ça d'ici 2050. Ça veut dire que, en 2050, le Canada va être à la même place que la Chine aujourd'hui. Ça, ils trouvent que c'est ambitieux.

En même temps, ils investissent pour construire un pipeline. Je ne sais pas comment mon collègue peut arriver à expliquer ça. Je sais qu'il n'aime pas beaucoup les collègues conservateurs de l'autre bord, mais son parti ressemble étrangement aux conservateurs depuis un certain temps.

Bruce Fanjoy: Monsieur le Président, je veux parler en français parce que la question était en français.

Moi, j'ai électrifié ma maison. J'ai électrifié mon moyen de transport. J'ai de l'énergie propre partout dans ma vie.

Le député a raison, il y a plus à faire. Je lui promets que je vais faire tout ce que je peux avec mes collègues pour avancer vers un futur avec des énergies propres.

[*Traduction*]

Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite remercier le député de son excellent discours. L'agriculture est évidemment un élément déterminant de notre économie. Elle représente une part considérable de notre produit intérieur brut et est une des raisons pour lesquelles le Canada a connu autant de succès au fil de son histoire. Je sais que l'agriculture occupe une place importante dans la région du député, de même que dans l'édification de notre pays.

Le député peut-il nous dire comment, selon lui, l'agriculture nous aidera à bâtir un pays plus fort et ce que les investissements prévus dans le budget signifient pour les Canadiens du secteur agricole?

Bruce Fanjoy: Monsieur le Président, pour bâtir un Canada fort, nous devons nécessairement renforcer notre secteur agricole et favoriser l'essor de nos collectivités rurales. C'est absolument essentiel, et c'est pourquoi je suis si heureux de voir que nous avons un programme national de sécurité alimentaire.

Je tiens également à souligner que l'agriculture est la première industrie au Canada à tirer parti de l'énergie verte et de l'énergie solaire. Je suis heureux de voir que l'électrification progresse dans nos collectivités rurales. D'ailleurs, pas plus tard que la semaine dernière, j'ai vu une grange dans ma circonscription dont le toit était complètement recouvert de panneaux solaires.

● (1600)

[*Français*]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, je vous indique d'entrée de jeu que je vais partager mon temps de parole avec la toujours radieuse députée de Calgary Nose Hill.

Je vais parler des transferts en santé. Avant d'y arriver, comme je ne suis pas un pisse-vinaigre et que je suis capable de reconnaître ce qu'il y a de bien dans le budget, je vais dire qu'on y retrouve un montant assez intéressant pour l'industrie forestière. On verra de quelle manière ce sera modulé et de quelle manière ce sera déployé. Le gouvernement a annoncé 6,5 milliards pour sa stratégie dans l'industrie forestière à la suite des recommandations du groupe de travail qui, lui, proposait 10 milliards de dollars sur 10 ans. Ces 6,5 milliards de dollars sont donc un pas dans la bonne direction. Toutefois, je voudrais juste faire une remarque.

Hier, en comité, j'avais une discussion avec le ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis. Il semblait tomber des nues quand on lui disait que, présentement, à la frontière américaine, dorment 12 milliards de dollars en fidéicommis et que des gens du secteur forestier en auraient bien besoin. Cet argent, c'est le cumul depuis 2017. Le conflit du bois d'œuvre dure depuis 2017. Le gouvernement n'a pas levé le petit doigt. En réponse à la guerre commerciale qu'on voit, il y a plutôt eu des investissements massifs pour des infrastructures gazières pétrolières, alors que c'est le seul secteur qui n'est pas tarifé. Je vais répéter ce que je dis depuis déjà trop longtemps: c'est le seul secteur qui est non tarifé; 91 % de nos exportations s'en vont en majorité aux États-Unis; et 60 % de la structure de propriété des grandes entreprises pétrolières appartiennent à des Américains. C'est ce que je disais au ministre hier. Si ce n'est pas être colonisé que d'investir dans un secteur d'activité qui va bénéficier à la sécurité énergétique des Américains et à l'économie américaine, je me demande ce que c'est que d'être colonisé. C'est ce qu'on dit chez nous, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, de quelqu'un qui est aveugle à ses intérêts. Voilà, c'était simplement une petite constatation.

Revenons aux transferts en santé. Les transferts en santé, c'est un bouton sur le nez de la fédération. Année après année, lorsqu'il y a des sondages et qu'on demande à la population en général quelle est la priorité des gens au Québec comme dans le reste des provinces canadiennes, c'est toujours la santé qui est évoquée en premier. Pourtant, le gouvernement fédéral, depuis de nombreuses années, ne joue pas son rôle en matière de transferts en santé. Au Québec, une ponction d'environ 42 % de l'ensemble du budget de la province s'en va en santé. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que, pour ce qui est de la mission de l'État du gouvernement du Québec, il reste aux alentours de 57 % à 58 % pour l'éducation, pour la lutte contre la pauvreté, pour les infrastructures, pour la construction des routes, pour le soutien aux municipalités et pour le soutien au développement économique du Québec. On est donc amputé de 42 % de l'ensemble du budget. Pourquoi? Parce que le gouvernement fédéral ne joue pas son rôle dans les transferts en santé.

Je rappellerai que, au point de départ, quand on a mis en place au Canada un système de soins de santé qui était public, pour 1 $ qui était investi en santé, 50 ¢ venait du gouvernement fédéral et 50 ¢ venait du Québec ou des provinces. Donc, des années 1960 à aujourd'hui, le financement des soins de santé a dégringolé de façon considérable. Je veux refaire la petite histoire. C'est quand même assez important, parce qu'on est, avec ce budget-là, dans une forme de continuité. Ceux qui sont un peu plus âgés, comme le secrétaire parlementaire du gouvernement, se rappellent peut-être la fameuse période des années 1980-1990, quand le gouvernement Mulroney a fait des coupes successives dans les transferts en santé. C'était la première chute qu'on voyait, mais le champion toutes catégories confondues des coupes dans les transferts en santé est Paul Martin.

● (1605)

Après le référendum, soit en 1996-1997 et en 1997-1998, le gouvernement du Québec a subi des compressions récurrentes de 2 milliards de dollars dans les transferts fédéraux en santé. Cela a fait que tous les ministres de la Santé au Québec, après, se sont cassé les dents dans ce ministère, parce qu'il fallait faire avec des ressources qui étaient moindres. Comme on le sait, les demandes en santé augmentent constamment. Or il fallait faire avec un système qui n'arrivait pas à avoir suffisamment de ressources pour répondre à ce que sont les besoins.

C'est comme ça qu'est arrivé le fameux virage ambulatoire. Qui a payé pour ça? Eh bien, à l'époque, c'est M. Bouchard qui a payé pour ça. Il a été présenté comme un tenant d'un libéralisme économique obtus, fermé, malgré le fait que le grand coupable de ça, c'était quand même Paul Martin. Pour couronner le tout, au même moment, le premier ministre Chrétien se présentait au G7 et donnait la clé du succès à ses collègues. Il disait que le fédéral pouvait sabrer dans les paiements de transfert aux provinces sans en porter l'odieux sous prétexte que les gens jugent que ce sont les premiers ministres et les ministres de la Santé des provinces qui ne font pas le travail. Jean Chrétien avait ça de bien: il était franc. Il le disait lui-même: le mécanisme politique de reddition de comptes, quand on coupe dans les paiements de transfert, ne s'applique pas.

Le gouvernement fédéral est en train de reproduire ça aujourd'hui dans le budget. Il fait des annonces farfelues, comme le retour de la série *Minutes du patrimoine*. On va célébrer en grand la fête du Canada l'an prochain. On met beaucoup d'argent dans du flafla et on essaie de réduire le déficit et d'équilibrer les finances publiques en coupant dans les paiements de transfert. Pour moi, bien franchement, c'est odieux.

Je parle de cette logique pernicieuse parce que, si le fédéral n'est pas responsable lorsqu'il coupe dans les paiements de transfert, les provinces le sont. J'ai parlé des deux périodes précises: sous Mulroney et sous Paul Martin. Nous sommes en train de revivre la même chose aujourd'hui. Pourquoi? C'est parce que les contributions du fédéral en soins de santé diminuent constamment. Le problème majeur, c'est que la hausse des coûts du système, elle, se fait sentir.

Nous ne sommes plus aujourd'hui dans la même réalité que celle des années 1980 et 1990, ni même que celle de la première portion des années 2000. Pourquoi? C'est parce qu'on vit des phénomènes corollaires qui poussent épouvantablement sur les systèmes de soins de santé. Il y a le vieillissement de la population, qui ajoute au service public un fardeau considérable. S'ajoutent à cela les coûts des médicaments qui explosent. On connaît ces nouvelles technologies de médicaments qui se développent. En même temps, il y a de nouveaux appareils de traitement et de soins ainsi que de nouvelles perspectives qui s'ouvrent sur les soins de santé. C'est ce qui fait que les dépenses en santé augmentent constamment dans l'ensemble du Canada. Le gouvernement fédéral, lui, garde la même perspective: il arrive à étouffer les provinces en diminuant ses paiements de transfert pour s'assurer d'être en mesure d'équilibrer son budget.

Sous le gouvernement Harper, on s'était déjà entendu pour dire qu'on allait avoir un plancher d'indexation qui allait être calculé à 3 % pour essayer de gommer les coûts du système. On se souviendra de la dernière négociation qui a eu cours sur les transferts en soins de santé, où le front commun s'était fractionné rapidement et l'Ontario avait décidé d'aller de son bord. Finalement, l'entente n'a pas été à la hauteur des attentes de tout le monde. La seule chose qui était intéressante, c'est qu'on mettait pour un moment l'indexation des transferts en soins de santé entre 5 et 6 %. Ça, déjà, ce n'était pas pire. Or, ce qu'on apprend dans le budget de 2026, c'est que le gouvernement fédéral a décidé, dès l'an prochain, de mettre le taux d'indexation à 3 %.

Qu'est-ce que ça veut dire pour le Québec? Ça veut dire une perte de 3 milliards de dollars, au minimum, chaque année. Sur cinq ans, quand on fait des projections, on se rend compte que c'est probablement un manque à gagner de 14 milliards de dollars pour le Québec, parce que la hausse des coûts du système de soins de santé se poursuit. C'est complètement indécent quand on sait tout ce qu'on investit pour soutenir le secteur gazier et pétrolier.

Toutefois, il y a une solution à ça, et je finis tous mes discours comme ça: ça s'appelle l'indépendance.

● (1610)

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, le Bloc québécois reconnaît-il que les transferts fédéraux en santé vont continuer d'augmenter, passant de 57,4 milliards de dollars en 2026-2027 et à 67,7 milliards de dollars en 2030-2031, même si cette augmentation demeure inférieure à ce qu'il réclame? À ça, j'ajouterais le fait qu'on va investir une petite fortune pour combattre l'itinérance, ce qui fait aussi partie, selon moi, des soins de santé.

Mario Simard: Monsieur le Président, je répondrais bien modestement à mon collègue. Comme le disait mon père, il n'y a pas un chrétien dans le système de soins de santé qui n'est pas au courant du fait que les coûts de fonctionnement du système de soins de santé augmentent plus rapidement en raison des phénomènes dont j'ai parlé: vieillissement de la population, nouvelles technologies, médicaments. Que le gouvernement fédéral ne suive pas l'explosion de ces coûts-là, ça met à découvert le Québec et l'ensemble des provinces. Ça, le gouvernement fédéral ne semble pas le reconnaître.

Ce que j'aimerais, c'est que, pour une fois dans la vie d'un fédéraliste normalement constitué, on reconnaisse qu'il y a un phénomène embêtant qui est le déséquilibre fiscal. Ce que nous allons vivre dans les prochaines années, ce sont les mêmes marasmes de ce déséquilibre fiscal là. Le gouvernement a plus de revenus que de dépenses et c'est les provinces qui paient pour ça.

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a dissimulé son rapport sur les niveaux d'immigration dans le document budgétaire. Auparavant, c'était présenté dans un document séparé, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les niveaux d'admission de résidents permanents n'ont jamais été aussi élevés de toute l'histoire du Canada. Cela va avoir des répercussions sur toutes les provinces.

Mon collègue pourrait-il nous parler des répercussions que cela a dans sa province, ainsi que de certaines des remarques faites par le premier ministre du Québec?

[*Français*]

Mario Simard: Monsieur le Président, je suis totalement le raisonnement de ma collègue là-dessus. Je n'ai jamais vu ça, moi, avoir des cibles d'immigration dans un budget. Je n'ai jamais vu ça de ma vie.

Voici ce que ça va faire. Présentement, au Québec, il y a un problème concernant les travailleurs étrangers temporaires. Comme les gens en général dans la population ne font pas la distinction entre travailleurs étrangers temporaires, demandeurs d'asile, étudiants, regroupements familiaux et qu'ils mettent ça tous dans un même panier, ça va rendre encore plus difficile la possibilité d'avoir de la flexibilité en ce qui a trait aux travailleurs étrangers temporaires.

J'ai l'impression que le gouvernement fédéral fait ça pour se magasiner une crise ou une chicane avec le gouvernement du Québec. Après ça, il va se plaindre. C'est ça qui est le pire.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son éloquent discours rempli de sagesse et de vérité.

J'aimerais l'entendre commenter la situation de Parcs Canada. Parcs Canada, pour jouer le Canada fort à pleine page et à grand déploiement, a mis la gratuité dans les parcs depuis deux ans et dit qu'il va encore le faire l'an prochain. C'est des pertes de revenus de 150 millions de dollars. En parallèle, on annonce des abolitions d'emplois dans les parcs, entre autres dans le parc national de la Mauricie, chez nous. Ça va coûter les emplois de nombreuses personnes. Ça, ça coûtait 145 millions dollars. Donc, on rend l'accès aux parcs gratuit pour tout le monde, mais on n'a plus personne pour s'occuper de ces parcs.

J'aimerais que mon collègue commente cela.

Mario Simard: Monsieur le Président, c'est un autre exemple de la cohérence du gouvernement libéral. On offre la gratuité sans avoir auparavant réfléchi à la façon dont on peut assurer le maintien des services existants. Ça, c'est du gouvernement libéral tout craché. C'est comme la devanture d'une boutique. Il y a de gros néons et il y a une annonce qui est très lumineuse pour attirer les gens, mais, quand on entre, c'est un peu vide. C'est la vacuité intellectuelle du Parti libéral. C'est désolant.

● (1615)

[*Traduction*]

Le vice-président adjoint (John Nater): Il reste assez de temps pour une très brève question, environ 20 secondes.

La députée de Nunavut a la parole.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Uqaqtittiji*, je remercie le député d'avoir parlé dans son discours des mesures relatives à la santé contenues dans le budget.

J'apprécie beaucoup les investissements proposés pour la santé des Autochtones, notamment les 2,9 milliards de dollars pour les services de santé non assurés, ainsi que les 290 millions de dollars destinés à la santé publique autochtone, qui permettront de renforcer la prévention des maladies et les interventions en cas d'éclosion.

Je me demande si le député appuiera le budget en raison des excellents investissements qui seront...

[*Français*]

Le vice-président adjoint (John Nater): L'honorable député de Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets a 20 secondes pour répondre.

Mario Simard: Monsieur le Président, un budget, finalement, c'est souvent comme un plat dans un restaurant. C'est possible qu'il y ait des choses qui soient intéressantes, qui soient bonnes, comme peut-être le financement de soins autochtones, mais il peut aussi y avoir des choses avariées. Je dirais que l'ensemble du financement du gouvernement fédéral en soins de santé est plutôt avarié dans le présent budget.

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, nous débattons aujourd'hui de la politique budgétaire et du budget de cette année.

Chaque année, le gouvernement fédéral est censé présenter ce qu'on appelle le Plan des niveaux d'immigration. Il s'agit d'un document, requis par la loi, qui précise combien de personnes le gouvernement va autoriser à entrer sur le territoire au cours des prochaines années. Au lieu de présenter un document distinct que les parlementaires pourraient examiner attentivement, parcourir et analyser en profondeur pour déterminer si ces chiffres sont viables ou non, le gouvernement a dissimulé ce document dans le budget. Il figure effectivement dans le budget de cette année, mais le lendemain de la publication du budget, les libéraux ont présenté quelques subtilités, qui révélaient les niveaux d'admission de résidents permanents les plus élevés de l'histoire du Canada. À l'heure où la grande majorité des Canadiens estime que le gouvernement a laissé entrer trop de personnes trop rapidement pour que le logement, les soins de santé et l'emploi puissent suivre le rythme, et à l'heure où de nombreux nouveaux arrivants eux-mêmes sont en difficulté dans le pays ou se trouvent en situation précaire, le gouvernement, au lieu de réduire ces niveaux, a glissé ces chiffres dans le budget et les a portés aux niveaux les plus élevés de l'histoire du Canada.

Pourquoi est-ce un problème? Selon des données publiées ce matin, je crois que plus de 60 % des électeurs libéraux s'opposent aux niveaux fixés dans le budget, et c'est précisément à cause de ces enjeux.

Le premier est le logement. Les niveaux d'immigration élevés qui ont été établis par le premier ministre sont tels que l'offre de logements ne peut répondre à la demande. Cette situation ne profite qu'à un seul groupe, soit celui des sociétés immobilières comme Brookfield, l'ancienne entreprise du premier ministre. Le prix des loyers augmente lorsqu'il n'y a pas suffisamment de logements, ce qui pousse les gens à essayer d'acheter une maison. Ils se tournent donc vers les lotissements de Brookfield, et s'ils ont besoin d'une assurance prêt hypothécaire, ils s'adressent à l'une des sociétés d'assurance prêt hypothécaire de l'entreprise. Qui profite de la pénurie de logements causée par des niveaux d'immigration élevés? Ce sont les grandes sociétés prospères comme celle pour laquelle le premier ministre travaillait autrefois.

Qui n'en profite pas? Imaginons un étudiant de l'étranger qui veut venir au Canada pour se bâtir une vie meilleure. Ses parents ont économisé toute leur vie pour l'envoyer faire des études au Canada. Il se retrouve à Brampton, où il paie une somme exorbitante ou répond à des annonces sur Kijiji qui lui demandent des services sexuels en échange d'un loyer, pour vivre à 10 dans un sous-sol. Il n'arrive pas à trouver un emploi, et le collège où ses parents ont envoyé des économies de toute une vie est un collège de complaisance qui profite essentiellement de son inscription. Ce sont les gens à qui on a fait des promesses qui ne se sont pas concrétisées.

D'un côté, il y a des sociétés immobilières, comme Brookfield, qui tirent profit de loyers élevés. De l'autre, il y a de nouveaux arrivants au Canada qui se font arnaquer et maltraiter et pour qui la promesse de pouvoir bâtir une vie meilleure dans ce pays est complètement vidée de sa substance. C'est ce qu'il y a dans ce budget, et c'est dégoûtant.

Il ne devrait pas y avoir de réalité dans laquelle les niveaux d'immigration sont fixés de manière à ce que les personnes qui viennent au Canada soient traitées comme des sources de profits pour des entreprises, et c'est le cas avec ces niveaux. Il n'y a pas assez de logements au pays pour loger le nombre de personnes prévu dans ce budget. C'est la réalité.

Le premier ministre n'a pas répondu à la question de savoir où ces personnes seront logées. Ce n'est pas juste pour personne, que ce soit le nouvel arrivant qui tente de se bâtir une vie meilleure au Canada ou les gens qui sont déjà ici, mais qui n'ont pas les moyens de se loger et qui ne peuvent donc pas se permettre de fonder une famille. Les niveaux qui ont été fixés dans ce budget doivent être considérablement réduits, car ils sont les plus élevés de l'histoire, et c'est inacceptable.

● (1620)

Cependant, il ne s'agit pas seulement de logement, mais aussi des pressions à la baisse exercées sur les salaires. Chaque jour, on trouve ici un groupe de pression d'entreprises ou un autre. D'ailleurs, je serais très étonnée s'il n'y en avait pas un en ce moment même sur la Colline du Parlement, qui fait pression pour une augmentation des niveaux d'immigration. Ces puissants lobbyistes d'entreprises viennent ici, parlent à tous les députés et colportent des mensonges. Ils prétendent qu'aucun Canadien ne veut occuper ces emplois. Eh bien, c'est de la foutaise, et je pourrais employer un autre mot bien moins parlementaire. Nous sommes aux prises avec une crise du chômage chez les jeunes Canadiens et avec une crise des emplois de premier échelon au pays.

Des groupes de pression d'entreprises viennent ici pour affirmer qu'il nous faut davantage d'immigration, car ils veulent offrir la promesse du Canada à un nouvel arrivant. Ils ne souhaitent pas que les gens viennent au Canada, trouvent un emploi bien rémunéré et un logement décent pour se bâtir une vie meilleure, pour eux-mêmes et pour leur famille, comme l'ont fait tant d'immigrants qui ont bâti notre pays. Ce qu'ils veulent, c'est que les immigrants qui arrivent au Canada soient liés à leur entreprise par contrat, afin qu'ils n'aient pas à former les personnes qui sont déjà ici et qu'ils puissent ainsi faire baisser les salaires, car, s'il y a trop de candidats pour les emplois disponibles, les salaires baissent.

Quand on gratte un peu, on comprend qu'il y a essentiellement trois grands facteurs en cause quand les lobbyistes d'entreprises viennent demander une hausse de l'immigration. Premièrement, le modèle d'affaires de l'entreprise, son modèle pour faire des profits, dépend de la pression à la baisse qu'un taux d'immigration élevé exerce sur les salaires. Deuxièmement, l'entreprise ne s'intéresse pas au perfectionnement professionnel. Il y a tellement de jeunes qui sont sous-employés ou sans emploi au Canada et à qui il suffirait probablement de parfaire un petit peu leurs compétences ou de trouver quelque part où apprendre les rudiments d'un emploi au bas de l'échelle pour qu'ils s'en sortent. Il faudrait juste qu'ils en aient la possibilité. Cependant, les entreprises ne veulent pas. La dernière chose, c'est que l'entreprise n'a pas envie d'investir dans la productivité.

Ce n'est pas moi qui le dis. Ce sont de grands économistes. La Banque du Canada dit que les taux d'immigration trop élevés font baisser les salaires. Réfléchissons au nombre d'années de salaire qu'il faut désormais pour acheter une maison au Canada. Ce nombre a augmenté de façon exponentielle au cours des dernières années, car nous avons accueilli trop de personnes au pays, trop rapidement, pour que les infrastructures sociales puissent suivre le rythme. C'est manquer à une promesse sacrée, non seulement envers les Canadiens déjà établis ici, mais aussi envers les nouveaux arrivants. En effet, lorsque nous accueillons des gens au Canada, nous devrions pouvoir leur assurer qu'un emploi les attend, qu'ils pourront se loger à un coût abordable et qu'ils auront accès aux soins de santé dont ils ont besoin.

Les lobbyistes d'entreprises qui viennent réclamer une hausse de l'immigration ne se préoccupent pas des délais d'attente pour les examens d'imagerie diagnostique. Ils ne se soucient pas de l'homme de 33 ans, en Alberta, qui est mort aux urgences plus tôt cette année en raison de leur engorgement. Non, ils s'en fichent. Où ces gens vont-ils se faire opérer? Quand pourront-ils obtenir une tomodensitométrie? Les personnes qui viennent s'installer au Canada méritent d'avoir accès à des soins de santé de qualité en temps opportun, tout comme celles qui sont déjà ici.

Je pense souvent aux nouveaux arrivants qui attendent peut-être le même lit qu'une personne déjà établie ici. Ce n'est pas la faute du nouvel arrivant. Ce n'est pas non plus la faute de la personne déjà établie ici. C'est carrément la faute du premier ministre, qui a fixé des niveaux trop élevés. Les immigrants ont bâti ce pays. Nous sommes favorables à l'immigration, mais celle-ci doit être gérée de façon à ce que les nouveaux arrivants puissent s'établir au Canada et s'y intégrer avec succès.

Je tiens à dire ceci: en réalité, c'est le gouvernement libéral qui n'est pas favorable à l'immigration, car s'il l'était, il ne fixerait pas des niveaux d'immigration si élevés qu'ils condamnent les nouveaux arrivants à l'échec, qu'ils les condamnent à un climat de tensions sociales alimentées par la pénurie de logements, les pressions sur le système de santé, le manque d'emplois et la pression à la baisse exercée sur les salaires.

C'est inacceptable. Les niveaux prévus là-dedans sont beaucoup trop élevés. Nous parlons d'un nombre de résidents permanents équivalent à la population de Winnipeg. Où vont-ils vivre? Où vont-ils obtenir des soins de santé? Quels emplois occuperont-ils? Comment les salaires pourront-ils suivre? Si le gouvernement ne répond pas à ces questions, il condamne à l'échec toute une génération de Canadiens et de nouveaux arrivants. Ce n'est pas ça la promesse du Canada. C'est pourquoi nous allons nous battre contre cette mesure. C'est pourquoi les niveaux d'immigration doivent être réduits.

Voilà pourquoi les conservateurs ont proposé toute une série de mesures visant à réformer le système d'immigration, mais la première chose à faire est de réduire les niveaux d'immigration.

● (1625)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en fait, je trouve cela très dérangeant et un peu triste que le Parti conservateur tente de donner de fausses impressions. Les conservateurs tentent de faire croire aux Canadiens que 600 000 personnes vont arriver au Canada, ce qui est tout simplement faux. En fin de compte, la majorité de ces personnes sont déjà ici aujourd'hui. Nous parlons notamment d'une jeune femme de 24 ans qui travaille au Manitoba depuis des années, et ils disent que nous devrions nous en débarrasser. Ils parlent de nos communautés ukrainiennes, de personnes originaires de Hong Kong qui travaillent ici depuis longtemps, qui font partie intégrante de notre économie et qui paient leurs impôts. Ce sont ces personnes-là que les conservateurs disent vouloir expulser.

La députée acceptera-t-elle le défi et viendra-t-elle à Winnipeg pour débattre du dossier de l'immigration?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, le gouvernement a promis à des gens de Hong Kong et d'Ukraine qu'ils pourraient rester. Il a fait cette promesse il y a des années. Le gouvernement aurait pu simplement dire qu'ils pouvaient rester ici, mais il a agi autrement. Il a fait venir près de 400 000 autres personnes, sans compter les centaines de milliers de résidents temporaires qui s'y sont ajoutés. Les députés voient-ils comment les libéraux tentent de brouiller les pistes sur cette question?

Je suis originaire de Winnipeg. Une femme est récemment décédée à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle s'était présentée avec de vives douleurs thoraciques et elle est morte parce que l'hôpital était surchargé. Ma question est donc la suivante: où ces 300 000 résidents temporaires vont-ils pouvoir se faire soigner? Les députés ministériels sont incapables de répondre à cette question, et c'est pour cette raison qu'ils tentent de détourner l'attention. C'est dégoûtant.

[*Français*]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, ma collègue a parlé d'immigration réussie. Nous nous entendons là-dessus. Il est important d'avoir des seuils raisonnables pour pouvoir bien intégrer les gens et pour répondre aux engagements qu'on a pris envers eux.

Elle a aussi beaucoup parlé des soins de santé. Elle vient de donner quelques exemples de gens qui sont décédés parce qu'ils n'ont pas pu être soignés. Que pense-t-elle du fait que le fédéral réduit encore les transferts en santé aux provinces et au Québec? Alors qu'on devrait minimalement assurer un 6 %, on va réduire ça dès l'an prochain à 3 %. Est-ce qu'elle ferait la même chose dans un gouvernement conservateur?

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, le point que soulève le député est vraiment crucial, je tiens à le souligner. Alors que le gouvernement réduit les transferts en santé envoyés aux provinces, y compris au Québec, il fait grimper jusqu'à un niveau record le nombre de personnes qui vont utiliser ce système déjà surchargé. Pour renchérir sur les propos du député, j'ajoute que le gouvernement dépense tellement d'argent pour tellement d'autres choses ridicules, sauf pour les soins de santé, que le coût du service de la dette sur ces dépenses est plus élevé que la somme totale que le gouvernement consacrera aux soins de santé. Je ne sais pas dans quel univers une telle situation peut avoir du sens, mais je sais une chose: beaucoup d'amis du premier ministre s'enrichissent. Nous avons déjà parlé de Télésat. Ces gens d'affaires s'enrichissent énormément, et il est grand temps que des gens commencent à défendre les travailleurs canadiens et les personnes qui n'arrivent pas à avoir accès à des soins de santé. Je suis très fière de le faire.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier sincèrement ma collègue de ses réflexions sur le chaos qui caractérise actuellement le système d'immigration canadien. J'ai eu le plaisir de travailler avec elle au comité de l'immigration au cours de la dernière année environ. Elle sait également à quel point je tiens à améliorer le volet entrepreneurial du système d'immigration canadien. Je me demande quels conseils elle donnerait au gouvernement concernant les quelque 30 000 entrepreneurs qui souhaitent immigrer au Canada. Le gouvernement a littéralement mis fin au programme. Ce sont des gens qui ont de l'argent à investir au Canada afin d'y créer des emplois et des entreprises.

J'aimerais savoir ce que la députée pense qu'il faudrait faire pour mettre fin à ce chaos.

● (1630)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, mon collègue vient de soulever un point important, à l'instar de mon collègue du Bloc québécois. Certaines régions du pays et certaines industries ont des besoins légitimes en matière de main-d'œuvre. Pourtant, au lieu d'établir les niveaux d'immigration en fonction de ces besoins, le gouvernement choisit d'augmenter les niveaux globaux. Faute d'infrastructures sociales suffisantes, comme des logements, des services de santé et des emplois, et dans un contexte de pressions à la baisse exercées sur les salaires, tous ces enjeux finissent par être amalgamés. Le consensus qui existait au Canada sur l'immigration s'est effrité. Mon conseil aux lobbyistes des entreprises ayant des besoins légitimes en matière de main-d'œuvre serait de ne pas se laisser assimiler aux Tim Hortons de ce monde, mais plutôt d'insister sur le fait que l'immigration doit aller de pair avec des logements, des services de santé et des emplois en nombre suffisant.

Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à préciser que je partagerai mon temps de parole avec le député d'Ottawa-Centre.

[*Français*]

C'est un réel plaisir de parler aujourd'hui du budget au nom des habitants de la circonscription de Scarborough—Woburn.

[*Traduction*]

> Dans un monde de plus en plus instable, le Canada décide de son avenir. Nous avons la force pour bâtir. La rigueur nécessaire pour obtenir des résultats concrets. Et les valeurs qui nous permettent de prendre soin les uns des autres.

Voilà le premier paragraphe du budget de cette année. Ces mots résument le thème principal, l'approche adoptée dans le budget: nous savons que des défis nous attendent, mais nous savons aussi que les Canadiens ont la détermination, la résilience et le talent nécessaires pour les surmonter. Surtout, nous sommes tous dans le même bateau. Pour réaliser nos ambitions, il faudra plus que des gouvernements, des députés et des chefs d'entreprise. Nous aurons besoin de la force collective de tous les Canadiens et de leur engagement. Je suis convaincu que ce budget adopte une approche équilibrée qui nous permettra de bâtir une économie forte tout en améliorant la vie des Canadiens. Il reconnaît que la prospérité économique et le bien-être social ne sont pas des priorités concurrentes, mais qu'ils vont de pair.

Pour comprendre ce budget, il faut d'abord comprendre le monde dans lequel il est présenté. Les relations commerciales mondiales sont en train de changer. Les tensions et les conflits géopolitiques perturbent notre chaîne d'approvisionnement. L'intelligence artificielle transforme notre façon de vivre, de travailler et de faire des affaires. L'économie est de plus en plus imprévisible pour les entreprises. Les familles canadiennes continuent de vivre d'importantes difficultés liées à l'abordabilité et de subir des pressions.

Le monde change et le Canada doit s'adapter. Il ne faut pas croire que l'incertitude mondiale affaiblit le Canada, car, malgré ces défis, notre pays entre dans une période de changement transformationnel et il se trouve dans une position de force extraordinaire.

Trop souvent, dans cette Chambre, nous entendons une version des faits laissant entendre que le Canada est en train d'échouer, mais les faits racontent une tout autre histoire. En matière de compétitivité fiscale, le Canada est au premier rang des pays du G7. Nous sommes au premier rang en matière d'investissements étrangers directs par habitant. Notre main-d'œuvre est l'une des plus scolarisées au monde. Nous occupons la première place au sein du G7 en matière de croissance des talents dans le domaine de l'intelligence artificielle. Notre économie est très solide. Nous avons le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Nous sommes, avec l'Allemagne, les deux seuls pays du G7 à avoir une note de crédit AAA. Selon les prévisions, le Canada devrait connaître la deuxième croissance économique la plus rapide du G7.

Au-delà de ces statistiques, nous disposons d'un avantage extraordinaire. Nous possédons des ressources naturelles en abondance, un immense potentiel agricole, des chercheurs de renommée mondiale, des entreprises innovatrices et une population diversifiée et hautement scolarisée. Notre meilleur atout, c'est peut-être les Canadiens eux-mêmes. La question n'est pas de savoir si le Canada a les ressources ou les talents nécessaires pour réussir, mais si nous sommes prêts à en tirer pleinement parti.

C'est exactement l'objectif de ce budget. Celui-ci ajoute aux forces du Canada au moyen d'investissements dans la croissance économique, l'abordabilité et l'unité nationale.

J'aimerais en souligner quelques-uns.

Le premier consiste à bâtir une économie plus forte et plus indépendante. Le gouvernement met de l'avant des stratégies ambitieuses en matière de production d'électricité, de défense, de minéraux critiques, de sécurité alimentaire, d'intelligence artificielle et de commerce international. Nous investissons dans l'expansion de l'approvisionnement en électricité du Canada et le renforcement de notre industrie nucléaire. Nous consacrons 2,3 milliards de dollars aux minéraux critiques, un secteur qui rapporte plus de 33 milliards de dollars à l'économie du pays. Grâce à la diversification de notre commerce international, notre objectif est de doubler nos exportations vers des pays autres que les États-Unis d'ici 2035.

Ces investissements visent à créer de bons emplois, à renforcer notre souveraineté et à faire en sorte que le Canada puisse soutenir la concurrence dans les industries de demain.

Le logement est une autre priorité essentielle. C'est pourquoi nous investissons près de 45 milliards de dollars dans ce secteur, comme on peut le voir dans le budget.

En tant que président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, j'ai été très heureux de constater un investissement de 3,2 milliards de dollars dans le renforcement de la sécurité alimentaire du Canada. La sécurité alimentaire n'est pas seulement une question d'agriculture. C'est une question d'abordabilité, une question d'économie et, de plus en plus, une question de souveraineté nationale. Un pays qui peut se nourrir, s'alimenter en énergie et se construire lui-même est un pays mieux placé pour déterminer son propre avenir.

● (1635)

Le deuxième aspect que je veux mentionner est l'importance de soutenir les Canadiens et d'améliorer l'abordabilité. Ce qui me plaît le plus dans ce budget, c'est qu'il reconnaît que, même si nous devons investir dans les entreprises et l'industrie, nous devons également investir dans les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Le budget prévoit augmenter l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, mieux soutenir les travailleurs à faible revenu à l'aide de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et sortir 240 000 personnes de la pauvreté.

Le budget prévoit également un engagement important en matière de santé mentale, de services de lutte contre la toxicomanie, de soins à domicile et de soins communautaires. Grâce à d'importants investissements à long terme, le gouvernement s'est fixé l'objectif ambitieux de mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans. Ces mesures reflètent un principe fondamental: la croissance économique n'a guère d'importance si les Canadiens ne peuvent pas tous en profiter. Une économie forte doit créer des possibilités, réduire les obstacles et améliorer la vie des gens que nous représentons.

Le troisième point que je voulais souligner est que le renforcement de l'identité, de la culture et de l'unité canadiennes est très important pour nous tous à la Chambre. L'un des aspects les plus singuliers de ce budget, c'est qu'il reconnaît que l'édification du pays ne se limite pas aux infrastructures et au développement économique. Elle concerne aussi nos histoires. Elle concerne notre culture. Elle concerne notre identité commune.

À la veille du 160e anniversaire du Canada, le gouvernement propose d'accorder 300 millions de dollars à des initiatives visant à célébrer notre histoire et à renforcer notre sentiment patriotique. Le budget prévoit aussi de soutenir les artistes canadiens, CBC/Radio-Canada et le journalisme d'ici. Il y a une initiative que je trouve vraiment extraordinaire et prometteuse: une nouvelle collection nationale numérique gratuite de livres canadiens. Imaginons une étudiante de Scarborough, dans mon coin, une famille dans les régions rurales de la Saskatchewan ou encore un jeune dans le Nord du Canada en mesure de découvrir des histoires canadiennes sans payer un sou. Peu importe qui a pensé à cela, je les remercie, car l'idée est géniale.

S'ajoute à cela le renouvellement du laissez-passer Un Canada fort. L'admission gratuite des jeunes aux musées nationaux est tout aussi importante. Des investissements dans l'économie nous aident certes à bâtir un pays plus fort, mais ceux dans la culture nous aident à comprendre ce qui fait que le Canada vaut la peine d'être défendu.

J'ai commencé mon intervention il y a sept minutes en revenant sur l'introduction du budget et sur le choix de mots. Ces mots illustrent notre force, notre détermination et nos valeurs communes. Nous faisons face à des épreuves extraordinaires dans un monde en constante évolution, mais des possibilités tout aussi extraordinaires s'offrent à nous. Nous disposons des ressources, du talent, des institutions et des fondements économiques nécessaires pour réussir, et nous avons un budget qui cherche à tirer parti de ces avantages afin de créer davantage de prospérité et de débouchés pour les Canadiens.

Nous avons un budget qui bâtit notre économie tout en offrant du soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, qui renforce notre souveraineté tout en élargissant notre rôle dans le monde et qui reconnaît que notre culture, nos histoires et nos valeurs communes sont essentielles à notre avenir. Je crois que la détermination inlassable du premier ministre à bâtir un Canada plus fort et plus indépendant reflète une vérité fondamentale. Nous ne pouvons pas nous contenter de réagir au monde qui nous entoure. Nous devons nous faire les artisans de notre avenir en tant que Canadiens.

Or, le gouvernement ne peut accomplir cette tâche seul. La contribution des travailleurs, des entrepreneurs, des chercheurs, des collectivités et des Canadiens de tous les horizons et de toutes les régions du pays est essentielle. Après tout, notre plus grande force n'a jamais résidé simplement dans les ressources qui se trouvent sous nos pieds. Depuis toujours, ce sont les gens qui considèrent le Canada comme leur pays qui font notre force. Nous devons investir dans leur potentiel, éliminer les obstacles aux possibilités et travailler à bâtir un avenir où aucun Canadien n'est laissé pour compte. Lorsque nous faisons front commun, peu de défis sont hors de notre portée.

Voilà l'ambition du budget de 2026. Voilà comment nous devenons maîtres chez nous: non pas chacun de notre côté, mais ensemble, en tant que nation, en bâtissant ensemble et en avançant ensemble.

● (1640)

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'en face d'avoir mentionné le comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui, à mon avis, est assurément un des comités les plus importants de la Chambre. Je suis d'accord avec lui. La Stratégie nationale de sécurité alimentaire est un élément important du budget.

Plus précisément, en ce qui concerne les sommes allouées, ma préoccupation remonte à la dernière fois où le gouvernement a alloué des fonds — et je vais être très précis ici — à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, ou Direction de la réglementation des pesticides, comme on l'appelle maintenant. J'oublie le chiffre exact, mais il était de l'ordre de 500 millions de dollars, et le processus s'en est trouvé ralenti. Je sais que l'intention, dans le cadre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, est d'accélérer les approbations par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, mais la dernière fois qu'elles ont reçu de l'argent, le processus a en fait été ralenti par des couches de bureaucratie supplémentaires.

Mon collègue peut-il nous dire en quoi, selon lui, la mesure sera utile cette fois-ci?

Michael Coteau: Monsieur le Président, je sais, sans l'ombre d'un doute, que le député est l'un des plus ardents défenseurs de l'agriculture de l'autre côté de la Chambre, et je l'en remercie. Il vient d'une magnifique région de l'Ontario, ma province. Dans cette région, l'agriculture joue un rôle énorme dans le développement économique.

Les investissements qui sont faits dans certains domaines témoignent d'une bonne intention. Je sais que l'intention n'est pas suffisante pour réaliser quelque chose de bien, mais investir, c'est le point de départ. Le premier ministre a fait de l'agriculture une priorité pour le Canada. C'est l'un de nos piliers économiques. Elle représente près de 10 % de notre PIB.

Nous continuerons d'investir dans ce secteur et, si nous rencontrons des difficultés en cours de route, nous collaborerons avec les autres partis pour trouver des moyens d'accélérer la croissance du secteur agricole de la province.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue nous explique l'incohérence dans laquelle il vient de nous enfoncer avec ses belles paroles. Il dit que, pour le gouvernement libéral, la priorité, c'est l'agriculture. D'ailleurs, il est lui-même président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

J'aimerais lui rappeler les récentes coupes faites par son gouvernement: trois centres de recherche en agriculture, soit à Québec, en Ontario et en Alberta. C'est plus de 665 postes supprimés dans les centres de recherche. Ça touche aussi quatre fermes expérimentales. Il dit qu'il veut améliorer la souveraineté alimentaire. Je ne connais aucun pays du monde qui ferme ses centres de recherche et qui supprime plus de 665 emplois reliés directement à l'agroalimentaire et à l'agriculture.

J'aimerais que le collègue m'explique comment on fait pour améliorer la souveraineté alimentaire alors qu'on coupe les emplois et les centres de recherche. On parle de gens qui améliorent la recherche en souveraineté alimentaire, notamment.

Le budget

[*Traduction*]

Michael Coteau: Monsieur le Président, à mon avis, c'est une bonne occasion de rappeler que le gouvernement a consacré à l'agriculture la somme la plus importante de toute l'histoire du Canada, je crois. Si nous avons décidé, de ce côté-ci de la Chambre, de nous engager dans cette voie, c'est parce que nous savons que l'agriculture a un rôle à jouer pour que le Canada puisse rester un pays fort et souverain. Nous devons être capables de produire notre nourriture, rester à l'avant-garde de la technologie, posséder une expertise de premier plan et préparer l'avenir de l'agriculture au pays.

● (1645)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue pourrait-il faire part à la Chambre de ses réflexions sur la manière de poursuivre nos efforts pour bâtir une économie plus vigoureuse et plus saine. Nous nous sommes engagés à y arriver au moyen de la diversification, des accords commerciaux, des investissements et des grands projets.

Pourrait-il faire part à la Chambre de ses réflexions à ce sujet?

Michael Coteau: Monsieur le Président, j'invite tous les députés à lire le premier paragraphe du budget, qui résume l'essentiel de la stratégie.

Si nous voulons que notre pays continue à prospérer, nous devons y intégrer tout le monde, tirer le meilleur parti de nos atouts et éliminer les obstacles afin que chacun puisse réaliser pleinement son potentiel. C'est précisément l'objectif du budget. Il s'appuie sur le secteur privé et vient en aide aux Canadiens qui en ont besoin, mais, en fin de compte, il vise à permettre à notre pays d'atteindre son plein potentiel grâce à la contribution de chaque citoyen.

[*Français*]

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Le travail; l'honorable députée d'Edmonton Strathcona, Le transport aérien; l'honorable député de Mission—Matsqui—Abbotsford, La petite entreprise.

[*Traduction*]

Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir m'exprimer au sujet du budget de 2026 en ma qualité de député, très fier de représenter Ottawa-Centre. C'est toujours un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre pour faire entendre les points de vue des citoyens d'Ottawa-Centre.

Comme l'ont souligné de nombreux députés, ce budget revêt une importance capitale. Pour me préparer à l'étude du budget et pouvoir communiquer les points de vue des gens de ma circonscription directement au ministre des Finances, j'ai envoyé un bulletin parlementaire accompagné d'un questionnaire à tous les résidants de ma circonscription, Ottawa-Centre, comme beaucoup d'autres députés le font. Je leur ai posé des questions pour m'aider à cerner leurs priorités. Je leur suis reconnaissant d'avoir été des milliers à me répondre et j'ai pu transmettre une réponse au ministre des Finances afin de lui résumer les enjeux que les gens d'Ottawa-Centre ont à cœur.

Je suis vraiment ravi de constater que le budget traite de bon nombre de ces enjeux, qu'il s'agisse du coût de la vie, de la construction de logements abordables, du soutien aux entreprises, en particulier aux petites et moyennes entreprises, ou encore de l'environnement.

Dans le peu de temps de parole qui m'est imparti, je voudrais souligner certains enjeux clés qui sont importants pour les gens d'Ottawa-Centre. Je commencerai par la question du coût du logement, de l'épicerie et de l'énergie. Évidemment, ce que j'apprécie dans ce budget, et la raison pour laquelle je l'appuierai, ce sont les efforts déployés pour réduire le coût de la vie et rendre la vie des gens plus abordable. C'est un sujet dont tous les députés ont entendu parler, quelle que soit la région du Canada qu'ils représentent.

En raison de la conjoncture mondiale, avec la guerre en Iran ou l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, nous avons vu les prix augmenter. Le Canada n'est pas épargné par la hausse des prix de l'énergie, qui entraîne notamment une augmentation du prix des aliments et du carburant. Le gouvernement veille à bonifier l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels en accordant une augmentation ponctuelle de 50 %, ce qui représente environ 1 290 $ pour une personne seule ou plus de 2 500 $ pour une famille de quatre personnes. Ces montants ne sont pas imposables. Il s'agit d'une mesure vraiment importante pour aider les Canadiens à revenus faible ou modique, soit environ 12 millions de personnes.

Des banques alimentaires de ma circonscription, comme le Parkdale Food Centre, m'ont dit que ce type de mesure de soutien aide vraiment les gens. Je sais qu'il y a eu des discussions au sujet de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui nous permettra d'accroître la production alimentaire au Canada afin non seulement de garantir la sécurité alimentaire, mais aussi de fournir des aliments nutritifs et frais ici même, dans notre pays, ce qui sera également bénéfique.

Des propositions comme le programme national de remise pour les thermopompes, qui permettra de réaliser 1 million de rénovations domiciliaires tout en réduisant le coût de l'énergie et les émissions, sont également très bien accueillies dans ma collectivité. Des organismes militaient pour un programme de thermopompes, comme la Communauté d'action pour un future écologique et soutenable dans ma circonscription. Je suis vraiment heureux de pouvoir dire que le gouvernement affecte maintenant les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un tel programme.

Passons au deuxième enjeu qui, à mon avis, est très important pour ma collectivité. Je parle bien sûr de la construction d'un plus grand nombre de logements et plus précisément de logements très abordables. Nous sommes témoins d'un engagement réel et concret à mettre fin à l'itinérance, à s'engager à mettre fin à l'itinérance au Canada d'ici 10 ans. Beaucoup de personnes m'ont dit trouver vraiment encourageant de voir le gouvernement proposer un plan — pas seulement un projet, mais un investissement concret d'environ 30 milliards de dollars pour Maisons Canada, afin de concrétiser tout cela.

Dans Ottawa-Centre, il y a beaucoup de terrains fédéraux, comme le pré Tunney et les Buttes de la Confédération, et d'immeubles fédéraux inutilisés, comme l'immeuble Jackson qui se trouve tout près d'ici, au centre-ville d'Ottawa, qui peuvent être convertis en logements pour des Autochtones en milieu urbain ou des jeunes. On peut également construire du logement abordable sur des terrains vacants.

● (1650)

C'est le genre d'initiative que nous entreprenons ici, dans Ottawa-Centre, et qui va véritablement nous permettre de mettre fin à l'itinérance dans notre ville et dans tout le pays. Je pense à des projets comme Odenak, de l'Initiative multiconfessionelle sur l'habitation, ainsi qu'aux projets du Village Gladstone et de Rochester Heights, réalisés par la Société de logement communautaire d'Ottawa. C'est le type de projets que mène la Centretown Citizens Ottawa Corporation dans ma collectivité. Ils sont tous financés par le gouvernement. Ils aideront de nombreuses personnes, puisqu'ils permettront la construction de logements sans but lucratif, des logements très abordables qui auront une incidence considérable sur la vie des gens.

Le troisième point important pour Ottawa-Centre concerne l'investissement en vue de bâtir une économie propre et de protéger notre environnement grâce à un plan concret et pragmatique. Ce budget contient nombre d'éléments importants pour atteindre cet objectif.

Je vais commencer par la Stratégie nationale d'électrification, qui vise à favoriser la production d'une électricité abordable, fiable et propre dont nous avons besoin. C'est en grande partie grâce à l'électrification que nous pourrons nous affranchir des combustibles fossiles et réduire nos émissions. Pour y arriver, nous devons produire une électricité propre. Les investissements que nous consacrons à l'hydroélectricité et l'accord conclu entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador concernant Churchill Falls en sont d'excellents exemples. Il est extrêmement important de disposer des lignes de transport nécessaires pour acheminer cette électricité vers d'autres régions du pays. Cette approche contribuera réellement à réduire les émissions au pays. J'ai été très encouragé de constater les investissements qui devraient permettre de doubler la capacité de notre réseau électrique d'ici 2050.

C'est sans parler de la stratégie automobile, qui vise véritablement à promouvoir la production de véhicules électriques, à encourager leur adoption par les consommateurs grâce à des mesures incitatives largement mises à profit, et à soutenir l'installation de bornes de recharge. Ce sera là un autre moyen de contribuer à la réduction des émissions.

La stratégie pour la nature prévue dans le budget vise à réaliser la promesse du Canada de protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, en collaboration avec des partenaires pour conserver des aires terrestres et marines. Il s'agit là, encore une fois, d'engagements très importants, pour lesquels le budget prévoit des ressources.

Enfin, je tiens vraiment à souligner le travail qui se fait dans le cadre de la stratégie sur les océans, qui vise à protéger nos océans, à sécuriser nos cours d'eau et à bâtir notre économie océanique de manière durable, étant donné que le Canada a accès à trois océans. La combinaison de tous ces efforts donne une idée, je crois, de l'aspect pratique de notre plan environnemental.

Dans le peu de temps qu'il me reste, je veux parler du travail que nous faisons pour donner le coup d'envoi au supercycle d'investissement au Canada. De nombreuses entreprises m'ont dit que la mégadéduction à la productivité change complètement la donne. Elle permettra aux entreprises d'investir dans la machinerie ou le matériel afin de favoriser leur croissance et de créer des emplois bien rémunérés. Alors que nous bâtissons le Canada à l'échelle nationale et que nous faisons en sorte que les entreprises canadiennes puissent réellement investir et stimuler la croissance dont elles ont besoin pour faciliter leur diversification dans les marchés internationaux, cette mégadéduction est cruciale. Elle contribuera vraiment à créer un supercycle d'investissement et à attirer des investissements d'autres régions du monde, comme en témoigne l'augmentation des investissements étrangers directs au Canada.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, mais je tiens à insister de nouveau sur ce point. Je tiens à remercier les habitants d'Ottawa-Centre de m'avoir fait part de leurs commentaires, de leurs encouragements et de leurs idées. Ce fut un honneur pour moi de porter ces idées et de les voir reprises dans le projet de loi, qu'il s'agisse de réduire le coût de la vie, de construire davantage de logements, de mettre fin à l'itinérance, d'adopter un plan concret de lutte contre les changements climatiques et, bien sûr, de stimuler l'économie.

J'ai hâte d'entendre le point de vue des autres députés. J'encourage tous les députés à se joindre à moi et à voter pour le projet de loi afin que nous puissions bâtir un Canada fort.

● (1655)

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, à entendre les libéraux, on croirait que tout va pour le mieux au Canada. Eh bien, ce n'est certainement pas le cas. J'ai rencontré des entrepreneurs la semaine dernière, et ils en arrachent. C'est le cas dans les collectivités que je représente en Colombie-Britannique, comme partout ailleurs au pays. Entretemps, les libéraux ont pu promettre 570 millions de dollars pour les forêts pluviales du Brésil, même si ce pays a une économie aussi importante que la nôtre. En Colombie-Britannique, des usines ferment leurs portes, et des milliers de travailleurs sont sans emploi.

Cette initiative du gouvernement libéral ne fait que révéler que ses priorités sont davantage tournées vers l'étranger que vers la prospérité du Canada. Le député n'est-il pas d'accord avec moi?

Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je vois que le député utilise des notes d'allocution alors que je passe la majeure partie de mon temps à parler de ce dont mes concitoyens d'Ottawa-Centre parlent.

Je ne suis pas en train de dire que les temps ne sont pas difficiles. Bien sûr, nous traversons une période difficile, mais c'est pourquoi nous avons besoin d'un plan gouvernemental nous permettant de relever les défis, le genre de plan que nous avons présenté dans ce budget.

Mes concitoyens sont bien conscients de la guerre tarifaire, dont nous ne sommes pas responsables, et des efforts déployés par le gouvernement non seulement pour conclure un accord avec les États-Unis, mais aussi pour bâtir le Canada, soutenir les Canadiens, diversifier nos marchés et en ouvrir de nouveaux. C'est le point de vue que je présente, et c'est ce que j'entends dans ma circonscription. Je crois fermement que le budget répond à ces préoccupations.

Le budget

[*Français*]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'ai une question très simple à poser à mon collègue. J'aimerais qu'il m'explique le processus que les libéraux ont suivi.

Parcs Canada a décidé de mettre la gratuité dans l'ensemble des parcs pour bâtir un Canada fort, c'est-à-dire de donner accès gratuitement aux parcs aux gens. Ça, c'est une chose. Ça leur a coûté environ 150 millions de dollars. Ils annoncent qu'ils vont encore donner cette gratuité dans la prochaine saison. Parallèlement, ils envoient des lettres à presque 3 000 travailleurs, plongeant ceux-ci dans une incertitude qui n'a pas de bon sens. De plus, ils s'apprêtent à éliminer, dans certains cas, 60 % des ressources dans ces mêmes parcs.

Quelle est leur logique?

[*Traduction*]

Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question sur les initiatives de Parcs Canada.

C'est vraiment formidable que nous renouvelions le laissez-passer Un Canada fort. Beaucoup de parents et de gens de ma circonscription m'ont dit tout le plaisir qu'ils en ont tiré.

Je suis particulièrement ravi que nous rendions l'admission aux musées gratuite pour les jeunes âgés de moins de 25 ans. C'est une mesure que je réclame depuis un certain temps, avant même mon arrivée à la Chambre. La circonscription d'Ottawa-Centre que je représente regorge de musées. Je suis si ravi de voir que, par l'entremise du budget, nous allons les appuyer et que nous allons créer des occasions d'apprentissage pour nos jeunes.

J'encourage tous les députés à appuyer le budget.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue parle de bâtir un Canada fort. Il a fait référence aux investissements dans le logement et les infrastructures, mais nous allons avoir besoin de travailleurs si nous voulons en construire davantage. Pour ce faire, nous allons investir 6 milliards de dollars dans Équipe Canada fort afin de recruter, former et embaucher des travailleurs qualifiés. Par exemple, la prime à la réussite Sceau rouge de 5000 $ existe déjà.

J'aimerais que mon collègue nous dise pourquoi ces mesures sont si importantes pour l'atteinte de notre objectif.

● (1700)

Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je tiens à souligner que le Canada est non seulement une superpuissance énergétique, mais aussi une superpuissance alimentaire et une superpuissance en matière de talents. Nous avons certains des meilleurs travailleurs au monde, qui viennent des quatre coins du globe et qui s'établissent au Canada. Nous devons veiller à ce qu'ils disposent des compétences et des talents nécessaires.

Ce programme particulier investira dans les jeunes Canadiens afin de leur donner l'occasion de construire le genre de choses que nous souhaitons voir construire au Canada et de nous permettre de croître et de créer des débouchés pour les nouveaux arrivants. Je sais que l'on insiste beaucoup sur le fait que l'immigration est en quelque sorte néfaste. Je suis un immigrant et je peux dire aux députés à quel point les immigrants apportent une valeur économique et culturelle aux pays.

Je suis très fier que nous investissions dans les Canadiens. Nous veillons à ce qu'ils aient l'occasion de se bâtir une vie de bonne qualité afin que nous puissions améliorer le sort de tous les Canadiens.

[*Français*]

Le vice-président adjoint (John Nater): La présidence aimerait faire une courte déclaration au sujet de la version française de l'amendement à la motion des voies et moyens n^{o} 12.

Dans le paragraphe j), les mots « aux paradis fiscaux » ont été omis. Le paragraphe corrigé de la motion est rédigé ainsi:

> j) en plus de ne pas éliminer les dépenses inconsidérées, il augmente les dépenses consacrées à la bureaucratie, à l'embauche d'experts-conseils, aux cadeaux aux entreprises, aux paradis fiscaux, à l'aide étrangère, aux avantages excessifs accordés aux faux demandeurs d'asile et au fiasco que promet d'être le projet ferroviaire ALTO.

Je remercie les députés de leur attention.

[*Traduction*]

Amarjeet Gill (Brampton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole au nom des travailleurs de Brampton-Ouest au sujet du budget de 2026. Après 11 ans de gouvernement libéral, on a promis aux Canadiens du changement, mais les promesses ne permettent pas de mettre du pain sur la table, de construire des logements abordables ou de récupérer les emplois perdus. Les Canadiens n'ont pas besoin d'un énième budget libéral coûteux. Ils ont besoin d'emplois, de sécurité alimentaire, de logements abordables et d'espoir pour l'avenir de leurs enfants. Au lieu de cela, ils se retrouvent avec un nouveau déficit colossal, davantage d'emprunts et une dette encore plus lourde. Après 11 ans, les libéraux sont passés maîtres dans un seul domaine: dépenser toujours plus alors que les Canadiens ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Ramenons ce débat à Brampton-Ouest. Notre population est devenue une nouvelle victime de la mauvaise gestion des libéraux. L'usine d'assemblage de Stellantis était autrefois un symbole de la fabrication canadienne et de possibilités. Des milliers de familles comptaient sur ces emplois bien rémunérés. Le gouvernement libéral a accordé à Stellantis des centaines de millions de dollars provenant des contribuables.

On avait promis aux Canadiens une industrie automobile plus forte. Que s'est-il passé? On a modifié les plans de production, proposé une vente à Roshel, et plus de 2 200 travailleurs sont toujours au chômage. Ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont des parents, des travailleurs spécialisés, des familles et des personnes qui ont bâti leur vie grâce à ces chèques de paie. Les contribuables ont payé des millions de dollars. Où étaient les garanties d'emploi? Où était la reddition de comptes? Où est le plan pour récupérer ces emplois?

Les conservateurs estiment que tout soutien financé par les contribuables doit être assorti d'engagements exécutoires visant à protéger les emplois canadiens, à faire respecter les ententes conclues et à tenir les sociétés responsables de leurs actes. Les travailleurs n'ont pas besoin d'une autre conférence de presse. Ils ont besoin de chèques de paie. Partout au Canada, des familles ont du mal à se nourrir. Le prix des produits d'épicerie a augmenté de 31,9 % par rapport à octobre 2020. Les parents sont forcés de faire des choix impossibles: payer le loyer, faire le plein d'essence ou acheter toute la nourriture dont ils ont besoin. Une mère qui travaille remet des légumes, des œufs et du lait sur les tablettes, non pas parce que ses enfants n'en ont pas besoin, mais parce qu'elle ne peut pas les payer. Un père qui travaille à temps plein doit tout de même recourir à une banque alimentaire pour nourrir sa famille. Un nombre record de 2,4 millions de personnes ont eu recours aux banques alimentaires en septembre 2026. C'est une réalité déchirante dans un pays aussi riche que le Canada.

Récemment, je me suis rendu dans une banque alimentaire locale à Brampton. Malgré les généreux dons qu'elle reçoit, ses responsables m'ont confié qu'ils n'arrivent plus à répondre à la demande. Ils ont du mal à fournir des produits de première nécessité, comme les protéines, l'huile de cuisson et le riz. Pire encore, leur congélateur est en panne et ils n'ont pas les moyens de le faire réparer. Les familles canadiennes méritent mieux. Les travailleurs canadiens ne devraient pas avoir à dépendre des banques alimentaires pour survivre. Les conservateurs veulent réduire les taxes et les coûts qui rendent la production et le transport des aliments plus chers, car l'abordabilité commence par les besoins essentiels.

Le logement est un autre exemple de l'incapacité des libéraux. Les jeunes Canadiens étudient et travaillent fort, mais l'accès à la propriété leur semble de plus en plus impossible. À Brampton, les familles sont confrontées à des loyers et à des paiements hypothécaires élevés. Certains se demandent s'ils pourront un jour devenir propriétaires. Le rêve canadien ne devrait pas impliquer de s'endetter à vie. L'agence gouvernementale chargée du logement, la SCHL, a indiqué hier que les mises en chantier avaient baissé de 1,7 % en octobre. On est loin de la promesse du gouvernement de construire à un rythme jamais vu depuis des générations. Les conservateurs veulent que l'on construise plus de logements, plus vite et à moindre coût en supprimant les obstacles au développement, en accélérant les approbations et en récompensant les municipalités qui construisent des logements et réduisent les coûts de construction inutiles. Les Canadiens ont besoin de logements abordables, pas d'une multiplication des annonces et des formalités administratives.

Parlons du carburant. Quand le prix du diésel augmente, le transport routier devient plus cher. Quand les coûts du transport routier augmentent, les produits alimentaires et autres biens de première nécessité deviennent plus chers, et ce sont les familles canadiennes qui écopent. Les conservateurs ont proposé de supprimer les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027, d'éliminer la TPS sur le carburant, d'abroger le Règlement sur les combustibles propres et de mettre fin à la taxe sur le carbone pour les industries. Notre objectif est simple. Nous voulons réduire les coûts de transport, aider les entreprises canadiennes à rester compétitives et laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens. Les Canadiens ont besoin de répit à la pompe, pas d'un autre discours moralisateur de la part d'Ottawa.

● (1705)

Le budget de 2026 prévoit un déficit de 62,3 milliards de dollars. La directrice parlementaire du budget a estimé que, sans nouvelles mesures, le déficit aurait été d'environ 43,8 milliards de dollars. La directrice parlementaire du budget prévoit également des emprunts d'environ 765 milliards de dollars sur cinq ans, soit trois quarts de billion de dollars. Pensons-y un instant. Emprunter a un coût, comme le paiement d'intérêts, une augmentation du service de la dette et moins d'options pour les générations futures. Selon les projections, la charge de la dette dépassera le Transfert canadien en matière de santé. Pensons-y. On dépense plus d'argent pour le service de la dette fédérale que pour les transferts aux provinces pour les soins de santé. Les paiements d'intérêts n'embauchent pas d'infirmiers. Ils ne construisent pas de logements. Ils ne créent pas d'emplois dans le secteur manufacturier. Chaque dollar dépensé pour le service de la dette est un dollar qui n'est pas disponible pour d'autres priorités.

Les emprunts ne sont pas automatiquement des investissements. Les véritables investissements doivent produire de véritables résultats, comme plus d'emplois, plus de logements et des entreprises plus solides. Autrement, nous ne faisons que refiler la facture à nos enfants.

L'économie canadienne dépend du commerce. Les fabricants, les agriculteurs et les travailleurs de l'automobile dépendent de l'accès aux marchés américains, mais les droits de douane préjudiciables et l'incertitude commerciale persistent. Où est l'accord qui protège les emplois canadiens? Où est la certitude pour les fabricants? Où est le plan pour rétablir la confiance? Les conservateurs ont demandé un pacte automobile sans tarifs, des chaînes d'approvisionnement plus solides, une réduction des obstacles à l'investissement et des politiques qui encouragent les entreprises à bâtir et à embaucher au Canada. La souveraineté économique ne se réalise pas à coups de slogans. Elle passe par les emplois, la production et des industries concurrentielles.

Les petites entreprises sont l'épine dorsale de Brampton-Ouest et de l'ensemble du pays. Elles créent des emplois, soutiennent les familles et dynamisent les quartiers. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qualifie le budget de « méga déception » pour les petites entreprises. De nombreuses petites entreprises ne peuvent pas bénéficier du nouveau programme incitatif du gouvernement. Les petits fabricants se heurtent à une hausse des coûts. Les conservateurs croient qu'il faut réduire les formalités administratives, faire baisser les coûts pour les entreprises, récompenser les entrepreneurs qui réinvestissent et simplifier l'embauche de travailleurs canadiens. Les petites entreprises ont besoin d'espace pour se développer, et non de nouveaux obstacles imposés par le gouvernement.

Le gouvernement a baptisé le budget « Maîtres chez nous ». Un pays ne peut pas devenir maître chez lui en empruntant sans cesse aux dépens de son avenir. Les conservateurs estiment que le Canada peut faire mieux. Nous sommes solidaires des travailleurs de l'automobile de Brampton, des camionneurs qui font tourner notre économie, des parents qui ont du mal à payer leur épicerie et des jeunes Canadiens qui tentent d'accéder à la propriété. La réussite d'un budget ne se mesure pas en fonction du montant des dépenses du gouvernement, mais plutôt en fonction du degré d'amélioration de la qualité de vie des Canadiens.

Je ne peux pas appuyer un budget qui alourdirait la dette alors que les Canadiens ont du mal à payer leurs factures. Je ne peux pas appuyer un budget qui ne protégerait pas les emplois des Canadiens alors que les travailleurs de l'automobile de Brampton sont toujours au chômage. Je ne peux pas appuyer un budget qui laisse les familles dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins, que l'on pense aux aliments, au logement ou au carburant. Les Canadiens méritent des emplois, pas des excuses; des prix abordables, pas une dette plus lourde; et une approche responsable, pas des promesses non tenues.

Pour toutes ces raisons, je ne peux pas, en toute conscience, appuyer le budget de 2026.

● (1710)

Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.): Monsieur le Président, je comprends que le député doit prendre position. Même avant la présentation du budget, les députés d'en face disaient qu'ils ne l'appuieraient pas, et je comprends que le député doit prendre position. Je comprends que critiquer le gouvernement fait partie du rôle de l'opposition, mais le député intervient à la Chambre pour parler des gens ayant besoin d'aide.

Or, je pourrais énumérer les nombreuses mesures prévues dans le budget pour soutenir ces personnes. Par exemple, il y a l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, l'exonération de la TVH pour les habitations neuves, le programme de garderies, le programme de soins dentaires, les prestations d'invalidité et la mégadéduction pour les investissements dans les nouvelles entreprises.

Ce sont là des mesures qui aident les habitants de Brampton. Ce sont des mesures que les gens réclament. Comment le député peut-il prendre la parole à la Chambre pour affirmer, d'une part, que les conservateurs n'appuieront pas le budget mais, d'autre part, qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour aider les gens qu'ils représentent?

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, si tout va bien, pourquoi voit-on des files d'attente devant les banques alimentaires? Pourquoi ces files ne cessent-elles de s'allonger? Pourquoi les gens ont-ils du mal à joindre les deux bouts? Si le budget contient des mesures destinées à aider les Canadiens, ceux-ci devraient alors prospérer et être heureux. Dans Brampton-Ouest en particulier, j'ai constaté ce que j'ai expliqué dans mon discours. Les gens sont réalistes. Les congédiements ont touché 2 200 travailleurs. Ils n'ont plus de salaire, et Noël approche. Je pense à ces gens, à ceux qui ont besoin d'aide. Je ne pense pas que le budget libéral aiderait les Canadiens de quelque manière que ce soit.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, les députés d'en face vantent les mérites de la superdéduction. Or, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante l'a qualifiée de « méga déception ».

Il faut toujours lire les petits caractères. C'est là le problème avec le gouvernement. Une entreprise qui offre des services de conseil ne serait pas admissible, pas plus qu'une entreprise du secteur de l'agriculture, des pêches, de la foresterie, de l'exploitation minière, des finances, de l'assurance ou des services publics. Qui y serait admissible, au juste?

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, un Canada plus fort a besoin d'emplois, de logements abordables et d'entreprises prospères. Les petites entreprises sont en difficulté. Les gens en arrachent. Au lieu d'aider, ce budget alourdirait la dette, augmenterait les emprunts et n'apporterait aucun véritable répit aux familles en difficulté.

Le budget

Les conservateurs croient aux résultats, et non aux slogans. Les Canadiens méritent une vie abordable, de la reddition de comptes et des débouchés. Voilà pourquoi je ne peux pas appuyer ce budget. Je suis aussi d'accord avec mon collègue.

[*Français*]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a dit qu'il allait faire preuve de rigueur budgétaire. La directrice parlementaire du budget nous a annoncé que le gouvernement a dépensé 331 milliards de dollars de plus dans son annonce budgétaire en somme d'investissement global.

Mon collègue est-il préoccupé par le fait qu'on n'a aucun plan de retour à l'équilibre budgétaire et qu'on accumule les déficits et les intérêts que tout le monde doit payer?

[*Traduction*]

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, nous ne voulons vraiment pas de déficit. Nous voulons un budget équilibré afin d'avoir de meilleures choses. Pensons aux intérêts que nous aurions à payer. Ils excéderaient les transferts en santé. Nous pourrions construire beaucoup de choses avec...

● (1715)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je crains de devoir interrompre le député.

Comme il est 17 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ l'amendement dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur l'amendement.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Harb Gill: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal sur l'amendement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Convoquez les députés.

● (1800)

[*Français*]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote nº 195)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Baber
Bailey	Baldinelli
Barlow	Barrett
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)	Berthold
Bexte	Bezan
Block	Bonk
Borrelli	Bragdon
Brassard	Calkins
Caputo	Chambers
Cobena	Cody
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
Deltell	DeRidder
Diotte	Doherty
Dowdall	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)
Genuis	Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Ho	Hoback
Holman	Jackson
Jansen	Jivani
Kelly	Khanna
Kibble	Kirkland
Kmiec	Konanz
Kram	Kramp-Neuman
Kronis	Kuruc
Kusie	Lake
Lantsman	Lawrence
Lawton	Lefebvre
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	Mahal
Majumdar	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle	Mazier
McCauley	McKenzie
McLean (Calgary Centre)	Melillo
Menegakis	Moore
Morin	Morrison
Motz	Muys
Nater	Patzer
Paul-Hus	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Reynolds
Richards	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Scheer	Schmale
Seeback	Shipley
Small	Steinley
Stevenson	Strahl
Strauss	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Vis	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer– — 129	

CONTRE

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anandasangaree	Auguste
Bains	Baker
Bardeesy	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)	Bendayan
Bittle	Blanchet
Blanchette-Joncas	Bonin
Brière	Brunelle-Duceppe
Caley	Carr
Casey	Chagger
Champagne	Champoux
Chang	Chartrand
Chatel	Chenette
Chi	Church

Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
d'Entremont
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fonseca
Fortin
Fraser
Fuhr
Gainey
Gasparro
Gazan
Gladu
Gould
Greaves
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jaczek
Johns
Joseph
Kelloway
Klassen
Kwan
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Lemire
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKelvie
McKnight
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Normandin
Oliphant
O'Rourke
Perron
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton East)
Simard
Solomon
Ste-Marie
Sudds
Thériault
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Weiler
Zahid
Zuberi– — 189

Connors
Coteau
Dandurand
DeBellefeuille
Deschênes
Desrochers
Dhillon
Duclos
Dzerowicz
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gobeil
Grant
Guay
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Idlout
Jeneroux
Joly
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Larouche
Lauzon
Lavoie
Leitão
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
May
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Ntumba
Olszewski
Osborne
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sodhi
Sousa
St-Pierre
Tesser Derksen
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Watchorn
Yip
Zerucelli

Affaires émanant des députés

PAIRÉS

Députés

Anand	Au
Blois	Carney
Duncan	Gallant
Godin	Hardy
Lalonde	McGuinty
Plamondon	Royer– — 12

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

[*Traduction*]

Le Président: Comme il est 18 h 2, la Chambre passe maintenant à l'étude des affaires émanant des députés inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Français*]

LA LOI SUR LE MOIS NATIONAL DE L'IMMIGRATION

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.) propose que le projet de loi S-215, Loi instituant le Mois national de l'immigration, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, je prends la parole pour parler du projet de loi S-215, qui propose de faire du mois de novembre le Mois national de l'immigration. À première vue, certains pourraient croire qu'il s'agit simplement d'ajouter une reconnaissance de plus à notre calendrier. Toutefois, ce projet de loi représente beaucoup plus que cela. Il nous invite à reconnaître une réalité fondamentale: l'immigration fait partie de notre histoire. Elle contribue à bâtir notre pays et continue de façonner son avenir.

Lorsque nous parlons de l'immigration, nous pensons souvent aux personnes qui arrivent aujourd'hui au Canada. Pourtant, l'immigration ne commence pas par la génération actuelle. Elle fait partie de notre histoire depuis des siècles. Au Québec, comme partout au Canada, différentes vagues migratoires ont façonné nos villes, nos quartiers, notre économie et notre culture. Des communautés irlandaises, italiennes, grecques, portugaises, africaines, haïtiennes, vietnamiennes et de nombreuses autres origines ont contribué à bâtir la société que nous connaissons aujourd'hui. Elles ont créé des entreprises, enrichi notre culture et participé au développement de nos communautés.

Je me souviens notamment des paroles du célèbre poète irlandais William Butler Yeats: il n'y a pas d'étrangers ici, seulement des amis que vous n'avez pas encore rencontrés. Ces mots nous invitent à voir au-delà des origines et des différences. Ils nous rappellent que chaque personne qui arrive ici mérite d'être accueillie, respectée et considérée comme une personne à part entière. La date d'arrivée de nos familles ne devrait jamais déterminer la place que nous occupons dans notre société. J'en suis une preuve vivante. Pour des familles, cette histoire remonte à plusieurs générations. Pour d'autres, elle commence à peine. Toutefois, chacun doit pouvoir contribuer pleinement à notre avenir collectif.

Il faut toutefois rappeler une distinction essentielle: les Premières Nations, les Inuits et les Métis ne sont pas des immigrants. Ils sont les premiers peuples de ce territoire. Reconnaître leur histoire, c'est aussi reconnaître leur présence depuis des temps immémoriaux.

Derrière chaque parcours migratoire, il y a une histoire humaine. Il y a des parents qui quittent leur pays pour offrir de meilleures possibilités à leurs enfants. Il y a des étudiants qui viennent poursuivre leurs études ici. Il y a des travailleurs qui mettent leurs compétences au service de nos entreprises et de nos organisations. Il y a des entrepreneurs qui prennent des risques, créent des emplois et participent à la croissance de notre économie. Il y a aussi des personnes qui fuient les conflits et les persécutions pour trouver, ici, au Canada, un endroit où vivre en sécurité et dans la dignité. Ces histoires sont différentes, mais elles ont souvent un point commun: l'espoir de bâtir un avenir meilleur. Aujourd'hui, les personnes immigrantes contribuent à presque tous les secteurs de notre société. Elles travaillent dans nos hôpitaux, nos écoles, nos entreprises et nos services publics. Elles participent à la recherche, à l'innovation et au développement de nos régions. Cependant, leur contribution ne se mesure pas seulement en chiffres économiques. Elle se mesure aussi dans les familles qu'elles font grandir, les liens qu'elles créent et les communautés auxquelles elles participent. L'immigration, c'est aussi une richesse humaine.

Je souhaite souligner l'importance de l'immigration pour nos municipalités et nos régions. On parle souvent des grandes villes. Pourtant, les nouveaux arrivants contribuent aussi à la vitalité de nos nombreuses petites et moyennes collectivités. Dans plusieurs municipalités, leur présence permet de répondre au besoin de main-d'œuvre, de soutenir les commerces, de maintenir des services et de faire vivre nos écoles. L'intégration ne se fait pas uniquement dans les grandes institutions. Elle se fait dans nos écoles, nos bibliothèques, nos associations sportives et nos lieux de travail.

● (1805)

Elle se fait aussi lorsqu'un enfant se fait de nouveaux amis à l'école ou dans le quartier, lorsqu'un entrepreneur ouvre son premier commerce ou lorsqu'un voisin accueille une nouvelle famille dans son quartier. C'est dans ces gestes simples que se construit le sentiment d'appartenance. Cette responsabilité ne revient pas seulement aux gouvernements. Elle nous concerne tous et toutes, les municipalités, les écoles, les entreprises et les organismes communautaires.

Il faut aussi parler de la richesse culturelle et linguistique que l'immigration apporte à notre pays. Au Québec, cette richesse doit aller de pair avec la place fondamentale du français. L'accueil des nouveaux arrivants est une occasion de faire vivre notre langue, de la transmettre et de renforcer son utilisation dans toutes les sphères de notre société. Apprendre le français permet de participer pleinement à la vie collective, de trouver un emploi et de créer des liens durables.

Cette intégration demande aussi des efforts de notre part. Nous devons offrir des occasions de rencontre, soutenir les organismes qui accompagnent les familles et faciliter l'accès à l'éducation et à l'emploi. Nous pouvons être fiers de nos langues, de notre histoire et de notre identité québécoise et canadienne, tout en reconnaissant la richesse des différentes origines qui composent notre pays. Ces réalités ne s'opposent pas. Elles peuvent se renforcer.

Je sais que l'immigration fait actuellement l'objet de nombreux débats. Nous parlons des seuils d'immigration, du logement, de la capacité d'accueil, des services publics et des besoins de main-d'œuvre. Ce sont des questions légitimes. Nous devons les aborder avec sérieux et responsabilité. Reconnaître les contributions des personnes immigrantes ne signifie pas ignorer les défis. Cependant, nous devons aussi éviter de réduire l'immigration à des chiffres ou à une simple statistique. Derrière chaque chiffre, il y a une personne. Derrière chaque demande, il y a un parcours. Derrière chaque famille, il y a de l'espoir, des efforts et parfois de grands sacrifices. J'en suis une preuve vivante. Ça fait seulement 16 ans que je vis au Canada. Qui aurait cru que, 16 ans plus tard, je serais debout ici à prendre la parole en tant qu'élu canadien?

Ce projet de loi ne vise pas à modifier les politiques d'immigration ni les critères d'admissibilité. Il propose quelque chose de différent: prendre un moment chaque année pour reconnaître la contribution des personnes immigrantes dans notre société. C'est une distinction importante. Le choix du mois de novembre est également pertinent. Comme le rappelle le projet de loi, le Canada célèbre déjà la Semaine nationale de l'immigration francophone au cours de ce mois. De plus, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés a reçu la sanction royale le 1er novembre 2001. Le mois de novembre offre donc une belle occasion de rassembler les initiatives, de faire connaître les parcours inspirants et de souligner le travail des organismes qui accompagnent les nouveaux arrivants.

Je crois que l'un des aspects les plus importants de ce projet de loi concerne les générations futures. Nous avons la responsabilité d'enseigner à nos jeunes que le Canada s'est construit grâce à des millions de parcours humains. Nous devons leur apprendre à reconnaître la contribution des autres, à faire preuve d'ouverture et à comprendre des réalités différentes des leurs.

Pour les jeunes issus de l'immigration, cette reconnaissance a une signification particulière. Elle leur rappelle qu'ils peuvent être fiers de leurs origines, de leur histoire familiale et de leur héritage, tout en étant pleinement Canadiens et Canadiennes. Pour les jeunes dont les familles vivent ici depuis plusieurs générations, c'est aussi une occasion de mieux comprendre l'histoire de leur propre pays. Une société forte est une société où chacun peut trouver sa place, participer et sentir soutenu et reconnu.

● (1810)

En définitive, le projet de loi nous demande de reconnaître une réalité simple, soit que l'immigration a contribué à façonner le Canada et continuera à participer à son développement.

Nous devons débattre des politiques d'immigration avec rigueur tout en reconnaissant la valeur des personnes qui ont choisi de faire du Canada leur pays. Nous pouvons reconnaître les défis de l'intégration tout en célébrant les réussites. Nous pouvons être fiers de notre identité québécoise et canadienne tout en accueillant les différentes histoires qui enrichissent notre société.

Je terminerai avec cette idée. Peu importe que nos familles soient arrivées ici il y a plusieurs générations ou que nous soyons les premiers à avoir franchi les frontières canadiennes, nous avons tous une histoire qui nous relie à ce pays, à l'exception, bien sûr, des peuples autochtones, dont la présence sur ces territoires est immémoriale.

L'immigration fait partie de notre histoire collective. Adopter le projet de loi, c'est reconnaître cette histoire. C'est célébrer la contribution de celles et de ceux qui ont participé à bâtir notre pays. C'est aussi envoyer un message clair à toutes les personnes qui ont choisi le Canada: leur parcours compte, leur contribution compte, et elles font pleinement partie de notre avenir collectif.

Pour toutes ces raisons, j'invite mes collègues de la Chambre des communes à appuyer ce projet de loi et à faire du mois de novembre un véritable moment national de reconnaissance, de dialogue et de célébration.

● (1815)

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je crois que c'est remarquable. Je tiens à souligner une chose que mon collègue a dite.

Le fait de voir un immigrant, comme lui, qui est venu au Canada et qui participe maintenant aux travaux de la Chambre montre bien, selon moi, que les gens qui le souhaitent peuvent venir ici et bâtir une vie meilleure.

Mon collègue a dit une chose qui laissait entendre que ce n'est pas parce qu'on reconnaît l'apport des immigrants qu'il faut faire comme s'il n'y avait pas de problèmes. Pourtant, c'est exactement ce qu'il vient de faire. Il a voté en faveur d'un budget qui prévoit les niveaux d'immigration permanente les plus élevés de l'histoire du Canada, alors que nous n'avons pas l'infrastructure sociale nécessaire pour tenir la promesse que les Canadiens font aux immigrants, à savoir que s'ils viennent ici, ils devraient pouvoir bâtir une vie meilleure, avoir un logement abordable, avoir accès à des soins de santé et ne pas être confrontés à des réductions de salaire, comme cela s'est produit sous le gouvernement libéral.

Le député appuierait-il un amendement à son projet de loi qui reconnaîtrait qu'il y a des problèmes à régler? J'aimerais qu'on apporte cet amendement qui viserait à tenir la promesse faite aux immigrants qui viennent ici.

[*Français*]

Bienvenu-Olivier Ntumba: Monsieur le Président, il y a des immigrants qui sont ici, au Canada et au Québec en particulier, avec leurs familles. Leurs enfants vont dans nos garderies et dans nos écoles. Ils vivent ici déjà depuis des années. Notre budget vise principalement à reconnaître ceux qui sont déjà au Canada pour rendre leur séjour légal sur tous les plans afin qu'ils puissent jouir pleinement de leurs droits au Canada.

La députée a contribué au débat au Canada, mais sa question, pour moi, ne peut pas être opposée à mon engagement sur l'immigration au Canada.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, nous aussi, au Bloc québécois, nous sommes d'accord que l'immigration est une richesse pour nous.

Cela dit, c'est aussi un sujet qui est polarisant. Dans le dernier budget, la façon dont les choses ont été annoncées, c'était, pour être poli, alambiqué. C'était malhonnête intellectuellement.

Mon collègue n'est-il pas d'accord que, pour un enjeu aussi important que l'immigration, on devrait présenter les choses de façon honnête et transparente pour qu'on puisse avoir un vrai débat et pour que les citoyens n'aient pas l'impression qu'on tente de passer une petite vite?

Bienvenu-Olivier Ntumba: Monsieur le Président, ça fait 16 ans que je suis au Canada. Je ne pense pas que je suis passé par une petite vite. Je suis passé par les voies qui m'ont amené ici au Canada.

Notre budget a été présenté à tous les Canadiens. Nous n'avons pas glissé un document pour faire fuir une information cachée. C'est un budget public et ouvert aux Canadiens. On vote, ici, à la Chambre, tous les jours sur son application.

Je crois que, comme mon collègue et moi avons des valeurs communes pour l'immigration et la richesse qu'elle apporte au Canada, nous devrions appuyer le budget pour continuer à faire de l'immigration une richesse au Canada.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son excellent discours, mon collègue a souligné à quel point les personnes immigrantes ont contribué à façonner notre pays et à faire du Canada le pays qu'il est aujourd'hui. Il a non seulement fait mention de la contribution économique des personnes immigrantes, mais aussi de leur contribution sur le plan social et sur le plan de la vitalité culturelle de nos communautés.

Avant d'être député, j'ai d'ailleurs travaillé plus d'une dizaine d'années en immigration francophone pour essayer notamment d'augmenter l'immigration francophone, mais aussi pour assurer que ces personnes ont accès à des services d'établissement de qualité.

J'aimerais lui donner l'occasion de parler davantage de l'importance d'en parler publiquement et de reconnaître toutes les contributions des personnes immigrantes dans nos communautés non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social et culturel.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Monsieur le Président, c'est une belle question. Je souligne d'ailleurs l'engagement de mon collègue envers la francophonie au Québec et hors Québec, car il est un leader remarquable dans ces dossiers.

Le Canada est un des rares pays qui encourage ses élus à être fiers de leurs origines. Je peux dire ici haut et fort, avec fierté, que l'immigration contribue vraiment à façonner notre pays. Dans les régions, partout au Québec et partout au Canada, je peux voir, depuis que je suis élu et que je circule dans le pays, comment l'immigration fait avancer notre économie et permet de bâtir des communautés en dehors des grands centres au pays. Notre immigration aujourd'hui fait que le Canada se démarque et est un pays d'accueil pour toutes les personnes qui visent à venir ici.

Pour terminer, je voudrais juste dire ceci: être immigrant est un choix que des personnes ont fait pour venir ici. Le Canada nous offre une terre d'accueil. Il n'y a pas que le rêve américain, il y a aussi le rêve canadien.

Affaires émanant des députés

● (1820)

[*Traduction*]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, nous sommes saisis aujourd'hui d'un projet de loi qui vise à faire du mois de novembre le Mois national de l'immigration. Le projet de loi reconnaîtrait l'apport des immigrants au Canada. Il ne fait absolument aucun doute que les immigrants ont contribué à bâtir le Canada. Je regrette toutefois que le député ait choisi le mois de novembre, qui est généralement le mois de commémoration des anciens combattants. Nous pourrons en discuter au comité. Je voudrais revenir sur quelques-unes de ses observations d'aujourd'hui.

Tout d'abord, le député a dit que l'intégration exige des efforts, que les interactions doivent être facilitées dans le monde de l'éducation et de l'emploi, et que nous devrions être fiers de notre identité nationale. Le problème, avec cette affirmation, c'est que, selon le dernier premier ministre libéral, Justin Trudeau, il n'y a pas d'identité dominante ou nationale au Canada. Le premier ministre actuel, lui, a dit qu'être Canadien, c'est ne pas être Américain. Il est difficile pour un libéral de faire cette déclaration sans parler davantage de ce qu'est l'identité canadienne et de ce à quoi ressemble la responsabilité en matière d'immigration au pays. J'aurais aimé que le député soit plus précis dans ses propos.

Pourquoi est-ce important? C'est important lorsqu'on parle de la contribution des immigrants au Canada, car le Canada fait une promesse aux immigrants qui s'installent ici. On leur promet que s'ils travaillent fort et qu'ils respectent la loi, ils auront accès à un logement abordable pour fonder une famille, à un emploi toujours mieux rémunéré, à des soins de santé de qualité dispensés en temps opportun, et bien plus encore. C'est la promesse que le Canada a faite aux immigrants précédents, et c'est ainsi qu'un grand nombre d'entre eux ont enrichi notre pays et qu'ils ont si bien réussi, à l'image du député.

Il a dit autre chose dans sa réponse à une question. Il a dit que ce projet de loi appuie surtout des personnes déjà au Canada. C'est un problème parce que la promesse que le Canada fait aux immigrants est reniée tous les jours en ce moment même. Le député et ses collègues libéraux vont en effet voter pour fixer des niveaux d'immigration si élevés que nous n'aurons pas les infrastructures sociales nécessaires à l'intégration de l'identité canadienne, une identité qui existe bel et bien, j'en suis convaincue. Or, ce principe selon lequel ces infrastructures sont nécessaires à l'intégration, il fait défaut. Par exemple, il n'y a assurément pas assez de logements abordables pour tout le monde au Canada. Le ministère du gouvernement a lui-même écrit que les niveaux fixés sont trop élevés; l'offre de logements ne soutiendra pas ce rythme. À qui profite cette décision? Qui s'enrichira? À qui a-t-on fait cette promesse? La promesse a été faite aux riches sociétés immobilières, qui s'enrichiront quand les loyers augmenteront à cause des niveaux trop élevés pour que le monde du logement puisse y faire face.

L'autre enjeu concerne les soins de santé. Nous savons qu'il n'y a pas suffisamment de tomodensitomètres, de médecins, de lits d'hôpitaux, de chirurgies, d'urgences hospitalières ou de personnel aux urgences pour suivre le rythme imposé par les niveaux d'immigration que le gouvernement a fixés. Cela n'est pas juste envers les nouveaux arrivants à qui nous avons fait une promesse. Lorsque mon collègue affirme que ce projet de loi concerne principalement les personnes qui sont déjà ici, nous devons reconnaître que le gouvernement rompt sa promesse envers chaque nouvel arrivant qui vient dans notre pays.

L'une des choses qui me préoccupent le plus au sujet des ratés de la politique d'immigration du gouvernement libéral et du premier ministre, c'est que nous condamnons de nombreux immigrants à devenir des travailleurs à faible salaire qui sont liés par contrat à des lobbyistes d'entreprises qui font baisser les salaires pour pouvoir verser davantage de profits à leurs actionnaires au Brésil et aux États-Unis. La promesse du Canada n'est pas de venir ici pour devenir un travailleur lié par contrat dans un café, sans aucune possibilité d'autodétermination pour se bâtir une vie meilleure. Pourtant, c'est exactement ce que le gouvernement rend possible. Pour que l'immigration et l'intégration soient une réussite, nous devons avoir suffisamment d'infrastructures sociales et de processus adaptés pour permettre aux personnes qui viennent au Canada de réussir, comme tant d'autres l'ont fait avant elles.

● (1825)

Mon collègue a raison. Les immigrants ont bâti le Canada, et nous avons bien des raisons d'en être reconnaissants et fiers. La question très difficile que ce projet de loi passe sous silence, c'est qu'il y a actuellement des tensions sociales au pays parce que le gouvernement libéral a créé des pénuries en fixant des niveaux d'immigration qui avantagent les riches lobbyistes d'entreprises plutôt que les nouveaux arrivants et les Canadiens qui sont déjà ici, qui créent la richesse dont le député a parlé. Si on ne parle pas de ces choses, nous sommes malhonnêtes envers tout le monde, y compris envers ceux qui sont venus au Canada, qui se sont bâti une vie meilleure et qui vivent aussi ces pénuries en ce moment.

Je suis très mal à l'aise de parler de ce projet de loi alors que son parrain ne parle pas de ces problèmes. On a perdu le consensus en matière d'immigration au Canada sous la gouverne du premier ministre actuel et sous le gouvernement libéral actuel. Le fait que les libéraux essaient simplement de passer cela sous silence sans régler le problème constitue une promesse non tenue envers tous les immigrants qui sont venus ou qui veulent venir ici. C'est une promesse non tenue envers tous les Canadiens qui ont soutenu l'immigration.

Ce n'était pas un enjeu sous le gouvernement conservateur précédent. On n'en parlait pas à la période des questions. Ce n'était pas un enjeu électoral prédominant, car nous fixions les niveaux d'immigration en fonction de la capacité du Canada à intégrer les nouveaux arrivants dans le tissu social et économique du pays.

Je pense que tous les députés de l'autre côté savent bien qu'il s'agit d'un problème. Ils chercheront des faux-fuyants ou d'autres échappatoires, mais il s'agit probablement du plus grand défi en matière de politique sociale de notre époque. Il a été créé uniquement parce que les libéraux fixent des niveaux d'immigration trop élevés pour que le logement, les soins de santé et l'emploi puissent suivre le rythme. Trop de gens arrivent en même temps. Encore une fois, ces mesures ne visent pas à aider les gens qui souhaitent venir au Canada, mais ceux qui s'enrichissent grâce aux salaires moins élevés.

Je suis profondément mal à l'aise à l'idée que les libéraux essaient simplement de passer cela sous silence. À la Chambre, nous devrions être en mesure d'avoir des conversations difficiles et inconfortables qui aboutissent à de meilleures politiques publiques. C'est pourquoi, cette année, les conservateurs n'ont cessé de proposer des réformes concrètes du système afin, par exemple, de réduire la fraude au sein du Programme des travailleurs étrangers temporaires. L'ampleur des abus mis au jour par les Nations unies et qualifiés de formes d'esclavage moderne par l'organisation devrait mettre les gens mal à l'aise. Le gouvernement devrait accepter des réformes. Au lieu de cela, ce que nous entendons aujourd'hui, c'est une tentative de jeter un voile sur cette question.

La réponse de mon collègue à cette question m'a vraiment ébranlée. Parle-t-on surtout de gens qui sont déjà ici? Si c'est le cas, on est en train de rompre la promesse faite aux personnes qui sont déjà ici et à celles qui veulent venir au Canada. Nous devons faire preuve de compassion envers les étudiants qui viennent de dépenser toutes les économies de leur famille pour étudier au Canada et qui ont été piégés par un collège de complaisance, se sont fait voler leurs économies et doivent ensuite se résigner à vivre à 10 dans un sous-sol à Brampton. Ce n'est pas ce que signifiait autrefois la promesse de l'immigration au Canada. Cette promesse a été rompue.

Il est décevant que mon collègue n'ait pas consacré davantage de temps à parler de ces questions et de la nécessité de réformer le système. Nous pouvons être en désaccord sur les réformes à apporter au système, ou sur la manière d'y parvenir, mais le simple fait d'ignorer que cette situation existe revient en réalité à rompre la promesse faite aux immigrants. C'est porter atteinte à l'honneur de chaque immigrant venu au Canada à la suite de cette promesse qui faisait autrefois l'unanimité, au-delà des allégeances politiques.

Voici ce que je demanderais à mon collègue. En présentant ce projet de loi, il doit veiller à faire pression sur son caucus et sur le premier ministre pour qu'ils réforment le système, qu'ils tiennent la promesse faite aux immigrants et qu'ils établissent des niveaux permettant de construire les hôpitaux et les écoles nécessaires, afin que les gens puissent aller en cours, apprendre la langue et trouver un emploi, et afin que les salaires ne soient pas tirés vers le bas. C'est ainsi que nous rétablirons le consensus sur l'immigration, et c'est ainsi que nous honorerons la contribution des immigrants au Canada, et non en laissant les lobbyistes d'entreprises profiter des nouveaux arrivants. Les immigrants ne sont pas de simples sources de profit. Ils contribuent au pays et doivent être traités comme tels.

● (1830)

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours inspiré. J'aimerais qu'elle me parle de sa réaction lorsqu'elle a, comme moi, farfouillé dans le dernier budget et vu, à la page 244, qu'on semble nous indiquer que les seuils d'immigration permanente seront les mêmes, avec 380 000 admissions. Par la suite, quand on poursuit sa lecture, on comprend qu'il y aura 200 000 résidents temporaires de plus qui seront inclus et qui vont s'ajouter au seuil. Après ça, on apprend qu'il y a 80 000 personnes de plus et que, finalement, il y aura 662 000 nouveaux résidents permanents qui seront accueillis cette année. Ça s'applique surtout à l'extérieur du Québec.

Qu'est-ce que ça veut dire, selon ma collègue? Pourquoi le gouvernement agit-il comme ça?

Affaires émanant des députés

Le vice-président: Je rappelle au député que je lui ai donné la parole pour le débat, et non pour poser des questions. Je l'invite donc à continuer, s'il le veut. Il reste neuf minutes à son temps de parole.

Avant de lui donner la parole, je vais permettre au leader du gouvernement à la Chambre d'intervenir pour un rappel au Règlement.

* * *

LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE PROJET DE LOI C-42

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, je dépose une copie d'une motion pour laquelle le gouvernement a donné avis aujourd'hui en lien avec le projet de loi C-42.

* * *

LOI SUR LE MOIS NATIONAL DE L'IMMIGRATION

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi S-215, Loi instituant le Mois national de l'immigration, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, l'immigration soulève les passions. C'est un sujet polarisant. Aujourd'hui, nous débattons d'un projet de loi pour désigner un mois qui sera le mois de l'immigration. C'est un projet de loi que le Bloc québécois appuie, mais j'y vois une occasion de communiquer certains faits qui aideront les citoyens à se faire une tête sur l'immigration.

Au cours des dernières années, il y a eu des niveaux d'immigration très importants. Cependant, avant de regarder les chiffres et les nouvelles statistiques, regardons d'abord la population globale du Canada et ensuite celle du Québec pour contextualiser les choses. Ce qu'on voit, c'est qu'au Canada, la population a augmenté très peu entre 2025 et 2026. En pourcentage, c'est la plus faible croissance de la population canadienne depuis 1915. Au Québec, c'est un peu la même chose. On s'aperçoit que, selon les chiffres qui ont été publiés au printemps 2026, la population du Québec a légèrement diminué en 2025, alors qu'elle avait augmenté de façon importante et exceptionnelle dans les années 2022-2024 à cause des politiques d'immigration incontrôlée. Ce qu'on voit par rapport à la population globale, autant au Canada qu'au Québec, c'est qu'il y a présentement une légère baisse, voire quelque chose de stable.

Une autre chose intéressante à regarder avant qu'on parle des cibles d'immigration, c'est ce qui se passe pour vrai dans les faits. On en a moins parlé, mais, le lendemain du budget, le 6 novembre, ce gouvernement a déposé son rapport annuel au Parlement sur ce qui s'est passé en immigration dans la dernière année. C'est important, parce que ça nous donne le vrai portrait. Qu'est-ce qui s'est passé? En 2025, si on commence par les résidents temporaires, le gouvernement fédéral s'était donné une cible de 367 000 travailleurs étrangers temporaires et d'un peu plus de 300 000 étudiants. Le gouvernement avait donc fixé une cible à 673 000 résidents temporaires au Canada en 2025. Ce qu'on voit, c'est que ces cibles n'ont pas été atteintes. Je pense que c'est important de le répéter et de le dire aux gens. En ce qui concerne les travailleurs, le fédéral avait prévu d'en recevoir 367 000 en 2025. C'est plutôt 208 000 qui sont arrivés. En ce qui concerne les étudiants, c'est assez frappant. On avait fixé une cible à 305 000 et c'est finalement 115 000 étudiants seulement qui sont venus. Alors, on voit que, dans les faits, dans la dernière année, les cibles n'ont pas été atteintes. Je pense que c'est un fait qui mérite d'être dit.

Ce qu'on voit également, c'est un certain redressement de la situation depuis 2024. Entre le début de l'année 2024 et le début de l'année 2026, on a vu que le nombre de nouveaux étudiants internationaux a diminué de 71 %. Le nombre de nouveaux travailleurs temporaires a diminué de 57 %. Pour ce qui est des demandes d'asile, leur nombre a diminué aussi de 68 % par rapport à la même période en 2024. Ce sont des faits qui méritent d'être dits avant de débattre d'immigration.

Il y a aussi la question des migrations. Pour ce qui est de la situation au Québec, des chiffres sont sortis assez récemment. On peut voir l'effet des migrations internationales et interprovinciales au Québec. C'est assez intéressant de constater qu'en 2025, au Québec, il y a un déficit entre les gens qui sont arrivés et ceux qui ont quitté pour l'international. Il y a 12 000 personnes de plus qui ont quitté le Québec que d'immigrants internationaux qui sont arrivés au Québec en 2025. L'autre chose qui est intéressante à surveiller, c'est le solde migratoire interprovincial. Est-ce que nous recevons au Québec des immigrants qui arrivent par d'autres provinces canadiennes pour ensuite venir du côté québécois? La réponse est non. En fait, c'est plutôt le contraire. Il y a davantage de personnes qui vont quitter le Québec pour aller vers d'autres provinces canadiennes que le contraire. Le solde est négatif à 9 000 personnes. Je dis tout ça pour bien placer les faits.

● (1835)

Maintenant, venons-en à ce qui a été annoncé dans le budget, le 5 novembre. J'en parlais tantôt. Comme je n'étais pas au huis clos, j'ai reçu le budget à 16 heures. Quand on commence à farfouiller dans celui-ci, on tombe sur la page 244, où il est question du Plan des niveaux d'immigration 2027-2029. On voit que, au départ, le gouvernement indique ses cibles: 370 000 nouvelles arrivées de résidents temporaires et 380 000 admissions de résidents permanents. On se dit que c'est la même chose que ce qui avait été annoncé l'année dernière. Après ça, on tombe sur le deuxième paragraphe, et, là, ce n'est vraiment pas clair. Voici ce qu'on peut y lire: « Faciliter la transition vers la résidence permanente pour de nombreux résidents temporaires de longue date. Jusqu'à 200 000 résidents temporaires se trouvant déjà au Canada auraient la possibilité de devenir résidents permanents d'ici la fin de 2027. » Il est écrit « auraient la possibilité »; on a utilisé le conditionnel. Nous regardons ça et nous essayons de comprendre. C'est un mauvais signe pour les rédacteurs du budget lorsque quelques personnes lisent le document et qu'elles ont plus de questions que de réponses après l'avoir lu. C'est un signe que ça a été mal écrit. La question est la suivante: était-ce intentionnel?

La première chose, c'est de savoir si les 200 000 résidents annoncés font partie des 380 000. C'est important de le savoir. Est-ce que ce sont des résidents temporaires, des gens qui sont ici de longue date à qui on va donner un chemin vers la résidence permanente? Ça pourrait se défendre. Finalement, c'est en posant des questions qu'on a appris que les 200 000 s'ajoutent au total. C'est aussi en posant des questions qu'on a appris qu'il y a aussi 80 000 résidents temporaires qui avaient été prévus l'année dernière et qui vont s'ajouter, pour un total de 662 000.

C'est la deuxième année que le gouvernement fait ça. Il fixe des seuils et, après ça, il ajoute des résidents permanents hors seuil. C'est vraiment un drôle de concept. Il suffirait de donner les vrais chiffres et de l'expliquer correctement. Ce serait vraiment important de le faire, parce que, comme je le disais au début, l'immigration est un sujet polarisant. Il y a des débats là-dessus. Si le gouvernement veut accueillir 662 000 résidents permanents d'ici la fin de 2027, qu'il le dise clairement, qu'il s'assume et qu'il défende sa position. Les gens seront à même de juger.

Quel est l'effet des seuils annoncés cette année sur le Québec? Il faut savoir que le Québec contrôle ses seuils d'immigration permanente. Il y a une élection qui vient de se terminer au Québec, et le Parti québécois a proposé que le seuil d'immigration permanente soit établi à 35 000. Il y aura des annonces à cet égard. Puisque le Québec contrôle ses seuils d'immigration permanente, si le gouvernement décidait d'aller de l'avant pour ce qui est du seuil de 35 000, il n'y aurait que 35 000 nouveaux résidents permanents au Québec sur les 662 000 prévus. Le reste sera à l'extérieur du Québec.

Les programmes dont on nous parle seront accessibles à l'extérieur du Québec. Est-ce que des résidents temporaires du Québec vont décider de s'établir à l'extérieur du Québec pour obtenir une résidence permanente? C'est une hypothèse qui sera à surveiller. Cependant, une chose est sûre: si le Québec accueille 35 000 résidents, ça va être à peu près 5 % du total. Notre poids démographique au sein de la fédération canadienne sera donc réduit. Ça illustre toute la difficulté de gérer l'immigration dans la fédération canadienne. Soit le Canada accepte de réduire ses seuils pour se coller sur la politique québécoise — je ne pense pas que ça va arriver —, soit le Québec se donne un plein pays qui pourra gérer l'immigration et prendre ses décisions lui-même et non pas être touché par les décisions du gouvernement fédéral. Étant donné que le dernier sondage démontre que c'est au Québec qu'on est le plus accueillant au Canada, l'indépendance du Québec nous permettra de mieux gérer l'immigration et de mieux réussir l'immigration.

● (1840)

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir à propos d'un projet de loi que je trouve formidable. Il me semble que tous les députés devraient vouloir qu'il soit adopté. Au fond, il est axé sur les réalités du Canada, hier et aujourd'hui, dans une perspective d'avenir. Mes observations se diviseront en deux volets. Le premier consistera à répliquer à ce que les députés de l'opposition ont dit. Le deuxième portera expressément sur le projet de loi S-215, dont mon collègue a saisi la Chambre aujourd'hui.

Quand je pense à ce que les projets de loi nous permettent de faire, ce qui me vient en tête, ce sont les mois thématiques sur tout un éventail de sujets. À la Chambre, des mois ont été officiellement consacrés à la reconnaissance de toutes sortes de groupes, comme la communauté libanaise, la communauté philippine, la communauté indienne et la communauté grecque au Canada. Les projets de loi nous donnent cette possibilité formidable. Pour moi, c'est l'essence même du projet de loi S-215: reconnaître une réalité, à savoir que c'est l'immigration qui, depuis le premier jour, fait du Canada le pays qu'il est, de même que les Premières Nations.

J'aime à penser que les écoles de nos collectivités pourraient offrir des programmes d'éducation favorisant la sensibilisation. Nous pouvons reconnaître qu'au mois de novembre un enseignant, voire une école, puisse soutenir un quelconque programme. C'est une chose dont je ferais personnellement la promotion et j'encouragerais les établissements d'enseignement à envisager cette idée aussi, même ceux des cycles supérieurs.

Il n'y a pas que les établissements d'enseignement. Je suggère de faire participer aussi les environnements de travail ainsi que les centres communautaires qui reconnaissent l'importance du projet de loi S-215 et les bienfaits de cette sensibilisation. J'y vois un aspect très positif, car on pourrait le considérer comme une célébration très spéciale. C'est une célébration comparable au Folklorama auquel on peut participer tous les mois d'août à Winnipeg. C'est l'un des meilleurs festivals du monde. Pendant deux semaines, il propose de nombreux pavillons mettant à l'honneur différents groupes culturels et célébrant toute la richesse de notre diversité.

* * *

● (1845)

LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE PROJET DE LOI C-42

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, avant de passer à la deuxième partie de mon discours, je tiens à demander aux députés — et je crois qu'il y a eu des discussions entre les partis — le consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

> Que la motion déposée plus tôt aujourd'hui concernant le projet de loi C-42 soit adoptée.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le ministre propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

LOI SUR LE MOIS NATIONAL DE L'IMMIGRATION

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi S-215, Loi instituant le Mois national de l'immigration, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire que je souscris à l'objectif du projet de loi S-215, car la désignation d'un mois national de l'immigration est une bonne chose.

Cela dit, je suis découragé d'entendre les commentaires de mes collègues du Parti conservateur et du Bloc, en particulier ceux du Parti conservateur.

Aujourd'hui, j'ai lancé un défi à la ministre du cabinet fantôme responsable de l'Immigration au sein du Parti conservateur. J'espère qu'elle le relèvera, car je crois qu'une vision déformée de la réalité s'est installée dans certains secteurs de la société, où l'on présente et l'on considère l'immigration comme quelque chose de néfaste. Ce discours alimente le racisme et bien d'autres formes d'intolérance. Certains députés contribuent indirectement à véhiculer une telle vision.

Je vais donner aux députés un exemple concret. À maintes reprises, pendant la période des questions, et même cet après-midi, le Parti conservateur du Canada a tenté de donner l'impression que le Canada accueillera plus de 600 000 immigrants au cours de la prochaine année. Ce n'est tout simplement pas vrai. C'est loin d'être la réalité.

La ministre a parlé du programme elle-même. Les bénéficiaires vivent déjà au Canada dans une proportion bien supérieure à 50 %, et la majorité d'entre eux ont déjà un emploi. Ils paient des impôts. Ils ont un logement. Chaque semaine, je parle à des gens qui en font partie. Je tiens une banque de données sur des centaines de personnes qui travaillent au Manitoba depuis au moins deux ans. C'est pourquoi j'ai bien aimé la question que la ministre de l'Immigration a posée aujourd'hui pour répliquer à la députée pendant la période des questions. Elle lui a demandé quels réfugiés elle souhaiterait voir quitter le Canada. Parle-t-elle de ceux qui travaillent ici depuis deux ou trois ans? Parle-t-elle des Ukrainiens qui se sont établis au Canada? Est-ce vraiment ces personnes que l'opposition officielle souhaite voir expulsées du Canada?

À mon avis, il est surtout question de perception et de la manière employée par l'opposition officielle pour tenter d'alimenter l'hostilité envers l'immigration, au point où cela frôle parfois le racisme. Cela fait du tort à tout le monde et c'est la preuve d'une grande étroitesse d'esprit.

Aujourd'hui, j'ai invité la porte-parole du cabinet fantôme en matière d'immigration à venir à Winnipeg. Mieux encore, j'irai à Calgary. Je suis disposé à débattre de cette question dans n'importe quelle grande ville du Canada, idéalement à Winnipeg, sinon à Calgary et, pourquoi pas, à Ottawa. Je n'ai pas peur de la vérité. Je vois les avantages de ce qui est proposé à la Chambre des communes. Ce sont des propositions judicieuses.

Les députés savent-ils, selon ce que les conservateurs prétendent, combien de gens qui travaillent dans le domaine de la santé ne seraient même pas au Canada, mais dans un autre pays, et seraient censés être amenés ici par le gouvernement du Canada? En réalité, ces gens-là travaillent ici en ce moment même dans les domaines de la santé, de l'éducation et bien d'autres, et ils paient des impôts.

Nous devons reconnaître les contributions passées, actuelles et futures de l'immigration. C'est ce que ferait le projet de loi S-215. Il est tout à fait logique d'instituer le Mois national de l'immigration en novembre, le mois même où nous procédons à la deuxième lecture de ce projet de loi. Nous devrions considérer l'immigration comme un trésor.

Affaires émanant des députés

● (1850)

L'un des plus grands trésors du Canada est sa diversité, des Premières Nations aux politiques d'immigration, en passant par les immigrants d'aujourd'hui et toutes sortes d'autres choses. C'est ce qui a fait du Canada le meilleur pays du monde où vivre, et il ne faut pas chercher à convaincre les gens qu'ils devraient craindre l'immigration. Je peux dire aux députés d'en face que, grâce à ma collaboration avec les provinces, je sais que le Manitoba souhaite désespérément pouvoir retenir ces personnes que les conservateurs veulent renvoyer. Il suffit de parler au gouvernement provincial, aux représentants du milieu des affaires, aux maires de Winnipeg, de Brandon et de nombreuses autres municipalités. Ils voient les avantages que nous en retirerons tous.

J'ai hâte que le projet de loi soit adopté afin que le mois de novembre devienne officiellement le Mois national de l'immigration, une occasion de célébrer la diversité.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, en tant qu'immigrant, je peux affirmer aux députés que le Canada a toujours été un pays porteur de promesses, la promesse que quiconque viendrait ici prêt à travailler, à apporter sa contribution et à respecter les règles pourrait se bâtir une vie meilleure. J'en suis la preuve vivante.

Si je me tiens ici aujourd'hui, c'est parce que le Canada m'a donné une chance. Voilà pourquoi j'appuie la désignation d'un mois national de l'immigration, mais c'est aussi pourquoi je pense que nous avons la responsabilité de veiller à ce que le Canada continue d'honorer cette promesse.

J'ai laissé derrière moi mes parents, ma famille, mes amis et tout ce qui m'était familier. Je suis arrivé dans un nouveau pays sans aucune garantie. Je ne cherchais ni raccourci ni traitement de faveur. Je cherchais une chance équitable, et le Canada me l'a offerte. J'ai étudié ici, j'ai travaillé ici et j'ai élevé ma famille ici. J'ai passé près de trois décennies à exercer le métier de policier, et aujourd'hui, j'ai le privilège de représenter les habitants de Windsor-Ouest à la Chambre des communes. Quand je repense à ce parcours, je vois un pays qui m'a donné la possibilité de mériter ma réussite, et je sais que des milliers de Canadiens ont des parcours similaires.

Prenons l'exemple de Windsor, où des familles venues de France, d'Italie, du Portugal, de Pologne, de Grèce, du Vietnam, d'Inde, du Pakistan, des Caraïbes et de nombreuses autres régions du monde ont élu domicile depuis des générations. Ces personnes ont travaillé dans nos usines automobiles, ont construit nos maisons, ont pourvu en personnel nos hôpitaux, ont travaillé dans nos champs et sur nos chantiers et ont démarré des entreprises. Beaucoup de ces hommes et de ces femmes ont multiplié les quarts de travail et les heures supplémentaires pour que leurs enfants puissent avoir de meilleures possibilités qu'eux. Ils n'avaient peut-être pas grand-chose à leur arrivée, mais ils portaient avec eux une conviction profonde, celle que leurs enfants pourraient connaître un avenir meilleur au Canada. Voilà comment Windsor s'est bâtie, et comment le Canada s'est bâti.

Ces générations nous ont appris quelque chose d'important: les gens n'ont pas besoin d'abandonner leur patrimoine culturel pour avoir leur place ici. Ils peuvent célébrer la Diwali, l'Aïd, Noël ou Hanouka. Ils peuvent parler une autre langue à la maison et transmettre leurs traditions à leurs enfants. Ils peuvent être fiers d'où ils viennent et ils peuvent être tout aussi fiers de leur nouveau chez eux.

Cependant, il faut aussi être honnête quant à la réalité qui attend les nouveaux arrivants aujourd'hui. Que se passe-t-il quand quelqu'un vend tout ce qu'il possède, laisse sa famille derrière lui, dépense toutes ses économies et parcourt des milliers de kilomètres, convaincu qu'il arrive dans un pays où tout est possible? À son arrivée, il découvre qu'il n'a pas les moyens de payer un logement, que ses diplômes ne sont pas reconnus, que l'emploi auquel il s'attendait n'existe pas, et que le loyer, l'épicerie et les transports absorbent la quasi-totalité de ses revenus. Beaucoup sont contraints d'exercer un emploi bien en deçà de leurs qualifications. D'autres sont exploités par des recruteurs, des consultants en immigration et des employeurs sans scrupules. Imaginez quelqu'un qui fasse ce sacrifice énorme, pour se rendre compte en fin de compte que le Canada qu'on lui avait promis n'existe pas. Ce n'est pas le Canada ni le rêve canadien que nous devrions promouvoir.

Comment en sommes-nous arrivés là? Pendant des années, le gouvernement libéral a laissé le nombre d'immigrants et de résidents temporaires augmenter de manière explosive sans s'assurer que le logement, les systèmes de santé, les infrastructures et les services essentiels puissent suivre le rythme. Le gouvernement semblait croire qu'un plan en matière d'immigration pouvait se résumer à l'annonce de cibles d'immigration. Ce n'est pas le cas. Une cible n'est qu'un chiffre figurant dans un document gouvernemental. Quand on a un plan, on s'assure qu'il y a des logements où les gens peuvent vivre, des médecins pour les soigner, des écoles pour leurs enfants et des emplois leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille.

Le gouvernement a augmenté les niveaux de façon irresponsable sans être en mesure d'en gérer les conséquences. Tout le monde en paie le prix. Les jeunes Canadiens n'ont pas les moyens de se loger. Les familles ont du mal à payer le loyer et l'épicerie. Les nouveaux arrivants découvrent que le logement est hors de prix. Les patients attendent les médecins. Les employeurs ont besoin de travailleurs, mais des travailleurs qualifiés n'arrivent pas à faire reconnaître leurs titres de compétence.

Soyons clairs. Les nouveaux arrivants ne sont pas responsables de la pénurie de logements, pas plus que les familles canadiennes qui ont de la difficulté à payer leur loyer ne sont responsables du système d'immigration. Ces gens ne sont pas des ennemis. Ils recherchent les mêmes choses: un endroit où vivre en sécurité, un bon emploi et la possibilité de se bâtir un avenir. Ils méritent un gouvernement qui le comprend.

Nous pouvons accueillir des immigrants tout en insistant sur des niveaux d'immigration responsables. Nous pouvons célébrer la diversité tout en exigeant une reddition de comptes. Ces objectifs ne sont pas incompatibles. C'est simplement du gros bon sens.

Il y a un autre aspect de ce débat que nous ne pouvons pas passer sous silence. Pour les Canadiens qui sont nés et qui ont étudié ici, qui servent dans nos corps policiers et nos forces armées et qui bâtissent des entreprises, le Canada est leur chez-soi. C'est leur pays. Pourtant, ces mêmes personnes me racontent qu'on leur demande d'où elles viennent vraiment ou qu'on leur dit de retourner dans un pays qu'elles ne connaissent même pas. Cette hostilité n'existait tout simplement pas il y a 10 ou 12 ans.

Un Canadien ne devrait jamais avoir à expliquer pourquoi sa place est au Canada. Il ne devrait jamais avoir à présenter un arbre généalogique pour prouver qu'il est chez lui. Le racisme et la haine n'ont pas leur place dans notre pays. Nous devons les combattre partout où ils se manifestent.

Les dirigeants politiques ont le devoir de rassembler les gens. Trop souvent, le gouvernement libéral a répondu à des questions légitimes sur l'immigration, le logement et la croissance démographique en mettant en doute les motivations des personnes qui les ont posées.

● (1855)

Quand les gens font part de leurs inquiétudes au sujet du coût de la vie, ils méritent d'obtenir des réponses, pas de subir des accusations. Quand les communautés disent que leurs infrastructures sont sous pression, elles méritent qu'on leur propose un plan, pas de se faire réprimander. Il ne faut pas penser que débattre des politiques gouvernementales revient à attaquer les personnes qui viennent au Canada. Il ne faut jamais que le débat serve de prétexte aux préjugés.

Je voudrais apporter une note personnelle à cette discussion. J'ai passé près de 30 ans dans la police. Je sais ce que c'est que de revêtir l'uniforme, de laisser sa famille à la maison et de partir sans savoir ce que la journée nous réserve. Cette année, les Canadiens ont pleuré la disparition de sept policiers qui ont fait le sacrifice ultime au service de leur ville et de leur pays. Parmi eux, il y avait Tarun Bali, un agent de la Police provinciale de l'Ontario originaire de l'Inde qui est arrivé au Canada quand il était enfant, et Mohamed Benredouane, un policier montréalais originaire d'Algérie qui est arrivé au Québec dans son adolescence. Nous avons aussi perdu les agents Ramandeep Kaur Maan, originaire de l'Inde, et Nicolae Serban, originaire de la Roumanie.

Leurs origines et leurs parcours étaient différents, mais ils avaient en commun un même pays et un même engagement au service des autres. Ils ont revêtu l'uniforme, ils ont accepté leur responsabilité et ils se sont rendus au travail conscients que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils s'exposaient parfois au danger. Malheureusement, ils ne sont pas rentrés chez eux. Ils n'étaient pas des étrangers ni des invités. Ils étaient des Canadiens au service des Canadiens. Ils étaient nos collègues, nos voisins, nos fils et nos filles, et nos héros.

Leurs familles étaient venues s'installer ici parce qu'elles croyaient dans ce que promettait le Canada. Leur proche a contribué à préserver cette promesse pour le reste d'entre nous, alors j'ai une question pour le gouvernement et chacun des députés: avons-nous respecté la promesse qui leur avait été faite? Respecte-t-on la promesse qui a été faite aux familles qui se sont installées ici en pensant que leurs enfants arriveraient à se bâtir un avenir plus prometteur? Respectons-nous la promesse qui a été faite à la première génération à être née et à avoir grandi ici, qui ne devrait jamais avoir à douter de son appartenance? Les agents dont je viens de parler ont servi leur pays. Leurs familles ont fait des sacrifices pour notre pays. Nous leur devons à tout le moins un pays qui honore la promesse dans laquelle elles avaient mis leurs espoirs.

Il y a aussi quelque chose que je tiens à dire aux députés de part et d'autre de la Chambre: aucune communauté n'appartient à un parti plus qu'à un autre. Gardons-nous de tenir les gens pour acquis ou de supposer que leurs origines déterminent leurs convictions. Les gens veulent que leurs enfants soient en sécurité. Ils veulent un emploi convenable, une maison à prix raisonnable et un gouvernement qui respecte leur ardeur au travail en dépensant l'argent de leurs impôts à bon escient. Ce sont là des valeurs canadiennes. Elles ne sont pas la chasse gardée d'une seule culture, d'une seule confession religieuse ou d'un seul parti politique.

Si novembre doit devenir le Mois national de l'immigration, évitons que ce ne soit qu'un geste symbolique. Luttons contre la fraude en matière d'immigration et l'exploitation de la main-d'œuvre. Remédions aux retards déraisonnables dans le traitement des demandes. Reconnaissons les titres de compétence que des infirmiers, des médecins, des ingénieurs et des gens de métiers à pied d'œuvre ont acquis à l'étranger. Combattons le racisme sous toutes ses formes. Ce n'est pas un mois commémoratif qui permettra à qui que ce soit de se loger sans se ruiner. Ce n'est pas un mois commémoratif qui amènera un médecin dans une région en pénurie. Ce n'est pas un mois commémoratif qui protégera un travailleur vulnérable ou qui effacera la douleur du jeune Canadien qui s'est fait dire qu'il n'a pas sa place ici. Il faut une vision structurante, des conséquences et des actions concrètes.

Quand je suis arrivé au Canada en 1988, je suis arrivé seul, animé par l'espoir et la volonté de travailler. J'ai eu de la chance. Ce pays m'a donné une chance. Je veux que la prochaine personne qui arrivera au Canada ait les possibilités que j'ai eues, et je veux que tous les Canadiens, peu importe d'où vient leur famille, sachent que le travail honnête, la contribution et l'engagement valent toujours quelque chose dans ce pays. C'est la promesse du Canada. On ne concrétise pas une promesse rien qu'en la répétant. Une promesse se concrétise quand une jeune famille a les moyens d'acheter un logement, quand un nouvel arrivant peut mettre ses compétences à profit, quand un enfant n'a jamais à se sentir étranger dans son propre pays et quand chaque Canadien peut envisager l'avenir avec confiance.

Rendons hommage à ceux qui nous ont précédés, soyons solidaires de ceux qui sont ici aujourd'hui et accueillons ceux qui veulent bâtir leur avenir ici. Faisons en sorte que la promesse qui a amené des générations d'immigrants au Canada ne soit pas simplement un souvenir de ce que le pays était autrefois, mais une réalité pour les générations à venir, parce que le Canada n'est pas simplement un endroit où les gens viennent. Le Canada est une promesse en laquelle croient les gens qui viennent ici. Notre responsabilité est de veiller à ce que cette promesse perdure pour la prochaine génération. Voilà le Canada qui mérite d'être célébré. Voilà le Canada qui mérite qu'on le défende.

● (1900)

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour parler de ce projet de loi d'initiative parlementaire. Je tiens à répéter ce que ma collègue, la députée de Calgary Nose Hill, a dit avec tant d'éloquence: il y a certains sujets qui auraient dû être abordés par le parrain de ce projet de loi, mais qui ne l'ont pas été.

Le Canada fait une promesse aux immigrants lorsqu'ils viennent ici, et cette promesse est très simple: quand quelqu'un vient au Canada, s'il travaille fort et respecte la loi, il pourra vivre dans un quartier sûr et élever une famille. Il pourra faire des études et trouver un emploi qui permettra à sa famille de profiter de ces privilèges. Voilà les promesses que nous faisons aux immigrants. Nous devons aligner nos niveaux d'immigration sur ce que le pays est en mesure de fournir afin que tout le monde ait les moyens de se loger et que tous les immigrants puissent avoir accès aux soins de santé et à l'éducation dont ils ont besoin pour réussir ici.

Je veux parler un peu de ma propre histoire. Mes grands-parents ont tous immigré au Canada à la fin des années 1920. Ils vivaient dans ce qui était auparavant le Sud de la Russie, mais que l'on connaît maintenant comme l'Ukraine, au cœur du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Le 23 juillet 1873, une promesse a été faite aux mennonites qui sont venus au Canada, et cette promesse...

Le vice-président: Je dois malheureusement interrompre le député. Nous découvrirons le reste de son histoire lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette question.

[*Français*]

La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'affaire est reportée au bas de l'ordre de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

LE TRAVAIL

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, ma question de ce soir porte sur la grève chez Air Canada et sur la décision prise par la ministre de l'Emploi et des Familles de recourir à l'article 107, mais il s'agit avant tout d'une question d'intégrité. Je sais qu'il est contraire au Règlement de la Chambre d'accuser un député de mentir, et je ne le ferais certainement jamais. Je souhaite replacer dans son contexte ce qui s'est passé dans cette affaire et permettre à chacun de tirer ses propres conclusions quant aux propos tenus par la ministre de l'Emploi et des Familles.

Dans le cadre de la décision de recourir à l'article 107 pour mettre fin à une grève chez Air Canada, la ministre a spécifiquement évoqué le transport de produits pharmaceutiques et de tissus humains comme l'un des motifs justifiant la fin de cette grève. Dans une déclaration écrite, et non dans une remarque spontanée, elle a dit: « C'est une interruption qui nuit au transport des passagers et des marchandises essentielles. » Plus loin dans cette déclaration, elle a ajouté: « De plus, les envois de biens essentiels comme les produits pharmaceutiques et les tissus humains — dont plus de 40 % sont transportés par Air Canada — devraient poursuivre leur chemin et atteindre leur destination. »

Je crois que Blacklock a présenté la première demande d'accès à l'information, ce qui lui a permis de constater qu'aucun document au sein du gouvernement du Canada ne confirmait les déclarations selon lesquelles la grève représentait un risque pour le transport d'organes et de tissus. J'ai demandé à maintes reprises à la ministre et aux représentants, en comité, s'ils pouvaient présenter les preuves sur lesquelles ils s'étaient appuyés pour faire cette déclaration. Au cas où on leur aurait dit, lors d'une réunion, que le transport d'organes et de tissus était compromis, je leur ai demandé s'ils pouvaient nous indiquer qui leur avait dit cela et à quelle date cette réunion avait eu lieu. J'ai ensuite demandé aux représentants s'ils disposaient d'un compte rendu de cette réunion, où elle s'était tenue et quels représentants y avaient assisté, puisque des représentants ou des membres du personnel seraient habituellement présents à une séance d'information à laquelle se trouverait la ministre.

Aucun renseignement n'ayant été fourni sur la date et le lieu de cette réunion, j'ai assuré un suivi par l'entremise d'une question inscrite au Feuilleton, soit la question n^{o} 1407. J'ai posé diverses questions pour savoir de quels documents disposait le gouvernement sur le transport aérien d'organes et comment ces envois étaient suivis et gérés. En réponse à cette question, le gouvernement a affirmé à maintes reprises qu'il ne recueillait pas de données à ce sujet. Dans le cadre de la même question, j'ai demandé des précisions sur la réunion — ou la réunion présumée — au cours de laquelle la ministre aurait reçu ces renseignements. Encore une fois, il n'existait aucune trace de cette réunion ni aucune trace des renseignements en question.

Le gouvernement n'a rien trouvé de mieux à répondre que: « [...] la ministre reçoit de façon continue de l'information, des analyses, des évaluations et des conseils provenant d'un vaste éventail de sources, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. » Dans le meilleur des cas, si nous sommes indulgents, peut-être que quelqu'un a informé la ministre, en privé et au pied levé, que la grève pouvait entraîner des risques à cet égard, et elle s'est fondée sur ces renseignements pour mettre fin à la grève même si elle n'avait aucune preuve à l'appui de cette affirmation. Elle l'a peut-être inventée elle-même. Peut-être que quelqu'un d'autre l'a inventée et la lui a transmise. Quoi qu'il en soit, il s'agit manifestement d'une déclaration qui n'est pas vraie, que la ministre a répétée à maintes reprises et sur laquelle elle a insisté.

Puisqu'il est question de l'intégrité de la ministre, est-ce qu'elle-même ou quelqu'un qui la représente serait prêt à reconnaître que ce n'est pas vrai? À quel moment le reconnaîtront-ils, compte tenu des preuves évidentes que fournit cette question écrite?

● (1905)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec ce que vient de dire le député pour décrire les actions de la ministre. Elle a précisé les préoccupations dont elle tenait compte dans le cadre de ses obligations envers les Canadiens. Devant le comité, la ministre a déclaré qu'on l'avait avisée des perturbations touchant l'approvisionnement en fournitures médicales essentielles. À la Chambre, elle a expliqué pourquoi ces préoccupations étaient importantes.

Les Canadiens dépendent de l'envoi de médicaments et de produits médicaux essentiels, y compris les organes destinés à une greffe, tant à l'intérieur du Canada qu'au-delà des frontières. Pour une personne en attente d'un traitement, recevoir ces produits à temps est crucial. Il faut en tenir compte lorsqu'on prend une décision. Le député a le droit de remettre en question cette décision. Les Canadiens ont également le droit de connaître le contexte dans lequel elle a été prise.

Le gouvernement croit en la négociation collective. Nous respectons le droit de grève. Nous savons qu'une entente négociée offre aux travailleurs et aux employeurs les meilleures bases pour aller de l'avant à l'unisson. C'est pourquoi les médiateurs fédéraux collaborent avec les parties pour les aider à trouver un terrain d'entente. La grande majorité des négociations dans les milieux de travail sous réglementation fédérale se concluent sans arrêt de travail. Voilà qui témoigne du travail assidu des syndicats, des employeurs et de ceux qui les aident à conclure des ententes.

Dans le conflit à Air Canada, des négociations étaient en cours depuis huit mois. Malgré un vaste appui, les parties demeuraient dans une impasse. La ministre avait la responsabilité de protéger l'accès des Canadiens aux médicaments et aux fournitures médicales essentiels. Les gens dépendent de ces livraisons pour leurs soins. Ces besoins ne pouvaient pas être mis de côté. Il fallait donc soupeser les conséquences d'une perturbation et les droits des travailleurs. La ministre a ordonné au Conseil canadien des relations industrielles de soumettre le différend à l'arbitrage en vertu de l'article 107 du Code canadien du travail. Comme elle l'a expliqué, le but était d'aider à résoudre le différend et de protéger les Canadiens. Intervenir dans un conflit de travail est une mesure sérieuse et exceptionnelle. Notre préférence était, et demeure, une entente conclue par les parties à la table.

Les préoccupations soulevées par les agents de bord au sujet de leurs propres conditions de travail méritent également des mesures. J'ai dit à la Chambre que personne ne devrait travailler gratuitement dans ce pays. Les agents de bord font un travail important pour assurer la sécurité des passagers. Ils méritent d'être payés équitablement pour ce travail. Lorsque des allégations de travail non rémunéré ont été soulevées, le gouvernement a lancé une enquête sur les pratiques salariales dans le secteur du transport aérien. Nous avons travaillé avec les compagnies aériennes et les syndicats afin d'examiner le respect du Code canadien du travail. Les employeurs doivent respecter leurs obligations. Les travailleurs méritent de savoir à quoi s'attendre.

Nous voulons aussi donner aux travailleurs et aux employeurs une meilleure chance de résoudre eux-mêmes les conflits difficiles. C'est pourquoi le projet de loi C-39 propose un soutien plus précoce à la négociation et des conditions plus claires à satisfaire avant de pouvoir invoquer l'article 107. Un médiateur spécial travaillerait intensivement avec les parties. Si elles ne parviennent pas à s'entendre, un rapport public aiderait les Canadiens à comprendre les questions en suspens et les perspectives de règlement. Une évaluation d'impact nationale examinerait les conséquences d'une perturbation au-delà de la table de négociation. Ces changements rendraient le processus plus transparent et donneraient aux parties davantage d'occasions de parvenir à un accord. L'intervention doit toujours rester un dernier recours.

Il faut investir des efforts pour rapprocher les gens. Cela signifie qu'il faut écouter les travailleurs, exiger des employeurs qu'ils fassent leur part et prendre au sérieux les conséquences pour les Canadiens lorsque les négociations échouent. Le gouvernement continuera de faire ce travail. Les travailleurs méritent d'être traités équitablement, et les Canadiens méritent d'avoir un gouvernement qui prend leur santé et leur sécurité au sérieux.

● (1910)

Garnett Genuis: Monsieur le Président, j'aurais beaucoup à dire sur la question du travail non rémunéré, mais ce n'est pas le véritable enjeu ici. Non, le véritable enjeu, c'est l'intégrité du gouvernement.

La ministre a fait une affirmation par écrit. Cette affirmation n'est étayée par aucun élément de preuve ni par aucune information transmise à la ministre. En réponse à ma question de ce soir, la secrétaire parlementaire a réitéré cette affirmation avec encore plus de conviction.

L'affirmation selon laquelle la grève avait des répercussions sur le transport d'organes n'est pas une question d'opinion ou de philosophie. Il s'agit d'une affirmation factuelle et falsifiable. Autrement dit, elle est soit objectivement vraie, soit objectivement fausse, et sa véracité dépend entièrement des preuves. Or, comme nous le savons à présent grâce à la question inscrite au Feuilleton, à la demande d'accès à l'information et à d'autres éléments de preuve à l'appui, la ministre a formulé cette affirmation factuelle sans s'appuyer sur aucune information ni preuve. Comment compte-t-elle se justifier?

Leslie Church: Monsieur le Président, le député d'en face ne cesse de répéter son allégation. La ministre a déclaré devant le comité qu'elle avait été informée des risques liés aux fournitures médicales essentielles. Elle a expliqué pourquoi elle avait pris ces préoccupations au sérieux. Pour répondre aux besoins des Canadiens, il faut que les médicaments essentiels, les fournitures médicales et les organes puissent circuler dans tout le pays et franchir les frontières. Leurs besoins ne s'arrêtent pas parce qu'il y a un conflit de travail.

Après des mois de négociations, les parties se trouvaient dans une impasse. La ministre avait la responsabilité de travailler à la recherche d'une solution et de prendre en compte les conséquences pour les Canadiens. C'est pourquoi elle a renvoyé le différend au Conseil canadien des relations industrielles. Personne ne devrait avoir à travailler sans être rémunéré. Nous avons donné suite aux allégations de travail non rémunéré dans le secteur aérien, et les employeurs doivent respecter leurs obligations.

Le député a le droit de ne pas être d'accord, mais la responsabilité de protéger les Canadiens ne disparaît pas simplement parce qu'une décision difficile doit être prise.

LE TRANSPORT AÉRIEN

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la privatisation des aéroports. C'est une question que j'ai déjà soulevée à la Chambre et qui me préoccupe profondément, tout comme, je pense, de nombreux Canadiens un peu partout au pays.

Les aéroports, dans ce pays, appartiennent aux Canadiens. Ce sont nos actifs, achetés en dollars canadiens, et les avantages découlant de ces aéroports devraient profiter aux collectivités canadiennes ainsi qu'aux Canadiens qui voyagent et utilisent ces aéroports, et non à des investisseurs privés. Pourtant, le gouvernement libéral souhaite vendre ces actifs et les céder à des investisseurs privés pour en tirer un revenu. Les investisseurs privés n'ont qu'un moyen de gagner de l'argent à l'aide de nos aéroports. Il y a deux leviers qu'ils peuvent actionner: réduire les coûts ou augmenter les recettes. Dans les deux cas, ça se fait au détriment des Canadiens.

La première chose que l'on sait au sujet de la privatisation des aéroports, c'est qu'elle coûtera plus cher aux Canadiens. Le rapport du Congrès du travail du Canada intitulé « Public Runways, Private Profits » a examiné la privatisation en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ce rapport estime que les aéroports devraient générer 15 à 20 % de recettes supplémentaires pour offrir des rendements concurrentiels aux investisseurs privés. À l'aéroport de Perth, après la privatisation, le coût par passager a augmenté de 60 % en l'espace d'une décennie.

Le Syndicat canadien de la fonction publique et Unifor ont prévenu le gouvernement qu'il existait un risque de hausse des frais d'améliorations aéroportuaires, des droits d'atterrissage, des redevances de stationnement, voire des frais liés à l'aire de débarquement des proches. Le ministre des Transports assure aux Canadiens qu'il n'y aura pas d'augmentation injustifiée du coût de leurs déplacements. Il parle d'augmentation injustifiée du coût. Or, j'aimerais vraiment que le ministre explique à la Chambre ce qu'est une augmentation justifiée du coût.

L'aéroport Heathrow en serait un parfait exemple. C'est un exemple que le gouvernement cite pour justifier la privatisation de quatre de nos plus gros aéroports: ceux de Montréal, de Calgary, de Vancouver et l'aéroport Pearson de Toronto. Ces quatre aéroports versent, soit dit en passant, 525 millions de dollars tous les ans au gouvernement, des fonds ensuite utilisés pour soutenir les aéroports de petite taille au Canada. L'exemple que le gouvernement a donné dans le budget est l'aéroport Heathrow. Nous avons été mis au courant qu'Heathrow coûte 10 fois plus cher qu'un aéroport public en Alberta.

Les Canadiens ont raison de craindre que le transport aérien, nécessaire dans un pays aussi grand que le Canada, et les prix déjà prohibitifs pour bien des Canadiens ne s'amélioreront pas sous ce régime de privatisation.

L'autre manière pour ces investisseurs et entreprises du secteur privé de faire de l'argent, outre l'augmentation des coûts pour les Canadiens qui veulent utiliser les aéroports, c'est de supprimer des emplois et de tourner les coins ronds. Je m'inquiète pour la sécurité et la souveraineté de nos aéroports, et j'ai également très peur pour les emplois. Dans les aéroports, des travailleurs syndiqués occupent de bons emplois, et le gouvernement abandonne ces travailleurs.

● (1915)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de répondre à la question initiale de la députée. Comme députée de Toronto, j'ai entendu directement les préoccupations de centaines de résidants de ma circonscription, Toronto—St. Paul's, au sujet de l'aéroport Billy Bishop. Ces préoccupations concernent le bruit, la santé et l'avenir de notre secteur riverain et elles méritent toutes une réponse claire.

Le gouvernement n'appuie pas le projet d'agrandissement proposé. Après la fin de la consultation, le 24 juillet, le ministre des Transports a indiqué clairement que nous ne permettrions pas la réalisation d'un projet qui empièterait sur le parc Little Norway ou la plage Hanlan's Point, qui augmenterait le bruit, qui causerait des dommages environnementaux importants ou qui nuirait à la capacité de Toronto de construire des logements. Je partage cette position. Je ne veux pas voir disparaître des espaces verts ou des installations communautaires dans le secteur riverain ou sur les îles. Le secteur riverain est important pour les habitants de notre ville. Les familles viennent y passer du temps ensemble et profiter du lac. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des conséquences sur cet espace commun pour les années à venir.

Nous investissons dans la construction de logements, dans l'amélioration des transports en commun et dans l'aménagement d'espaces publics dans la zone riveraine. Les projets liés à l'aéroport devront se faire dans le respect des communautés avoisinantes et de la ville que nous construisons ensemble. L'administration municipale de Toronto joue un rôle essentiel dans ces décisions. Compte tenu du choix de l'Ontario d'acquérir des terrains appartenant à la ville, la tenue d'un dialogue transparent avec les habitants et la ville est d'autant plus importante.

L'aéroport Billy Bishop accueille des voyageurs, crée des emplois et relie les collectivités. Notre priorité immédiate est la réalisation des travaux d'amélioration de la sécurité de la piste qui ont déjà été approuvés. Ces travaux n'autorisent pas l'agrandissement proposé par l'Ontario. Pour les grands aéroports du Canada, le modèle d'investissement proposé exigerait des exploitants qu'ils respectent des règles claires et strictes en matière de frais, de normes de service, de protection des travailleurs et de sécurité. Les terrains et les actifs aéroportuaires resteraient la propriété du gouvernement fédéral. L'objectif est d'améliorer les infrastructures dont dépendent les Canadiens, avec un mécanisme de surveillance clair visant à protéger l'intérêt public.

À mesure que Toronto se développe, à mesure que le Canada se développe, nous devons construire des logements et des réseaux de transport en commun, et améliorer les infrastructures de transport tout en préservant les lieux qui tiennent à cœur aux habitants. Je continuerai à insister pour que les Torontois aient vraiment leur mot à dire sur l'avenir de la zone riveraine, dans cette ville que nous aimons tant.

Heather McPherson: Monsieur le Président, je pense assurément que le gouvernement dont fait partie le député souhaite aussi protéger le secteur riverain de Toronto, car les députés torontois ne cessent de répéter qu'ils s'intéressent à cette question, mais le gouvernement n'écoute pas les Canadiens, comme d'habitude. Les députés devraient écouter, car les aéroports ont payé au gouvernement fédéral un loyer de 7,3 milliards de dollars selon le modèle actuel, de l'argent que les Canadiens ont gagné et que le gouvernement a dans ses actifs.

Le député parle du fait que les Canadiens seront toujours propriétaires des terrains, mais si le gouvernement cède l'exploitation de ces aéroports pour une période de 50 ans à des investisseurs étrangers potentiels, quelle différence cela fait-il si les terrains sont toujours là, parce que les profits ont été cédés? Les droits ont été cédés.

Il y a 435 800 emplois dans ce secteur et tous ces emplois sont menacés. C'est choquant. Il est ridicule de les laisser parler de cette question comme si elle allait améliorer le sort des Canadiens.

● (1920)

Leslie Church: Monsieur le Président, je prends une nouvelle fois la parole à la Chambre pour faire part de ce que me disent les habitants de ma circonscription sur les aéroports. Moi aussi, je suis déterminée à protéger notre ville et notre secteur riverain, et à faire en sorte que nos infrastructures de transport et nos transports en commun, en particulier, répondent aux besoins de notre ville.

Le gouvernement n'appuie pas l'expansion proposée du secteur riverain. Nous ne réaliserons pas de projets qui menacent les espaces publics qui nous sont chers, qui augmentent le bruit, qui causent des dommages environnementaux importants ou qui limitent le nombre de logements. La priorité immédiate concerne les travaux de sécurité approuvés sur les pistes.

En ce qui concerne les propositions générales concernant les aéroports dont a parlé la députée, les terrains et les actifs demeureraient la propriété du gouvernement fédéral et il y aurait des règles pour protéger les voyageurs et les travailleurs. Cette proposition vise en partie à nous donner les moyens de soutenir les aéroports régionaux, les liaisons aériennes entre les collectivités et les infrastructures, ainsi que les transports qui relient la population aux aéroports.

Les Torontois méritent des transports fiables. C'est ce que nous leur offrirons.

LA PETITE ENTREPRISE

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour revenir sur les mesures dont j'ai parlé au cours de la période des questions pendant la Semaine de la PME. J'ai proposé deux mesures en particulier.

La première mesure consisterait à faire passer le seuil de la déduction accordée aux petites entreprises de 500 000 à 700 000 $, ce qui aurait permis de réduire les impôts perçus auprès des entreprises canadiennes afin de les aider à garder plus d'argent dans leurs coffres.

La deuxième proposition que j'ai présentée à l'occasion de la Semaine de la PME consistait à faire passer le seuil de la TPS pour les petits fournisseurs de 30 000 à 60 000 $ et de l'indexer à l'inflation par la suite. Cette mesure aurait épargné à de nombreuses petites entreprises canadiennes les tracas liés à l'inscription à la TPS. On parle ici spécifiquement des véritables petites entreprises, des emplois secondaires comme, par exemple, quelqu'un qui a une entreprise d'esthétique automobile ou une mère qui prépare des pâtisseries le soir pour payer les cours de danse et de hockey de ses enfants.

Ces deux recommandations ont reçu l'appui de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Elles auraient toutes les deux aidé les entreprises canadiennes, qui traversent actuellement une période difficile, à économiser de l'argent bien réel.

J'ai sillonné le pays et j'ai parlé à des milliers de propriétaires de petites entreprises. À l'heure actuelle, alors que les faillites se multiplient, bon nombre d'entre eux ont du mal à payer leur loyer commercial. Le coût de leurs intrants a grimpé en flèche. Les charges sociales liées aux employés et les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi ont toutes augmenté au cours des dernières années. Il y a des jours de congé supplémentaires: dans certaines provinces, les employeurs ont été obligés d'ajouter des jours de congé de maladie.

Les propriétaires de petites entreprises disent qu'il s'agit, à bien des égards, d'une mort à petit feu. C'est pourquoi j'ai présenté ces propositions au gouvernement avant le budget, en toute bonne foi, en espérant qu'il les appuierait, puisqu'elles simplifieraient le régime fiscal et la vie des propriétaires de petites entreprises au Canada. Il les a malheureusement rejetées.

Comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a qualifié le budget fédéral de « méga déception », je poserai une question simple et directe. Mes deux propositions étaient, premièrement, de faire passer le seuil de la déduction accordée aux petites entreprises de 500 000 $ à 700 000 $ et, deuxièmement, de faire passer le seuil de la TPS pour les petits fournisseurs de 30 000 $ à 60 000 $. Pourquoi le gouvernement les a-t-il rejetées?

Au comité de l'industrie, des libéraux ont pourtant déclaré publiquement qu'ils appuyaient ces politiques. Pourquoi le gouvernement les rejette-t-il? Leur coût n'aurait pas été exagéré. En fait, si nous avions pris ne serait-ce qu'une partie des plus de 500 millions de dollars que nous venons de donner au Brésil, nous aurions pu financer ces mesures.

● (1925)

[*Français*]

Marie-Gabrielle Ménard (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de vous retrouver. Je salue l'excellence de votre travail et de votre rigueur à la Chambre.

Je remercie mon collègue. Je suis convaincue de son engagement envers le soutien aux petites entreprises, comme tout le monde à la Chambre. Les petites entreprises font partie de notre fierté canadienne. Un million d'entreprises emploient 6 millions de Canadiens et de Canadiennes, alors nous mesurons bien l'importance de l'apport économique des petites entreprises dans notre vitalité économique canadienne.

Depuis le début de ce gouvernement, nous avons agi le plus possible orientés pour nous élever dans le haut des rangs des pays du G7, pour favoriser les occasions et l'environnement d'affaires, afin que les petites entreprises puissent réussir. Ce que nous déployons en ce moment, notamment avec le budget de 2026, c'est différentes formules, différentes mesures. Les petites entreprises, ce n'est pas un bloc monolithique. Pendant que certaines ont le vent dans les voiles et souhaitent exporter, nous avons conclu 20 accords commerciaux dans la dernière année. Il y a des petites entreprises qui en profitent directement. D'autres — et nous le reconnaissons — font face à des défis importants, notamment liés à la géopolitique.

La Mégadéduction à la productivité est une mesure hors norme. Il y a quelque chose dans cette mesure qui permet d'entrevoir un nouvel avenir pour les petites entreprises. La Mégadéduction à la productivité abaisse le taux d'imposition marginal effectif sur les nouveaux investissements des entreprises de 13 % à 6,4 %. Ça change l'environnement d'affaires. C'est le taux le plus bas parmi toutes les grandes économies mondiales et c'est moins de la moitié du taux dans le climat d'affaires aux États-Unis. C'est un avantage fiscal sans précédent qui a été salué par les petites entreprises.

Le titre « Mégadéduction », je pense que c'est pour saluer l'ambition et la vision du gouvernement. Dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, la mesure va pouvoir profiter à la boulangerie Arhoma, sur la rue Ontario, qui va peut-être pouvoir changer sa machine à café. Une machine à café peut coûter 50 000 $ en ce moment. Avoir cette déduction-là permet d'avoir une agilité dans le montage financier. Je pense aussi à ARA Robotique, aussi dans Hochelaga, dont les gens travaillent au développement de drones. Il y a vraiment toutes sortes d'applications possibles et ça va rendre les entreprises plus productives, plus compétitives. Ça va permettre de l'innovation et, surtout, ça va permettre de créer de la valeur et des emplois.

L'idée, oui, c'est de donner de l'agilité aux entreprises, mais c'est aussi de favoriser la rétention des employés et des savoirs, également. On le sait, l'avenir des petites entreprises repose beaucoup sur leurs ressources humaines et sur leur capacité de diversifier leurs champs d'action. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a salué la Mégadéduction.

Le budget de 2026 comprend différentes mesures, comme je l'ai dit. Ce sont des mesures concrètes. J'aimerais surligner le rehaussement des seuils en ce qui concerne les acomptes provisionnels. Ça peut sembler être un détail. Or il n'en est rien. Plus de 180 000 entreprises aujourd'hui, au pays, viennent d'être allégées dans leurs engagements administratifs. Plus de 180 000 entreprises au pays n'auront plus à produire ce genre de déclaration. Ce que nous souhaitons faire, c'est de dégager du temps aux entrepreneurs et aux entrepreneuses, afin qu'ils puissent se concentrer à faire fleurir leurs entreprises et à continuer de représenter ce qu'on fait de mieux au Canada, c'est-à-dire le talent et l'innovation.

[*Traduction*]

Brad Vis: Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue pour ses observations, mais elle n'a pas répondu à mes deux questions très précises concernant deux mesures très précises.

Je ne suis pas contre la mégadéduction prévue dans le budget, mais le fardeau fiscal qui pèse actuellement sur les petites entreprises devient de plus en plus difficile à gérer. Les entreprises doivent composer avec la hausse du coût des intrants et des cotisations sociales, ce qui limite leur capacité de croître et d'investir notamment dans l'acquisition de nouvel équipement, même lorsqu'elles bénéficient d'une déduction pour amortissement très avantageuse.

Les entreprises ont demandé au gouvernement du Canada de réduire leur fardeau fiscal global, et c'est ce qu'il convient de faire. J'aimerais que la députée formule des observations à ce sujet. Quand les entreprises peuvent-elles s'attendre à une baisse d'impôts au Canada?

● (1930)

[*Français*]

Marie-Gabrielle Ménard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa sensibilité. Visiblement, il a des conversations en continu avec les propriétaires de petites entreprises. C'est exactement ce que nous faisons aussi, du côté du gouvernement. Ce que nous avons démontré depuis les derniers mois, c'est de l'agilité. Lorsque les gens nous ont apporté des exemples concrets de mesures qui pourraient être aidantes, nous les avons toujours évaluées. Je pense que c'est ce que nous pouvons entrevoir pour la suite des choses, soit un travail de collaboration entre tous les partis à la Chambre pour continuer d'ajouter, car nous ne nous arrêterons pas là, des mesures qui peuvent réellement soutenir les petites entreprises au Canada.

[*Traduction*]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc au jeudi 19 novembre, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 31.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 18 novembre 2026

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les résultats des élections à Hamilton
Rana 11607

La littératie des élèves
Jivani 11607

La banque alimentaire Guru Nanak
Saini 11607

Ken Newans
Kelly 11607

Le Cercle des fermières Sainte-Odile
Lavoie 11608

Glen Constantin
Deltell 11608

Les collectivités nordiques
Idlout 11608

Le budget
Ross 11608

La Maison des arts Saint-Faustin
Gaudreau 11608

La campagne de SickKids
Turnbull 11609

Le budget
Patzer 11609

Hommage au service communautaire
Chatel 11609

L'économie
Bragdon 11609

Des citoyens honorés pour leur service
Auguste 11610

L'aide internationale
Hallan 11610

Le budget
Gladu 11610

QUESTIONS ORALES

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Poilievre 11610
Diab 11610
Poilievre 11610
Diab 11611
Poilievre 11611
Hajdu 11611

L'économie
Poilievre 11611
Champagne 11611
Poilievre 11611
Hodgson 11611
Poilievre 11611
Hodgson 11611

L'éthique
Blanchet 11612
MacKinnon 11612
Blanchet 11612
MacKinnon 11612
Blanchet 11612
MacKinnon 11612

Le budget
Chong 11612
Champagne 11612
Chong 11612
Champagne 11612
Cobena 11613
Long 11613
Cobena 11613
Long 11613

Le logement
Ho 11613
Robertson 11613

Les finances
Lefebvre 11613
Ménard 11613
Lefebvre 11613
Ménard 11614

L'environnement
Bonin 11614
Dabrusin 11614
Bonin 11614
Dabrusin 11614

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Jackson 11614
Hajdu 11614
Rempel Garner 11614
Diab 11614
Rempel Garner 11615
Diab 11615
Deltell 11615
Diab 11615

Les services publics et l'approvisionnement
Deltell 11615
MacKinnon 11615

Le budget
Harrison 11615
Champagne 11615

L'industrie automobile
Seeback 11616
Joly 11616
Seeback 11616
Joly 11616
Guglielmin 11616

Joly ... 11616
Guglielmin ... 11616
Joly ... 11616

Les services publics et l'approvisionnement
Jivani ... 11616
MacKinnon ... 11617
Jivani ... 11617
MacKinnon ... 11617
Vien ... 11617
MacKinnon ... 11617

L'industrie forestière
Doherty ... 11617
Hodgson ... 11617
Doherty ... 11617
Hodgson ... 11617

La santé
Martin ... 11618
Champagne ... 11618
Mazier ... 11618
Michel ... 11618
Strauss ... 11618
Michel ... 11618
Strauss ... 11618
Michel ... 11618

Le logement
Sodhi ... 11618
Champagne ... 11618

L'économie
Bexte ... 11618
Dabrusin ... 11619

Les télécommunications
Kwan ... 11619
Joly ... 11619

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions
Lamoureux ... 11619

Loi sur l'abordabilité des produits d'épicerie et du logement
Robertson ... 11619
Projet de loi C-42. Présentation et première lecture ... 11619
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ... 11619

Les délégations interparlementaires
Fry ... 11619

Les comités de la Chambre

Justice et droits de la personne
Khalid ... 11619

Patrimoine canadien
Hepfner ... 11619
Thomas ... 11620
Champoux ... 11620

Pétitions

Les prestations parentales
Gould ... 11621

Les changements climatiques
Gould ... 11621

La recherche agricole
Jackson ... 11621

L'immigration et la citoyenneté
Vis ... 11621

L'industrie cinématographique et télévisuelle
Chang ... 11621

Les distinctions militaires
Davies (Niagara-Sud) ... 11621

Les soins de santé
Fragiskatos ... 11621

Les changements climatiques
Greaves ... 11621

Les opioïdes
May ... 11622

Le pont rouge
Caputo ... 11622

Le transport ferroviaire
Blanchette-Joncas ... 11622

Questions transformées en ordres de dépôt de documents
Lamoureux ... 11622

Demandes de documents
Lamoureux ... 11622

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11622
Lavoie ... 11622
Deltell ... 11624
Ramsay ... 11624
Blanchette-Joncas ... 11624
Fanjoy ... 11625
Caputo ... 11626
Simard ... 11626
Coteau ... 11627
Simard ... 11627
Villeneuve ... 11628
Rempel Garner ... 11628
Perron ... 11628
Idlout ... 11629
Rempel Garner ... 11629
Lamoureux ... 11630
Perron ... 11631
Davies (Niagara-Sud) ... 11631
Coteau ... 11631
Epp ... 11633
Blanchette-Joncas ... 11633
Lamoureux ... 11633

Naqvi ... 11633
Dalton ... 11635
Perron ... 11635
Deschênes-Thériault ... 11635
Gill (Brampton-Ouest) ... 11636
Coteau ... 11637
Davidson ... 11637
Blanchette-Joncas ... 11638
Rejet de l'amendement ... 11639

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur le Mois national de l'immigration
Ntumba ... 11639
Projet de loi S-215. Deuxième lecture ... 11639
Rempel Garner ... 11641
Deschênes ... 11641
Deschênes-Thériault ... 11641
Rempel Garner ... 11642
Deschênes ... 11643

Les délibérations sur le projet de loi C-42
MacKinnon ... 11643

Loi sur le Mois national de l'immigration
Projet de loi S-215. Deuxième lecture ... 11643
Deschênes ... 11643
Lamoureux ... 11644

Les délibérations sur le projet de loi C-42
Lamoureux ... 11645
Motion ... 11645
Adoption de la motion ... 11645

Loi sur le Mois national de l'immigration
Projet de loi S-215. Deuxième lecture ... 11645
Lamoureux ... 11645
Gill (Windsor-Ouest) ... 11646
Falk (Provencher) ... 11647

MOTION D'AJOURNEMENT

Le travail
Genuis ... 11648
Church ... 11648

Le transport aérien
McPherson ... 11649
Church ... 11650

La petite entreprise
Vis ... 11651
Ménard ... 11651

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca